L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

77e année — No 263 — QUEBEC, MERCREDI 22 MARS 1944 — 3 CENTS LE NUMERO

Appels téléphoniques Le jour ★ 7116

SERVICE DE NUIT — De 6 heures du soir à 8 heures et demie du matin. — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête.

Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484
Sport 6815
Abonnements 3-4220
Nouvellistes 7116

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL
★ ★ ★

Des exigences

Depuis que l'avalanche russe déborde en Pologne et en Bessarabie, les états satellites de Hitler dans les Balkans sont plongés dans une extrême angoisse. La Hongrie a tenté la première réaction, celle de se tourner contre son "protecteur" qui s'asservissait; mais le Führer a devancé son geste en ordonnant l'occupation militaire de tout le pays et en tenant prisonnier le régent Horthy et deux de ses principaux ministres et conseillers qu'il avait habilement appelés aupres du grand état-major allemand. Tout de même, le pays est en ébullition, et l'arrivée des régiments allemands qui martèlent les rues des villes et qui inondent les routes soulèvent un vif émoi et une non moins vive indignation; même à certains endroits, des patriotes ont échangé des coups de feu avec les troupes allemandes. Hitler se montre intransigeant; il reproche à la Hongrie de négliger la défense des Monts Carpathes, où les Russes se précipitent à la suite de leurs victoires en Ukraine; il exige des petits états l'impôt du sang et il donne un solennel avertissement aux voisins de la Hongrie, comme la Bulgarie et la Roumanie, qui sont tentés de jeter les armes et se rallier aux Alliés. L'occupation entière des Balkans est imminente.

Des bibliothèques

Félicitons les membres de la Commission scolaire de Québec de multiplier des instruments très appropriés de culture chez la jeunesse de nos écoles; le crédit de $15,000 qu'ils viennent de voter servira à doter nos institutions scolaires de bibliothèques adaptées aux enfants; des livres seront mis à la disposition des élèves comme le complément de leurs études et le moyen le plus efficace de se renseigner et de s'instruire; être en contact direct avec les écrivains, avec les meilleurs auteurs, avec les plus beaux cerveaux du génie humain, c'est encore être de la meilleure école. La dépense qui arrive à son heure est loin d'être exagérée; elle aidera à mettre de l'ordre dans l'organisation des bibliothèques scolaires, qui comptent déjà un nombre épars de plusieurs milliers de volumes. L'enfant, l'élève, l'étudiant y prendra goût; devant le souci que les éducateurs déploient à garnir les rayons de beaux livres, il sentira naitre un respect pour les livres, respect qu'il élèvera plus tard à l'égal d'un culte, comme l'apanage d'une formation supérieure. Nos jeunes ne sauraient négliger aucune occasion de s'instruire, surtout lorsqu'elle se présente sous une forme aussi agréable; ils sont plus privilégiés que leurs prédecesseurs de pouvoir ainsi se forger des armes très efficaces pour les combats de la vie.

Esprit de conquête

Si l'Allemagne nazie s'est préparée pendant quinze ans à son rôle d'agresseur des peuples, le Japon s'y est appliqué, de son côté, durant une période beaucoup plus longue depuis le début du siecle. L'esprit de conquête et de domination s'est emparé des Japonais dès 1895, avec l'occupation de l'île Formose aux dépens de la Chine débonnaire. L'histoire de ce peuple entreprenant est typique; après avoir vécu exclusivement dans leurs îles pendant deux siecles, selon une rigide tradition féodale, les Japonais s'ouvrirent à la civilisation occidentale; et ce sont les Américains qui ont contribué le plus à les émanciper, dès l'année 1854, le président Fillmore et le commodore Perry développèrent les ports du Japon et inaugurèrent le commerce maritime avec les pays du monde. Les Japonais s'adaptèrent rapidement à leur nouveau rôle, et pendant ce temps, les Américains les aidèrent à développer leurs industries en leur fournissant du pétrole, du minerai de fer et de l'aluminium; mis en appétit, les Japonais commencèrent à édifier leur machine de guerre qui leur servit à étendre leurs possessions en Chine et dans les îles du Pacifique. Après l'île Formose, le Japon s'empara de l'archipel des îles Pescadores, où il développa le port et établit une base navale de premier ordre. Plus tard, il se fit concéder une petite province chinoise, en Corée, près de Port Arthur. Ces acquisitions portèrent ombrage à la Russie, qui protesta et força le Japon à remettre ces concessions à la Chine; ce fut l'origine de la guerre russo-japonaise qui contribua à étendre l'empire nippon dans le Pacifique. A la première Grande Guerre, le Japon se rangea du côté des Alliés, mais son aide fut insignifiante; toutefois, il réclama et obtint toutes les possessions allemandes, comme les Carolines, les îles Marshall et Mariana; il y établit de nouvelles bases navales encore plus puissantes. Les Etats-Unis constatèrent alors la puissance grandissante du Japon dans le Pacifique, mais il était trop tard; rien ne pouvait plus y mettre entrave. L'attaque sur Pearl Harbor l'a démontré à l'évidence.

L'ARMÉE ROUGE À TRENTE MILLES DU FLEUVE PROUT

Elle a sectionné le chemin de fer allant en direction de Cernauti. — Les troupes roumaines couvrent la retraite des Allemands. — 62 localités capturées dans la région de Lwow. — Trois armées rouges attaquent sur un front de 500 milles, depuis la Pologne jusqu'à la Mer Noire.

Londres, 22. — (PA — Par Tom Yarbrough, de la Presse Associée) Passant le Dniester à Migilev-Podolski des troupes russes ont pris 40 villages hier, sectionnant le chemin de fer entre l'est de la Bessarabie et la capitale à Cernauti, et envoyant une puissante avant-garde rouge jusqu'à moins de 30 milles du fleuve Prout d'où les nazis déclenchaient leur invasion de 1941, annonça Moscou la nuit dernière.

Au moment où cette ruée russe en Roumanie d'avant-guerre se frayait un chemin à travers les divisions roumaines couvrant la fuite des troupes allemandes, le communiqué de Moscou annonça que l'armée russe attaquant dans la Pologne d'avant-guerre en direction de Lwow avait capturé 62 autres localités.

Le haut commandement allemand dit que les Russes attaquaient Kovel, 100 milles au nord de Lwow.

Berlin prétendit qu'une troupe soviétique, qui avait pénétré dans Kovel, fut anéantie, et des commentateurs de la radio allemande dirent que la bataille pour ce noyau ferroviaire stratégique sur la ligne Kiev-Varsovie se poursuivait avec une "férocité sans parallèle".

Le bulletin de Moscou dit que trois grandes armées rouges attaquant sur un front de 500 milles depuis la Pologne jusqu'aux environs de Nikolaev, port de la Mer Noire, ont pris 330 villes et villages au cours de la journée.

Des dépêches du front à Moscou disent qu'un flot ininterrompu de tanks, de fantassins et d'artillerie soviétiques passe le Dniester en déferle en Bessarabie, dans un effort apparent pour atteindre le Danube et nouer un immense noeud autour d'énormes forces allemandes qui retraitent sur Odessa dans une zone de 10,000 milles carrés de la Russie méridionale non encore libérée.

Le maréchal Ivan S. Konev, le vainqueur de Korsun où 67,200 Allemands furent tués ou capturés le mois dernier, dirige l'attaque au delà du Dniester en Bessarabie.

Une dépêche de l'agence allemande D.N.B. dit que récemment les opérations allemandes dans le sud étaient dirigées par le feld-maréchal Ewald von Kleist, et l'on déduit de l'absence de toute mention du feld-maréchal Fritz Erich von Mannstein que ce dernier a été remplacé à la suite de ses désastreuses défaites.

Le secrétaire d'Etat Hull définit la politique étrangère américaine

Il invite tous les hommes à se montrer dignes de la liberté en se battant pour sa préservation par tous les moyens mis à leur disposition. — Une déclaration en dix-sept points. — La Charte de l'Atlantique.

Washington, 22. — (PA) Dans une définition sans précédent de la politique étrangère américaine, M Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a invité hier soir tous les hommes et toutes les nations aimant la liberté à "se montrer dignes de la liberté" en se battant pour sa préservation, par tous les moyens mis à leur disposition, "contre ceux qui voudraient la détruire à jamais".

"Jamais l'obligation plus nette de combattre ses ennemis n'a été imposée à tous les peuples qui apprécient la liberté et tous ceux qui aspirent à l'obtenir", dit-il.

"En établissant notre politique étrangère", dit M. Hull dans cette déclaration en 17 points, "nous devons d'abord voir clairement quels sont nos vrais intérêts nationaux.

"Dans le moment, le but principal de notre politique étrangère est de vaincre nos ennemis le plus rapidement possible.

"Au delà de la victoire finale, nos intérêts nationaux fondamentaux sont d'assurer notre sécurité nationale et la promotion du bien-être économique et social des nôtres".

M. Hull consacra un point de sa déclaration à la discussion de la Charte de l'Atlantique, disant que si elle garantit à chaque nation, sans égard pour son importance, une plus grande opportunité de vivre dans la prospérité et la liberté, elle implique aussi une obligation pour chaque nation de démontrer sa capacité de bien s'administrer et d'entretenir des relations pacifiques.

Il parla aussi de la nécessité pour les Nations-Unies d'exercer une surveillance sur les pays agresseurs au cours de la période de rétablissement de l'ordre international, jusqu'à ce que ces pays aient démontré leur intention et leur aptitude à vivre en paix avec les autres nations.

Il ajouta que les barrières commerciales excessives devront être abolies et que des systèmes monétaires et financiers pratiques devront être organisés afin de promouvoir le développement approprié des ressources mondiales et d'une activité économique stable.

Toutes les nations, quelle que soit leur importance, dit-il, ont droit d'être exemptes de toute intervention étrangère dans leurs affaires internes aussi longtemps qu'elles respectent les droits des autres.

Descente de commandos français dans une île méditerranéenne

New-York, 22. — (P. A.) Des commandos français ont tué plusieurs soldats ennemis et en ont capturé 36 au cours d'une attaque inopinée effectuée samedi dernier, durant la nuit, contre une île entre la Corse et l'Italie, annonça hier soir un communiqué de Radio-Alger. Le communiqué n'identifia pas l'île en question. Elbe, qui a une superficie de 86 milles carrés, est la plus vaste de l'archipel tyrrhénien entre la Corse et le nord de l'Italie. Ce fut dans l'île d'Elbe que Napoléon se réfugia après sa première abdication, du 4 mai 1814 au 26 février 1815. On dit qu'un détachement français effectua sa mission "sans pertes appréciables".

Le gouvernement américain promet de façon catégorique de détruire le régime de Vichy

Le secrétaire d'Etat Cordell Hull conteste la loyauté de ceux qui laissent à entendre que Washington a l'intention de collaborer avec le régime de Vichy. — Faussetés manifestes et évidemment inspirées.

Londres, 22. — (P.A.) — Il semble que la proposition du président Roosevelt pour l'administration civile de la France vient de passer aux mains de l'armée, a-t-on appris hier de source autorisée. Tout porte à croire que le général Dwight-D. Eisenhower, commandant des forces alliées d'invasion, a été chargé de la situation politique de la France, en plus des problèmes de l'ouverture d'un front à l'ouest. Bien entendu, il ne s'agit pas d'un gouvernement militaire allié pour les portions libérées de la France mais tout contrôle sur la vie civile exercé par le Comité français de la libération sera surveillé de près par l'autorité militaire alliée.

Washington, 22 — (PA) — (Par John M. Hightower, de la Presse Associée) — Le gouvernement américain a catégoriquement promis hier la destruction du régime de Vichy et contesté vivement la loyauté de ceux qui donnent à entendre que l'Amérique a l'intention de collaborer avec les fonctionnaires de Vichy.

De telles rumeurs, dit le secrétariat d'Etat dans un communiqué d'un ton énergique, sont "des faussetés manifestes et sont évidemment inspirées".

La politique des Etats-Unis à l'endroit de Vichy a été exposée ainsi à la suite de rapports en provenance d'Alger à l'effet que Washington traiterait vec les autorités de Vichy une fois commencée la libération de la France.

"Pas un loyal partisan de la cause alliée ne voudrait prétendre ridiculement que le gouvernement américain, tout en envoyant ses forces militaires et de vastes approvisionnements jusqu'aux champs de bataille les plus éloignés afin de poursuivre la guerre contre les puissances de l'Axe, traiterait ou entretiendrait des relations avec le régime de Vichy excepté dans l'intention de l'abolir", dit le communiqué.

Samedi dernier, à l'Assemblée constituante d'Alger, le général de Gaulle réclama de la part de l'Angleterre et des Etts-Unis la reconnaissance du Comité français de la libération nationale comme le corps administratif approprié pour suivre les armées d'invasion en France.

Hier soir, les diplomates français ici prirent comme attitude que la déclaration du secrétariat d'Etat ne constituait pas une réponse à la demande du général de Gaulle. Ces diplomates ajoutèrent que le Comité français désire toujours savoir avec qui les Alliés traiteront quand sonnera l'heure de la libération de la France.

La question de Vichy fut soulevée au cours de la conférence de presse de M. Cordell Hull.

Grève à Boston

Boston, 22 — (P.A.) — Une grève d'environ 200 chauffeurs d'autobus de la Boston and Mine Transportation Company, qui paralyse environ 60 voitures, a commencé à minuit la nuit dernière.

Raid à Londres

Londres, 22. — (P. C.) L'aviation allemande a lâché des bombes incendiaires et des explosifs sur Londres de bonne heure ce matin, au cours d'une nouvelle tentative pour incendier la capitale. Les raiders durent affronter un terrible barrage. On vit l'un des avions nazis dégringoler dans le ciel éclairé par les fusées. Le tir de la D. C. A. diminua après une demi-heure d'intensité. Ce raid fut un peu plus bref que la dernière grande attaque du 17 mars.

Bela Imredi aurait été chargé par Hitler de constituer un régime pro-nazi en Hongrie

Une armée allemande de 100,000 hommes serait chargée d'assurer l'ordre et de protéger le nouveau gouvernement de quislings. — Des troupes hongroises loyales au régent Nicholas Horthy ont résisté.

New-York, 22. — (P.A.) — La BBC a annoncé hier soir en dépêche de Stockholm que le maréchal Tito (Josip Broz), chef des partisans yougoslaves, avait pris contact "avec l'opposition en Hongrie" où les Allemands se sont installés en maitres. La BBC ajouta que Tito "est en train d'organiser des groupes de partisans en Hongrie.

Londres, 22. — (P.A. — Par William Smith White, de la Presse Associée) On rapport ici qu'Hitler manoeuvre dans l'espoir d'établir un régime quisling en Hongrie. Une armée allemande de 100,000 hommes s'est déjà répandue par tout le pays et s'est emparée de tous les centres ferroviaires et des autres noyaux de communication.

Des troupes hongroises loyales à leur régent, l'amiral Nicholas Horthy, résistèrent courageusement à certains endroits, mais dans l'ensemble la force d'occupation, composée de cinq divisions allemandes et deux divisions roumaines, sembla rencontrer peu de résistance lors-

(Suite à la page 11, 6e col.)

Une guerre civile possible en Argentine

Montevideo, 22. — (P. A.) Un voyageur responsable de Buenos Ayres a déclaré hier que l'ex-président d'Argentine Ramon Castillon a déclaré au cours d'une conférence de presse samedi que la guerre civile pourrait bien éclater lorsque le régime actuel tentera de mettre un frein aux ambitions grandissantes des milieux militaires.

Patton nommé à un autre poste

Naples, 22 — (P.A.) — Le lt-général George S. Patton a été remplacé comme commandant de la 7e armée américaine par le major-général Alexander M. Patch, un vétéran de la guerre du Pacifique, a annoncé hier le G. G.

A Washington, le secrétariat de la Guerre annonça que Patton avait reçu le commandement d'une "autre armée", mais les fonctionnaires refusèrent de dire laquelle, comme aussi de révéler les mouvements du général.

Le général Patch a 54 ans, et il est dans l'armée depuis 30 ans. Il procéda au balayage final des Japonais à Guadalcanal.

Patton conduisit la 7e armée à la victoire en Sicile. On croit que son nouveau poste fera partie des plans d'invasion de l'Europe occidentale.

Stassen est prêt à poser sa candidature

Washington, 22. — (P.A.) — Le lieut-commandant Harold-E. Stassen a déclaré hier qu'il ne serait pas hostile à l'idée de poser sa candidature comme président à la convention républicaine. Il est le quatrième à s'être exprimé dans ce sens. Seuls, le gouverneur Thomas-E. Dewey, de New-York, et le général MacArthur restent en dehors de ce groupe, parmi les candidats possibles dont les noms sont le plus souvent mentionnés.

Stassen a écrit au secrétaire de la Marine, Frank Knox, qu'il ne rechercherа pas personnellement à être mis en nomination mais que, s'il était nommé, il considérerait de son devoir d'accepter et qu'il lui faudrait obtenir un congé pour lui permettre de discuter des questions du jour.

L'ancien gouverneur du Minnesota se range avec Wendell-L. Willkie, le gouverneur John-W. Bricker, de l'Ohio, et le républicain Everett-M. Dirksen, de l'Illinois, tous des hommes qui ont manifesté leur intention d'accepter la candidature. Mais contrairement aux trois autres, il lui est interdit de mener sa campagne si, en ce faisant, il compromettait l'accomplissement de ses devoirs au service de la marine.

HOTEL MONTCALM
161-169 rue St-Jean, Québec, P. Q.
Chambres simples, avec eau courante, $1.25 avec douche $1.50 ; avec bain $1.75 en montant.
Repas table d'hôte $0.75.

Une coulée de lave du Vésuve a atteint une troisième ville

Après en avoir complètement ravagé deux autres. — La lave ne laisse rien derrière elle. — Les villageois fuient en emportant tout ce qu'ils peuvent. — San Sebastiano et Massa di Somma détruits. — Cercola menacée.

Sur les pentes du Vésuve, 22. — (P.-A. — Par Joseph Morton, de la Presse Associée. — Les ruisseaux de lave jaillissant du Vésuve, multipliés par une nouvelle et violente éruption, ont englouti une ville au cours de la nuit dernière et en menacent deux autres à la base du mont, après avoir englouti deux villages durant la journée.

Deux garçons italiens furent tués par l'explosion d'une citerne de pierre à Massa di Somma, après que la lave qui s'était répandue au-dessus eut porté l'eau à son point d'ébullition.

Sur les pentes du mont Vésuve, 22 — (PA — Par Joseph Morton, de la Presse Associée) — Une avalanche de lave, roulant de la bouche du Vésuve, continuait hier soir de descendre vers la plaine, atteignant presque le seuil d'une troisième ville italienne après en avoir complètement ravagé deux autre.

Tandis que les villageois fuient devant le danger, emportant tout ce qu'ils peuvent de leurs effets personnels, cette vague de pierre fondue recouvre sous sa masse incan-

(Suite à la page 11, 6e col.)

La région du Pas-de-Calais subit de nouvelles attaques aériennes

Les gros bombardiers américains n'ont essuyé aucune perte au cours de ces raids. — Des chasseurs des Etats-Unis attaquent des aérodromes en France. — 20 avions nazis sont abattus par des Mustangs.

D'une base de chasseurs du C.A.R.C. en Angleterre, 22. — (P.C.) — Pénétrant en France jusqu'à une bonne profondeur, deux Mosquitos de l'escadrille City of Edmontoin du C.A.R.C. ont descendu trois avions nazis au-dessus des aérodromes de Haguenau et Luxeuil et laissé en feu une vingtaine de chasseurs, bombardiers et glisseurs au sol.

Ce raid représenta une pénétration en France de plus de 300 milles.

Londres, 22. — (PA — Par W. - W. Hercher, de la Presse Associée) De gros bombardiers américains ont attaqué hier la côte d'invasion du Pas-de-Calais, dans le nord de la France, sans essuyer la moindre perte, et des chasseurs américains ont effectué une course de 450 milles en France occupée, attaquant des aérodromes et détruisant 20 avions ennemis.

Depuis Paris jusqu'aux Pyrénées, sur la frontière d'Espagne, ces chasseurs, des Mustangs qui combinent une grande puissance de vol avec des vitesses allant jusqu'à 425 milles à l'heure, descendirent 11 avions ennemis et en détruisirent neuf au sol.

Hier soir on annonça que sept chasseurs américains manquaient à l'appel.

La destruction de 20 avions nazis par ces Mustangs indique ce que ces puissants appareils pourront accomplir lorsqu'ils seront appelés à soutenir l'invasion du continent.

Hier soir la radio allemande annonça que des "raiders de nuisance" rôdaient au-dessus de l'Allemagne occidentale.

Au cours de la nuit de lundi à mardi, des Lancasters de la R.A.F. attaquèrent des fabriques d'explosifs à Angoulême, 60 milles au nord-est de Bordeaux, France.

Journal suspendu

Stockholm, 22. — (P. C.) Des rapports d'Helsinki ont annoncé hier que les autorités finnoises avaient confisqué les exemplaires d'un journal qui publiait une dépêche de la Presse Associée révélant que le feld-maréchal baron Carl Gustaf Mannerheim avait averti le gouvernement que les lignes finlandaises ne pourraient pas tenir, advenant une offensive russe.

Défaite nazie en Bosnie

Londres, 22. — (P. C.) Les partisans du maréchal Josip Broz ont infligé de lourdes pertes à des forces allemandes et ustashi (indigènes pro nazis) dans l'est de la Bosnie, et tué 300 soldats bulgares en Macédoine, a-t-on appris hier soir.

Les négociations de paix entamées entre la Finlande et l'U. R. S. S. sont abandonnées

Moscou fait retomber sur Helsinki la responsabilité des conséquences à venir. — La Finlande avait déclaré les propositions soviétiques difficiles à accepter. — L'U.R.S.S. accorda aux Finnois un délai de 18 jours.

Londres, 22. — (P.C.) — La possibilité que les Etats-Unis rompent leurs relations avec la Finlande a été discutée par les diplomates hier, à la suite du rejet des offres de paix de la Russie par le gouvernement finnois. On considère que le refus de la Finlande a accordé un troisième point à Hitler dans la récente lutte diplomatique entre l'Axe et les Alliés.

Le premier point gagné par Hitler fut quand la Turquie repoussa les efforts des Alliés pour la faire entrer dans la guerre et le deuxième quand le premier ministre Eamon de Valera refusa d'expulser de l'Eire les représentants diplomatiques de Berlin et de Tokio.

Londres, 22. — (P.C.) La Finlande a annoncé hier qu'elle rejetait les propositions d'armistice de Moscou et quelques heures plus tard, la capitale soviétique radiodiffusa une déclaration soviétique officielle disant que ce refus faisait retomber sur le gouvernement finnois la pleine responsabilité de conséquences à venir.

Dans leur ensemble, ces deux déclarations signifient que les négociations de paix entre la Finlande et l'Union soviétique sont bel et bien abandonnées.

La déclaration de Moscou fut bré-

(Suite à la page 11, 6e col.)

Grève en Angleterre

Londres, 22 — (PC) — Une nouvelle grève noire non autorisée a éclaté hier soir dans le Yorkshire, alors que les mineurs des Galles retournaient à leur travail et qu'il ne restait plus qu'une poignée de grévistes, sur 100,000 qu'ils étaient il y a quelques jours.

38 porte-avions donnés à la G.-B.

Washington, 22 — (P.A.) Trente-huit porte-avions d'escorte, l'arme la plus efficace contre les sous-marins nazis, ont été mis à la disposition de la Grande-Bretagne pour l'aider à la poursuite de son effort de guerre, a annoncé le secrétaire de la Marine Frank Knox. Les porte-avions ont été fournis à la Grande-Bretagne par l'effet du plan de prêt-location.

Knox, qui parlait à une conférence de presse, a déclaré que ceci rappelait les jours qui ont précédé l'entrée en guerre des Etats-Unis, alors que 50 destroyers américains ont été fournis à l'Angleterre, en retour de certaines bases navales et aériennes.

"La flotte des 38 porte-avions, a dit le secrétaire Knox, fera désormais partie de la flotte anti-sous-marine des Nations unies". Il a ajouté que 50 autres vaisseaux de ce type sont en opération avec la flotte américaine, tant dans l'Atlantique que dans le Pacifique.

La propriété des vaisseaux reste aux Etats-Unis, et ils pourront revenir aux Etats-Unis, après la guerre, si ce pays désire se prévaloir de son option.

Des Nippons sont passés aux Indes

New-Delhi, 22, (P.A. — Par Charles Grumich, de la Presse Associée) Des forces japonaises progressent en nombre le long de la frontière entre la Birmanie et Assam, dans le nord-ouest, a annoncé hier le commandement allié.

(La radio de Singapour prétend que des forces japonaises, soutenues par des forces hindoues libres, ont passé de la Birmanie dans l'Inde et se battent maintenant en territoire hindou.)

Des forces alliées opérant dans le nord-est de la Birmanie ont remporté des "victoires inattendues" en se précipitant dans la vallée de Mogaoung et en s'emparant de Sumprabum, 70 milles de la frontière chinoise.

Des parachutistes nazis ont réoccupé l'hôtel de Cassino

Les soldats les plus endurcis de l'armée allemande ont été lâchés dans la bataille. — L'hôtel Continental change de nouveau de mains. — Les Néo-Zélandais doivent céder l'immeuble fortifié. — La côte 165.

Sur le front de Cassino, 22. — (P.C.-Reuters) — Des forces de la 5e armée alliée ont occupé des positions en arrière de l'hôtel Continental occupé par les nazis, dans Cassino ravagé, et elles plantent actuellement des mines dans les environs pour prévenir toute infiltration ennemie.

Naples, 22, (P.A. — Par Richard Massock, correspondant de la Presse Associée) — De jeunes parachutistes nazis fanatiques — peut-être les hommes les plus durs à cuire de l'armée allemande — ont trouvé le moyen de réoccuper les ruines de l'hôtel Continental à la limite de Cassino, et ils continuent de livrer une bataille désespérée pour la possession de hauteurs vitales en arrière de ce bastion, a-t-on annoncé hier.

Avant-hier, des troupes et des tanks néo-zélandais s'étaient frayé un chemin jusqu'à l'hôtel et avaient fait 180 prisonniers, mais dans la soirée, les Allemands contre-attaquèrent avec furie après avoir reçu de leur commandant, le lt-général Richard Heidrich, l'ordre de rejeter les Alliés hors de Cassino.

Des forces néo-zélandaises et hindoues occupent encore la gare et la colline du château sur le versant du mont Cassin, mais les nazis contre-attaquent violemment.

Dans une dépêche datée du front

(Suite à la page 11, 8e col.)

27 autres vaisseaux japonais coulés par les forces alliées

L'aviation et la marine anglo-américaines ont fait subir de nouvelles pertes à la flotte nippone. — Les Américains ont envoyé par le fond 15 vaisseaux et les Anglais en ont coulé sept. — L'aviation en détruit cinq.

Washington, 22. — (PA — Par Hamilton W. Faron, de la Presse Associée) Le travail d'équipe anglo-américain dans l'air et sous l'eau a fait perdre 27 autres navires à la flotte marchande japonaise de plus en plus réduite, a-t-on annoncé hier.

A Washington, M. Frank Knox, secrétaire de la Marine, déclara que des sous-marins américains avaient coulé 15 navires de commerce.

A Londres, l'Amirauté révéla la destruction de sept navires nippons coulés par des sous-marins anglais.

Du Q. G. du sud-ouest du Pacifique, un communiqué annonça que des avions américains avaient coulé un convoi de cinq navires qui faisait route vers le bastion japonais d'Ouéouak.

M. Knox qualifia l'attaque sous-marine de "l'une des plus importantes opérations du Pacifique". Il ajouta que l'ennemi a de plus en plus de misère à maintenir ses lignes de ravitaillement.

On calcule qu'à date les sous-marins américains ont coulé, probablement coulé et endommagé 641 navires nippons à eux seuls. En ajoutant ce chiffre au total des navires ennemis détruits par les vaisseaux de surface ou les avions alliés, le nombre des unités japonaises coulées ou endommagées dépasse 2,000.

Avions nazis détruits

Londres, 22 — (PC) — Des Mosquitos de la R.A.F. ont détruit hier soir trois avions allemands au-dessus du territoire ennemi et en ont incendié d'autres au sol.

Les élections à Sherbrooke

Sherbrooke, 22. — (P.C.) — M. J.-W. Genest a été élu hier par par acclamation à la mairie de cette ville, succédant à M. A.-C. Ross. Trois nouveaux venus au conseil de ville furent également élus par acclamation. Ce sont : Hector Lanctôt, au siège No 2 du quartier du Centre, qui succède à M. Genest; J.-D. Tremblay, au siège No 1 dans le quartier du Sud, qui succède à M. J.-A. Robert, et Sylvio Rousseau, qui succède à M. J.-A. Savard dans le quartier Est. Au siège No 1 du quartier Centre, Eugène Gervais a été réélu par acclamation.

Tous sont revenus au pays

Ottawa, 22. — (P.C.) — Huit journalistes, après avoir visité l'Angleterre au cours de ces dernières semaines, sont rentrés au pays, a-t-on appris hier soir. Ces journalistes sont MM. Robert Rankin, du Halifax Herald, George-C. Ferguson, du Free Press de Winnipeg, Joseph Barnard, rédacteur en chef du Soleil, Québec, Vernon Kipp, de l'Ottawa Journal, Kenneth Wilson, de MacLean's Publishing Co., Toronto, Charles Allbon, du Record, Springhill, N.-E., Roy MacLean, de The Courrier, Kelowna, C.-C., et Wilson Woodside de Radio-Canada, Toronto.

Lévis
ET LA RIVE SUD

Chambre de Commerce

Une assemblée générale des officiers et membres de la Chambre de Commerce senior de Lévis sera tenue demain soir, à 7 h. 45, au second étage de l'hôtel de ville. Plusieurs questions intéressant le commerce et l'industrie de notre région seront discutées et ce sera la dernière réunion avant celle qui aura lieu pour l'élection des nouveaux officiers.

Débat couronné de succès

Le grand débat oratoire mixte annuel, organisé par la J. I. C. F., de Bienville, qui a eu lieu lundi soir dernier, au théâtre Canada, a obtenu un véritable succès et a fait salle comble. Il fut présidé par le Dr Georges Lepage et les membres du jury étaient M. l'abbé Emile Bernard, Mlle Gabrielle Lamontagne et le Dr Roméo Bourget. Le débat avait pour sujet intéressant "Tête de papa", ayant comme défenseurs Mlle Jeannine Guay et M. Arthur Lafrance, ainsi que "Coeur de maman", que défendaient Mlle Hélène Ferland et M. Gabriel-Maurice Pelletier.

M. G.-M. Pelletier a débité son discours avec une éloquence remarquable et un feu qui a soulevé l'auditoire. Mlle Jeannine Guay a présenté un travail d'une grande solidité. M. Arthur Lafrance, très convaincu de son sujet, en bon philosophe qu'il est, conquit d'emblée l'assistance, et Mlle Hélène Ferland, très féminine et personnelle, présenta un magnifique travail.

Le mot de bienvenue fut donné, au début du débat, par Mlle Roselyne Forgues, présidente de la J. I. C. F.

Les quatre orateurs s'en sont tirés avec un brio remarquable et méritent nos chaleureuses félicitations.

Le jury déclara Mlle Guay et M. Lafrance, défenseurs de "Tête de papa", comme vainqueurs de la joute oratoire qui fut chaudement disputée.

Dans un beau programme de chant, Mlle Lucille Poiré émerveilla l'assistance par sa jolie voix, et Mlle Aline Hamelin se fit entendre dans plusieurs morceaux de piano.

Comité des citoyens

Ce soir, à 8 h., en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, aura lieu une assemblée des citoyens de Lauzon, sous la présidence du lieut.-col. J.-E.-P. Bergéron. Ce comité chargé de l'organisation de la fête en l'honneur du lieut. Guy Robitaille soumettra un rapport détaillé.

Séance du conseil de ville

Une séance du conseil municipal de Lévis sera tenue ce soir, à 8 h., sous la présidence du maire J.-Adélard Bégin.

Convention

Une convention des gérants de division de la Cie d'assurance-vie La Laurentienne vient d'être tenue à son siège social, à Lévis. Elle s'est ouverte lundi matin, sous la présidence du Dr J.-A. Tardif, président de la compagnie, et s'est terminée hier soir. Les travaux furent dirigés par M. Bernard Benoit, gérant général adjoint. M. Jean-Paul Guimont, C.G.A., actuaire, et Me René Laflamme, secrétaire-trésorier, ont pris part aux délibérations. Les divisions suivantes étaient représentées : Lévis, par M. J.-B.-A. Gosselin; Québec, par M. Alphonse Tardif; Montréal, par M. Paul Guertin; Trois-Rivières, par M. Roland Paillé; Sherbrooke, par M. Gustave Richard; Lac St-Jean, par M. J.-H. Bégin; Bas du fleuve, par M. J.-E. Dugas; Valleyfield, par M. Joseph Primeau, et Provinciale, par M. Claude Nadeau.

Clinique

Il y aura clinique de bébés et immunisation contre la diphtérie, demain après-midi, de 2 h. à 2 h. 30, à l'école du Chantier-Russell, à Ste-Jeanne d'Arc, ainsi que de 2 h. 30 à 4 h. 30, au bureau de l'Unité sanitaire, rue St-Joseph, à Lévis.

Note personnelle

M. J.-Ernest Bolduc, ex-maire de Lauzon, est parti hier en voyage d'affaires à Ottawa.

Mystère de sainte Thérèse

Ce soir, à 8 h. précises, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, aura lieu la dernière représentation du Mystère de sainte Thérèse de Lisieux.

Clôture des quarante-heures

Hier matin, à 8 h., en l'église de Lauzon, a été chantée la grand'messe des quarante-heures diocésaines commencées dimanche.

Messe pour les Congréganistes

Demain matin, à 7 h., en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, sera chantée une grand'messe pour le repos de l'âme des Congréganistes défunts.

Funérailles de M. Médéric Rouleau

Ce matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de M. Médéric Rouleau, célibataire, beau-fils de feu le capitaine Onésime Rouleau, décédé dimanche dernier, à l'âge de 71 ans et 4 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille.

Les affaires municipales à Lauzon

Une séance du conseil municipal de Lauzon a été tenue lundi après-midi, sous la présidence de M. le maire J.-A. Allaire. Tous les échevins étaient présents.

Le conseil a adopté une résolution pour féliciter M. l'échevin Adjutor Leblond, président du comité des amendements et tous ceux qui lui ont accordé leur concours bénévole pour le grand succès obtenu dans l'organisation des amusemens d'hiver et particulièrement lors du festival le 27 février dernier. Le conseil les a remerciés pour leur dévouement à procurer des divertissements sains et honnêtes à toute la population.

Le conseil a accordé, à partir d'avril prochain, une augmentation de salaire de $2 par semaine à M. Armand Ruel et Joseph Poisson, hommes de police et du feu; de $1. par semaine à M. Joseph Bois; a fixé à $25 par semaine le salaire M. Joseph Legrand, ingénieur à l'usine de filtration et fixant le salaire de M. Pierre Félice à 50 centins de l'heure.

Le conseil a chargé le tresorier de rembourser à M. Joseph Dumas, cultivateur, toutes les dépenses légales faites par ce dernier en rapport avec l'achat de terrains de la ville, en plus du montant payé pour l'achat et pour les taxes municipales et scolaires payées par M. Dumas.

A la demande de la Chambre de Commerce junior, de Lévis, le conseil lui a voté le montant de $25 pour aider à la campagne anti-vénérienne entreprise dans le but de renseigner et protéger la population contre ce véritable fléau.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement no 207, fixant le taux de la taxe foncière pour 1944, à 80 centins dans le cent piastres, soit le même que l'an dernier. Dans le règlement il est dit que les dépenses prévues seront de $67,195.80 et avec le taux de 80 centins sur l'évaluation de $5,006,937, cela donnera $40,000. de revenus et avec $28,968 d'autres revenus, cela donnera un total de $68,968. de revenus, soit ce qui sera suffisant pour rencontrer les dépenses de $67,195.80. Ce règlement sera soumis en deuxième lecture à la prochaine séance du conseil.

Le conseil a adopté en première lecture le règlement no 208, fixant le taux de l'eau pour 1944, à $25 par logement, soit le même que l'an dernier. Dans le règlement il est dit que les dépenses seront de $79,376.69 ea le revenu de $79,610. Ce règlement sera soumis en deuxième lecture à la prochaine séance du conseil.

M. l'échevin Leblond a de nouveau parlé de la question de donner des noms à certaines rues dans la ville, que la chose s'impose et cause des ennuis sérieux aux contribuables demeurant dans ces endroits. Après discussion de la question, il est décidé de remettre la chose à la prochaine séance du comité pour étude plus approfondie et à une prochaine réunion du conseil, un règlement sera soumis pour donner des noms ces rues.

M. l'échevin Bouchard a parlé du projet dont il est question pour le tronçon devant partir de Lévis pour aller relier la route Trans-Canada, sur la route St-Henri. Il dit dit qu'à Lévis, on a étudié trois projets de tronçon, l'un devant passer dans la partie centrale, l'autre dans la partie ouest et le troisième dans la partie est. On a semblé favoriser le projet de la partie ouest, ajoute M. l'échevin Bouchard, et dans mon opinion cela ne servira aucunement à décongestionner la circulation du trafic dans Lauzon. Il fait remarquer que pour Lauzon, le projet de la partie est sera préférable. Le conseil a adopté une résolution pour favoriser le projet du tronçon devant passer par la partie est de Lévis, projet qui fut le premier étudié. Copies de cette résolution seront transmises au premier ministre de la province, à l'honorable ministre provincial de la Voirie, aux députés du comté de Lévis, aux députés des comtés de Bellechasse et de Montmagny, ainsi qu'aux deux Chambres de Commerce de Lévis.

Un groupe d'amateurs de courses de chevaux de Lauzon et Lévis ont eu une assemblée mercredi dernier et ont formé un comité qui s'occupera de choisir un terrain pour une piste de courses dans Lauzon. Le comité a écrit au conseil pour lui demander de bien vouloir approuver le projet d'une piste et lui aider et jugé le plus convenable à cette fin. M. le maire Allaire et M. l'échevin Laflamme disent avoir assisté à cette assemblée et approuvent le projet d'avoir une piste pour courses de chevaux dans Lauzon, vu que cela semble très populaire. Comme il est question de deux terrains, ils suggèrent d'attendre que le choix soit fait sur celui qui rencontrera le mieux les vues des membres du comité et à une prochaine séance le conseil pourra être mieux en mesure d'appuyer le projet. Le conseil appuie les remarques de M. le maire Allaire et de M. l'échevin Laflamme.

M. l'échevin Turgeon parle de la question du ramonage des cheminées dans la ville. Il dit qu'il existe un règlement adopté l'automne dernier et serait en faveur qu'il soit appliqué. M. le maire ainsi que les nouveaux échevins demandent au greffier d'en faire la lecture et après un peu de discussion sur la question de savoir quand le ramonage devrait être fait, il est décidé de remettre l'étude du règlement en séance de comité et de ramener la question à la prochaine séance du conseil.

La séance est ensuite levée et ajournée à lundi soir prochain pour l'adoption en seconde lecture des règlements mentionnés plus haut concernant l'imposition des taxes foncières et d'eau pour 1944.

Chez le recorder

Son Honneur le recorder Emile Morin a condamné à $25 d'amende et aux frais ou à un mois de prison, pour ivresse, et à $40 et aux frais, ou à deux mois pour désordre, un petit vieux qui a comparu devant lui hier matin. Les deux sentences ne sont pas concurrentes ce qui veut dire qu'il en a pour trois mois. Le bonhomme n'était pas de bonne humeur et en avait contre les constables.

Trop d'importance

Toronto 22. — (P. C.) L'autorité canadienne de la Canadian Corps Association a déclaré hier que l'importance accordée à la bière au Canada, de nos jours, était une honte. La déclaration a été faite par l'intermédiaire d'un article publié dans le "Torth", organe officiel de l'association.

RHUMES DE CERVEAU

Voici comment soulager vos souffrances

Mettez dans chaque narine du Va-tro-nol à 3 fins . . . (1) Il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère.

VICKS VA-TRO-NOL

SIROP GRAY

gomme d'épinette rouge

Soulage toux sèche et pénible et adoucit l'irritation et la sécheresse de la gorge. Essayez la préparation GRAY et bénéficiez de son action calmante.

LES EMPLATRES LARIVIERE aident à soulager les maux et douleurs musculaires. Exigez-les chez votre pharmacien.

Les Gâteaux d'Aujourd'hui ont besoin de la GARANTIE SWANS DOWN

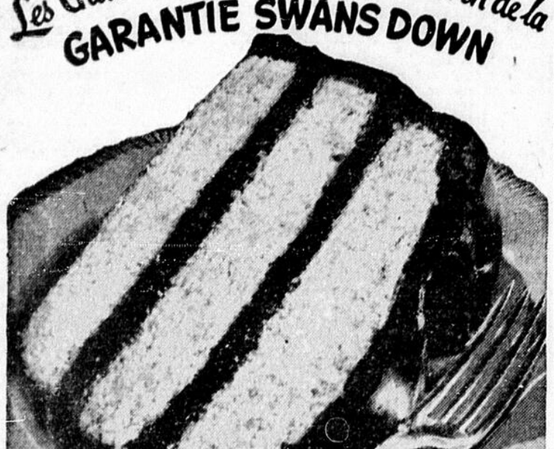

MAINTENANT plus que jamais, il vous faut la garantie de recettes sûres . . . de bons ingrédients sûrs! De plus en plus de femmes se servent de la Swans Down pour s'assurer des gâteaux qui sont levés . . . légers comme du duvet . . . tendres . . . superlativement délicieux!

La Swans Down est faite spécialement pour faire de *meilleurs gâteaux.*

Faite avec du blé tendre d'hiver sélectionné . . . tamisée et retamisée à travers de la soie jusqu'à ce qu'elle soit 27 fois plus fine que la farine ordinaire! Demandez de la Swans Down à votre épicier— et ayez la satisfaction de faire toujours des gâteaux *extraordinairement* bons. Il y a 9 recettes essayées sur chaque boîte de Swans Down.

● Si un gâteau vaut la peine d'être fait, il vaut la peine d'être fait avec de la

FARINE À GÂTEAUX **SWANS DOWN**

MARQUE DÉPOSÉE — Un Produit de General Foods

★

Pour ménager vos souliers

par LAURA WHEELER

No 726

Si vous voulez être confortable dans votre maison et en même temps ménager vos chaussures, pourquoi ne pas vous tricoter ces pratiques "babouches" en gros coton fort.

Elles sont très faciles à faire et peu coûteuses. Le patron 726 se trouve dans les grandeurs petite, medium et large, et contient toutes les indications nécessaires, de même qu'une liste du matériel requis.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 15c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Nouvelle crème désodorisante

aide sûrement à

enrayer la transpiration

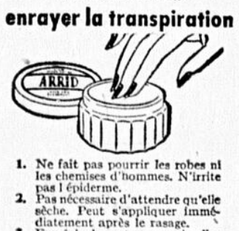

1. Ne fait pas pourrir les robes ni les chemises d'hommes. N'irrite pas l'épiderme.
2. Pas nécessaire d'attendre qu'elle sèche. Peut s'appliquer immédiatement après le rasage.
3. Empêche la senteur aux aisselles et aide à enrayer sûrement la transpiration.
4. Une crème pure, blanche, antiseptique, qui ne tache pas et disparaît.
5. N'abîme pas les tissus. Approuvée par l'American Institute of Laundering. Employez Arrid régulièrement.

Arrid est le désodorisant qui se vend le plus

39¢

Guaranteed by Good Housekeeping

Aussi en pots à 15¢ et 59¢

ARRID

MON HALEINE EST BONNE!

Rappelez-vous que **76%**

de tous les adultes ont mauvaise haleine! Ne prenez pas de chance—employez la

POUDRE À DENTS COLGATE

Des épreuves scientifiques prouvent à l'évidence que dans sept cas sur dix la POUDRE À DENTS COLGATE arrête la mauvaise haleine orale à l'instant.

ECONOMIQUE! Comparée à d'autres grandes marques, une grosse boîte de Colgate vous donne jusqu'à 30 *brossages en plus,* la boîte géante, jusqu'à 40 *brossages en plus*—sans coûter un cent de plus!

CONSEIL AUX FUMEURS! La poudre à dents Colgate est un des moyens les plus rapides et les plus faciles de se protéger contre les taches et l'haleine de tabac! Procurez-vous de la Colgate aujourd'hui.

POUDRE À DENTS COLGATE 25c 40c

PURIFIE L'HALEINE TOUT EN NETTOYANT LES DENTS

BROSSE À DENTS COLGATE EN NYLON — VALEUR SPÉCIALE 29¢

Nettoie dans les coins difficiles. Les soies Nylon de Colgate ne peuvent se détremper.

Il importe tant que vous soyez d'attaque aujourd'hui

C'EST un réveille-matin et non pas un clairon qui vient vous tirer du sommeil! N'oubliez pas, cependant, que "là-bas" un de nos gars derrière sa mitrailleuse, une estafette sur une route balayée par les obus, une équipe de la défense contre-avions, comptent sur vous. Ils ne peuvent, eux, voir à l'expédition outre-mer d'un matériel de guerre indispensable ou à la distribution au pays de précieuses marchandises; c'est là votre importante tâche! Pour l'accomplir comme il convient, vous vous devez d'être toujours d'attaque.

Sal Hepatica permet souvent une grosse journée de travail au lieu d'une journée à moitié accomplie.

C'est de mauvais augure pour votre journée de travail, lorsque vous vous éveillez avec la migraine et mal-en-train par suite du besoin d'un laxatif. Pourquoi ne pas suivre alors ce conseil que vous donnent les milliers de personnes qui s'en remettent à Sal Hepatica pour les tenir toujours d'attaque ?

Sal Hepatica vous vient rapidement en aide. Bien qu'étant exceptionnellement doux et expéditif, il agit naturellement, sans malaise ni colique. Sal Hepatica aide aussi à combattre l'excès d'acidité d'estomac — ennemi de votre énergie. Voilà pourquoi 2 cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau peuvent constituer la différence entre une journée fatiguante où tout va mal et une bonne journée de travail bien accompli. Procurez-vous dès aujourd'hui, chez votre pharmacien, une bouteille de Sal Hepatica, format économique.

Quand vous éprouvez le besoin d'un laxatif, le cas est urgent--prenez Sal Hepatica; il est *rapide*

Sal Hepatica

Un produit Bristol-Myers—Fabrication canadienne

TARZAN — Episode 1221 — **Bonheur passager** — *Par Edgar Rice Burroughs* (Copyright Edgar Rice Burroughs Inc.)

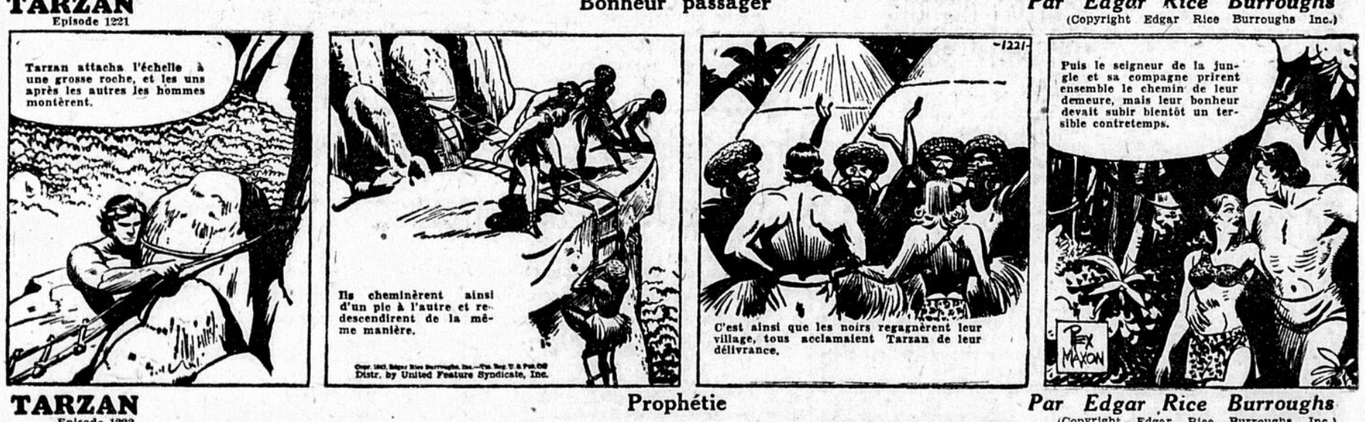

TARZAN — Episode 1222 — **Prophétie** — *Par Edgar Rice Burroughs* (Copyright - Edgar Rice Burroughs Inc.)

FEUILLETON DE L'EVENEMENT-JOURNAL

Toute ma vie près de toi

Par

FAITH BALDWIN

(Traduction de L'Evénement-Journal)

No 16

"Je suis sûr de moi", reprit Matthew sur un ton engageant. "Viens, Judy, ton cavalier ne t'en voudrait pas d'être en retard, mais mes patients ne peuvent attendre. Et vous, maman, aimeriez-vous à sortir?"

"Je dîne à la maison".

"Pensionnaire fidèle", murmura Matthew. 'Es-tu prête, Judy"

Judith embrassa Mary et serra la main d'Irène. "Je vous reverrai bientôt, je l'espère," lui dit-elle avant de sortir de cette demeure accueillante. Mais elle n'était pas seule, car Matthew était à ses côtés, avec ce même air de loyauté et d'arrogance qui, il y a des années, l'avait fait suivre constamment, reconnaissante pour un mot ou un commandement.

Il avait pris son bras et elle se tenait rigide, déterminée à n'y porter aucune attention, ne rien sentir et ne rien penser.

Ils sortirent et elle trouva le vent froid et humide, de légers flocons de neige commençant à tomber. Et Matthew lui dit en la reconduisant à sa voiture: "Prends garde pour ne pas glisser ! Non, glisse plutôt. Je suis habile à replacer les chevilles". Il rit aux éclats et ajouta: "Quel manteau de vison portes-tu là?"

C'était un manteau de vison, foncé et soyeux, le dernier cadeau de Noël de tante Ella. La neige blanchissait les cils de Judith et se répandait sur sa chevelure et sur son manteau de vision. "Tante Ella est très généreuse", dit-elle.

"Qui est son médecin?" questionna Matthew en souriant.

Il la conduisit à la voiture et tous deux partirent pour l'hôtel. Il conduisait trop vite, mais elle n'était pas effrayée; ni de sa façon de conduire, ni des rues glissantes ou du constable étonné... Un agent les arrêta et Matthew exhiba son permis de conduire: "Je vais chez un patient."

L'officier jeta un coup d'oeil incrédule sur Judith, hocha la tête et dit: "Je vous préviens, doc" et les laissa partir.

"Je puis me tirer de n'importe laquelle situation", s'exclama orgueilleusement Matthew et elle se sentit une envie de le tuer.

En cours de route, il parla d'Irène, de sa mère et de son travail. Sans embarras, il parla du bébé.

"Cela semble ridicule", dit-il. "Moi, avec un bébé!"

Un peu étonnée, Judith protesta. "Irène n'a pourtant pas l'air de croire que c'est ridicule."

"Ah, les femmes!" s'exclama Matthew avec un air d'affection tolérante. "Maman et elle m'étonnent constamment. Tant de douzaines de ceci, tant de douzaings de cela. Un homme est complètement perdu en deux occasions dans sa vie: le jour de son mariage et lorsqu'il est sur le point d'être père." Il sourit et ajouta: "Un instant, qu'est-ce que j'ai entendu dire au sujet de toi qui aurais été fiancée pour ensuite donner un congé au pauvre diable?

"C'est vrai", dit-elle.

"Quoi? Est-ce une répétition?"

"Je veux dire que c'est ce que tu as entendu dire et que c'est complet, il n'y a pas d'autres détails."

"Bien", dit Matthew, un peu décontenancé; "si tu le prends sur ce ton ne te confie pas à ton oncle."

134 B

Elle reprit: "Il n'y a rien à confier. Il — Dan — était très charmant. Je l'aimais beaucoup, mais.."

Judith s'arrêta. "Seulement une de ces choses", termina-t-elle.

Matthew parla gentiment. Elle aurait préféré qu'il ne le fit pas. Il empirait les choses. "Je suis désolé, Judy."

"Je ne le suis pas maintenant", dit-elle. "Seulement, au début. Bien, je déteste blesser quelqu'un."

Ils étaient rendus à l'hôtel. Elle sentit ses mains sur les siennes. Elle l'entendit dire: "Au revoir... à bientôt", et vit la voiture démarrer à toute allure. Elle ne se rendit pas compte combien de temps elle resta là, sur le pavé froid, pour le regarder aller.

Salon. Des commis souriants. L'ascenseur. La longue marche dans le corridor. Sa porte et sa mère qui était là avec tante Ella, en compagnie de quelques autres femmes qui sirotaient des coquetels.

"Tu as eu du plaisir?" demanda sa mère, et "Raconte-nous ce qui s'est passsé", ajouta tante Ella, lui présentant les plus vieilles dames. Elle leur sourit. "Il est tard et je dois prendre un bain et m'habiller avant de déguerpir. Le lever du rideau est assez tôt, m'a dit Jimmy."

"Jimmy Treadway?" demanda tante Ella en fronçant les sourcils.

"Lui-même."

Elle l'avait rencontré en Californie. Il jouait au polo là-bas. Il était un candidat possible et très charmant et, pensa-t-elle, plutôt en amour avec elle, bien qu'il ne lui ait pas encore fait de déclaration. Pendant un certain temps, Judith avait pensé qu'il serait facile d'aimer six pieds d'un homme agréable et six millions le dollars. Ce ne serait plus facile, maintenant.

Elle pénétra dans sa chambre, richement mais froidement meublée, enleva son manteau et le suspendit. Elle déposa son chapeau, sa bourse et ses gants. Ses gestes étaient entièrement mécaniques. Elle songea à la robe qu'elle devait revêtir, à un nouveau rouge à lèvres.

Mauvaise couleur de rouge à lèvres, avait dit Matthew.

Judith s'étendit sur le lit. Elle ne pleura pas, car elle ne le pouvait pas. Je ne pleurerai pas... je ne pleurerai pas! se dit-elle. Je n'y penserai pas... Certainement qu'il est possible de contrôler ses émotions. Il est même possible de les détruire.

Quelqu'un frappa. C'était Anna, la femme de chambre de tante Ella, qui entra avec ses yeux perdus, sa figure sans émotion et son corps de bois. Elle dit à Judith qu'elle préparerait son bain et sortirait sa robe.

Dîner et danse. La pièce de théâtre, Judith ne put jamais se souvenir de l'intrigue. Le souper dans un club et encore de la danse... Jimmy penchant sa tête, sa joue caressant la sienne et disant: "Tu es trop ravissante. Je ne pense qu'à toi. Quand nous reverrons-nous?"

Judith n'entra que très tard. Anna avait préparé sa robe de nuit et ses pantoufles. Il y avait une lettre de Dan... pauvre Dan, cher Dan! Il y avait des fleurs de quelqu'un d'autre. Et sur l'oreiller, une note de sa mère: "Chérie, j'espère que tu t'es bien amusée, dors bien."

Judith prit place devant le miroir et, pendant qu'elle étendait la crème de beauté, pensait: A quoi cela sert-il; quelle folle existence, chaque jour vous vous faites un visage que vous enlevez ensuite, une douzaine de fois peut-être.

Je suis jolie, pensa-t-elle, je suis jeune... Dan aimait mon visage... d'autres aussi. Je suis jeune et en excellente santé. Je peux vivre des années. Des années. Elle oublierait, peut-être très tôt. Peut-être n'était-ce qu'une fièvre passagère frappant sans avertissement et vous laissant faible et désemparé. Mais la guérison vient ensuite.

Judith se mit au lit et là, au dix-huitième étage, le bruit de la rue l'atteignait encore. Soudain, une ambulance passa lançant son cri lugubre... Ambulance, hôpital, médecin, Matthew. Tout cela revenait à lui, à la fin.

Je le connais depuis toujours et je ne le connais pas du tout, se dit Judith. Il me croit une enfant. Pourquoi penserait-il le contraire. Il est marié... depuis trois ans. Et il est en amour avec sa femme...

CHAPITRE XIX

Ne pense pas à Irène, Judith !

Mais il fallait presqu'invinciblement y penser à Irène. Il fallait penser à elle, à ses grands yeux, avec cette expression indéfinissable. Elle lui avait montré toute la lingerie de l'enfant, et Judith avait dit: "Mais il ne semble manquer de rien, et pourtant, j'aimerais à vous offrir quelque chose, pour lui".

On était tombé d'accord pour qu'elle lui achète une petite robe.

Judith réfléchit: "Il me faut aller faire des emplettes, et dire: "Je voudrais voir de la lingerie d'enfant", pensa-t-elle. Le bébé d'Irène, celui de Matthew..."

"Il ne faut pas que je pense à cela, se disait Judith, et je n'y penserai pas. Je vais m'en aller. J'ai envie d'aller à Palm Beach avec la soeur de Jimmy, elle est revenue ici pour quelques jours seulement, et je pourrais m'en retourner avec elle. J'ai tout le linge qu'il me faut, et Maman ne s'inquiétera pas. Elle est de retour à la maison maintenant et elle en est très heureuse, et ma tante Ella sera ravie.

"D'abord à Palm Beach, puis quelqu'un l'invitera peut-être à se rendre en Caroline du Nord ou bien à Aiken. Même ici, au village, je n'ai pas besoin de le voir, je n'ai besoin de voir personne. Je n'ai qu'à téléphoner à Mme Norman et à lui dire que j'ai été très occupée.

"Trop occupée pour être amoureuse d'un homme qui se faisait de moi l'impression que j'étais encore une enfant, qui ne savait pas que j'existais comme femme, mais je ne le sais moi-même que depuis quelques heures seulement — un homme qui était marié et heureux, et dont la femme attend un enfant.

Elle téléphonerait à Rose le lendemain matin et elle lui dirait: "Tu m'emènes à Palm Beach ? Et Rose le dirait à Jimmy. Il lui avait demandé avec insistance de les accompagner pour cette promenade, et elle avait refusé. Il lui avait dit: "Voulez-vous donc que je gèle dans ce pays glacial pour la seule raison que vous ne voulez pas aller dans le sud? Parce que si vous n'y allez pas, je n'y vais pas non plus.

Elle téléphonerait à Mary après une journée ou deux et elle dirait : "Je pars pour Palm Beach. Dites pour moi adieu à Irène et à Matthew".

Adieu à Matthew...

(à suivre)

MARS

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Chaque soir à CHRC

notre reporter vous donne, à 11 heures, un avant-goût des nouvelles que vous lirez le lendemain dans

"L'EVENEMENT-JOURNAL."

77e année — No 263 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, MERCREDI 22 MARS 1944 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

La session provinciale

Le Dr Paquette défend la doctrine prêchée par l'Union nationale; M. Lucien Plamondon accuse Duplessis d'avoir enrichi des favoris

Deux députés ont parlé hier sur le budget. — Le Dr Albiny Paquette, député de Labelle, déclare que l'U. N. ne fait que préconiser la politique prêchée par les libéraux depuis 25 ans. — Il rappelle le souvenir de la motion Francoeur en 1917. — M. Lucien Plamondon dit que le régime Duplessis a accumulé les déficits. — Débat ajourné par M. J.-S. Bourque.

(Par Maurice Bernier)

La séance d'hier après-midi, à l'Assemblée législative, a été consacrée à la continuation du débat sur le budget. Deux députés seulement, ont pris la parole: le Dr Albiny Paquette, (U.N., Labelle), et M. Lucien Plamondon (lib., Portneuf.)

Le Dr Paquette s'est appliqué, d'abord, à répondre aux reproches que l'hon. Valmore Bienvenue avait adressés au chef de l'Opposition, la semaine dernière, en l'accusant de nuire à l'effort de guerre parce qu'il critique Ottawa.

"Nous ne faisons qu'avancer dans les sillons que les libéraux ont tracés depuis 25 ans, a déclaré le député de Labelle, en rappelant qu'en 1917, au plus fort de la première grande guerre, la Chambre basse provinciale avait été saisie d'une motion d'un député libéral, la motion Francoeur, qui demandait que la province se sépare de la Confédération. Et le Dr Paquette d'ajouter que pendant 25 ans, les libéraux ont fait une propagande intense contre la participation du Canada aux guerres de l'extérieur.

Dans une autre partie de son discours, le député de Labelle a affirmé que l'U. N. ne mérite pas de reproches pour avoir dépensé $150,000,000 en trois ans afin de secourir les chômeurs et exécuter des travaux utiles, alors que l'on dépense la même somme en deux semaines, aujourd'hui, pour des oeuvres de mort.

M. Plamondon a accusé l'U. N. d'avoir enrichi des favoris et d'avoir accumulé des déficits. Il a cité deux contrats donnés sans soumissions dans son comté, à la veille des élections, comme preuve de ce qu'il venait d'avancer.

Le député de Portneuf a prévenu le chef de l'Opposition qu'il se trame un complot pour le remplacer par le député de Matane (l'hon. Onésime Gagnon). Il a parlé, ensuite, du projet d'étatisation de la Montreal Power et s'est déclaré convaincu que la loi que le gouvernement présentera sera de nature à mater le trust de l'électricité.

M. J.-S. Bourque (U.N., Sherbrooke), a ajourné le débat

LE Dr PAQUETTE

Le député oppositionniste de Labelle reprend le débat sur le budget en disant qu'il tient à rendre hommage à l'hon. Bienvenue "pour le bel effort qu'il a fait, la semaine dernière". Puis, il répond tout de suite au ministre de la Chasse et de la Pêche, sur un premier point.

Le Dr Paquette—"Le ministre nous reproche de parler d'Ottawa, lui dont le parti s'est accroché depuis 25 ans, aux basques des habits des politiciens d'Ottawa pour gagner des élections, qui a crié à tous les vents que pour sauver le parti, il faut être rouge à Québec et rouge à Ottawa. Lors de la guerre de 1914-18, il y avait ici, un gouvernement libéral qui dirigeait les destinées de la province et qui ne se faisait pas scrupule de parler de la guerre, d'attaquer ceux qui faisaient la guerre, à Ottawa. C'était très bien, alors. Il y eut même la fameuse motion Francoeur en 1917, au plus fort de la guerre, alors que sur la Somme, les Alliés reculaient, que nous assistions à des hécatombes et que nos fils se faisaient tuer. Cette motion Francoeur disait ni plus ni moins qu'il serait de bonne politique de briser les cadres de la Confédération pour que la province de Québec se sépare du reste du Canada. Et pendant que les libéraux se chauffaient les pieds ici, mon ami Bourque et moi-même, nous faisions notre devoir de l'autre côté des mers".

Pas deux poids ni deux mesures

Le Dr Paquette rappelle que sir Lomer Gouin protestait, alors, contre le service militaire obligatoire. Les libéraux applaudissaient, dit-il, parce que cela faisait leur affaire. Le ministre de la Chasse et de la Pêche, "le grand amiral de la flotte libérale", ne s'en scandalisait pas lui-même. Mais il ne peut y avoir deux poids et deux mesures, continue le député de Labelle.

oisstaibaxj a'dtan. cttyr)jlême,at

Le Dr Paquette.—"Nous voyons, aujourd'hui, une administration saper les fondements de ce que nous avons de plus précieux: la famille et les finances. Et après 25 ans d'une propagande libérale qui a tenté de faire admettre que nous ne devrions pas nous occuper des guerres en pays étrangers, les libéraux eux-mêmes sont obligés de constater que nous ne faisons aujourd'hui, que continuer d'avancer dans les sillons qu'ils ont eux-mêmes tracés, que nous défendons de bonne foi ce qu'ils ont voulu hypocritement défendre. Nous voulons être avant tout Canadiens, si le Statut de Westminster n'est pas un vain mot".

Le député de Labelle déclare, plus loin, qu'il y a 5 ou 6 ans, le gouvernement d'Ottawa prétendit n'avoir pas d'argent pour les chômeurs. Tout à coup, ajoute-t-il, "sous l'explosion d'un impérialisme soufflé', les milliards sortent comme par enchantement des coffres du pays.

Le Dr Paquette soutient que le discours de son collègue, le député de St-Jean (M. Paul Beaulieu) a confondu le Trésorier de la province. A Mont-Laurier, en 1939, dit-il, le premier ministre prétendait que l'U.N. avait augmenté la dette de $650 millions, que le crédit de la province était ruiné Et quinze jours plus tard, la province était sauvée, tout simplement parce qu'on avait remplacé le drapeau tricolore par un drapeau rouge.

La dette augmentée de $60 millions

Le Dr Paquette rappelle que le Trésorier a déclaré, dans son discours, que le gouvernement rembourse la dette à raison de $150,000 par semaine.

Le Dr Paquette : — "A ce rythme-là, ça fait $7,500,000 par année et $35,000,000 en quatre ans. Or, les Comptes publics nous prouvent, d'une façon indéniable, que depuis que le gouvernement est au pouvoir, la dette a augmenté d'au moins $60 millions. Depuis quatre ans, le contribuable québecois paie des taxes nouvelles à raison de $20 millions par année".

Le député de Labelle affirme que depuis 4 ans le gouvernement a imposé de nouvelles taxes pour plus de $100 millions en dépit d'une prospérité factice et sans chômage. alors que sous l'U.N., il fallait secourir des centaines de mille personnes, Le gouvernement libéral, dit-il encore, a encaissé $90 millions de revenus; et pourtant, il n'en a pas eu assez ; il a dû contracter des dettes. Et chaque fois que le Trésorier annonce un surplus, "un overall surplus", la province a un déficit et la dette augmente.

Le Dr Paquette : — "On nous a reproché d'avoir augmenté la dette alors que nous avons dû dépenser $150,000,000 pour donner du pain, donner des vêtements aux enfants, mettre un peu de feu dans le poêle, bref donner à manger à ceux qui avaient faim et à boire à ceux qui avaient soif, suivant le précepte évangélique. Nous avions un devoir à remplir, non pas à l'égard de la Grande-Bretagne ou de l'Italie mais pour les Canadiens du Québec. Et nous l'avons accompli. Nous n'avons pas regardé s'il y avait de l'argent dans la caisse ; nous avons dépensé. Et c'est là le plus beau titre de gloire du chef de l'U.N. Les triples farceurs d'en face qui se scandalisaient parce que nous avions dépensé $150,000,000 pour donner à manger sont les complices d'un gouvernement qui dépense $10,000,000 par jour, non pas pour sauver nos foyers mais pour sauver la civilisation et la chrétienté, pour sauver l'Empire comme on dit, aujourd'hui. Il est temps que nous redevenions Canadiens. La Princesse Alice a déclaré que le premier devoir d'un Canadien réside envers le Canada. Si on peut dépenser $150,000,000 en deux semaines pour sauver l'Empire, on peut le faire en trois ans pour sauver la population".

Les conscrits amenés de force

Le député de Labelle déclare que dans son comté on est allé chercher des conscrits la nuit. C'est cela, ajoute le Dr Paquette, "le service volontaire que le premier ministre de la province a vanté avec ses complices d'Ottawa". Dans la province, plus de 100,000 cultivateurs ont quitté leurs fermes pour s'enrôler ou travailler dans les usines de guerre. Au lieu de se contenter de déplorer, affirme le Dr Paquette, le premier ministre devrait se porter au secours de la classe agricole.

Le député de Labelle affirme que l'état de guerre a créé une multitude de problèmes que nos gouvernants doivent s'employer à régler. Il mentionne la désagrégation de la famille par l'absence de la mère, mobilisée pour le travail à l'usine, la criminalité des jeunes et même la diminution de la fréquentation scolaire.

Le Dr Paquette : — "On a passé une loi de fréquentation scolaire obligatoire mais, en dépit du bien qu'en disait le Secrétaire de la province, je constate qu'à Montréal 7,000 écoliers de moins ont fréquenté les écoles cette année."

M. Ferrier : — "Les chiffres du député ne sont pas sérieux."

Le Dr Paquette : — "Dans nos campagnes, il y a un grand nombre d'écoles de fermées faute d'instituteurs."

Le député de Labelle signale la crise du logement, dit que les petits propriétaires ne sont pas maîtres chez eux. Puis il soutient que la cen-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

(Suite à la page 7, 3e col.)

La députation vote un sixième provisoire du budget de 1944-45

Après avoir battu par 35 voix contre 11 une motion de censure de l'Opposition. — M. Duplessis consent à l'adoption du provisoire sans discussion. — Les statistiques provinciales. — Réponse de M. Drouin.

L'Assemblée législative a été appelée, hier après-midi, à voter un sixième provisaire du budget de 1944-45, au montant total de $9,-841,950. Sur proposition de l'hon. J. A. Mathewson, elle s'est formée en comité des subsides puis en comité des voies et moyens afin d'octroyer à Sa Majesté les crédits nécessaires pour l'administration des affaires publiques, après avoir repoussé une motion de censure de l'Opposition par un vote de 35 voix contre 11.

Le Trésorier venait à peine de proposer la formation du comité des subsides que M. Antonio Barrette (U.N., Joliette) se levait et proposait, secondé par M. Tancrède Labbé (U.N., Mégantic) un amendement à la motion de M. Mathewson.

Cet amendement disait textuellement ce qui suit:

"L'Assemblée législative de Québec consent à voter les subsides nécessaires à l'administration de la province, mais elle réclame pour les villages, paroisses et municipalités rurales de la province le bénéfice complet des avantages de l'électrification rurale, et déclare que c'est le devoir du gouvernement de la province de favoriser et d'aider généreusement, sans délai additionnel à l'organisation de coopératives régionales appartenant aux cultivateurs, indépendantes de la politique, et pouvant faire complètement bénéficier les cultivateurs de la province des avantages de l'électrification rurale, et cela, à des conditions pratiques et raisonnables pour les cultivateurs".

Mis aux voix, l'amendement de la gauche a été rejeté par 35 voix contre 11.

M. René Chaloult, député nationaliste de Lotbinière, s'est déclaré favorable à l'amendement mais il s'est abstenu de voter en disant que, sur une motion de censure, il ne voulait pas blâmer le gouvernement pour tout le reste de l'administration.

L'hon. Maurice Duplessis, parlant quelques minutes plus tard sur la motion principale, a fait observer que l'art. 378 des règlements de la Chambre stipule bien clairement que l'acceptation d'un amendement à la motion pour la formation du comité des subsides ne constitue pas un vote contre le budget. Et il a ajouté qu'il n'a pas été élu pour faire des compliments au gouvernement.

Le chef de l'Opposition a, ensuite, consenti au vote de ce sixième provisoire du budget sans discussion.

"Nous pourrions discuter la motion et proposer l'ajournement de la discussion", a-t-il fait observer. "Mais comme le peuple souffre déjà assez avec le gouvernement actuel, nous allons permettre au gouvernement de payer sans plus de retard les comptes en souffrance et les salaires. Nous ne discuterons donc pas la motion".

La résolution réglementaire a été lue et agréée en comité des subsides puis en comité des voies et moyens, puis un bill basé sur ces résolutions a subi séance tenante ses trois lectures sans opposition.

Les Statistiques provinciales

Au début de la séance, le chef de l'Opposition a déclaré avoir relevé une erreur dans deux volumes des Statistiques provinciales, "un document officiel qui doit offrir des garanties", a-t-il dit.

M. Duplessis a prétendu que dans le volume de l'année 1940, on mentionne qu'en 1938 et 1939, un montant total de $7,500,000 a été dépensé pour travaux remédiateurs au chômage. Dans le volume de 1941, a-t-il ajouté, le montant des mêmes dépenses est porté à $24,000,000.

"C'est une erreur de $17,000,000 faite volontairement", a déclaré le chef de l'Opposition. "Elle permet-

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Soulagez vos lèvres sensibles!

Prévenez la rugosité douloureuse

Des lèvres rudes et gercées sont douloureuses et vilaines—les microbes dangereux infectent facilement leur surface crevassée. Soulagez-les avec Lypsyl! Son action émolliente adoucit instantanément les membranes blessées, les garantit contre les microbes. La première application soulage merveilleusement—les lèvres reprennent leur souplesse normale. Achetez Lypsyl et employez-le régulièrement pour adoucir et protéger vos lèvres. En vente partout en bâtonnets commodes.

LYPSYL Rouge naturel ou Blanc invisible pour hommes et femmes

Fernand Plante est accusé de meurtre

St-Joseph de Beauce, 22. — (D.N.C.) — Fernand Plante, 25 ans, du rang Ste-Corinne, près de Beauceville, a comparu hier après-midi devant M. le juge Léonce Cliche, à St-Joseph de Beauce, sous une accusation de meurtre. La date de l'enquête préliminaire de Plante n'a pas encore été fixée mais on prévoit qu'elle aura lieu dans la semaine du 17 avril prochain. A l'issue d'une enquête tenue lundi après-midi à Beauceville par le Dr Rodolphe Auger, coroner, Plante a été trouvé responsable d'avoir participé à causer la mort de Onil Veilleux, 25 ans, aussi du rang Ste-Corinne. Veilleux perdit la vie dans une bagarre qui termina une soirée de la mi-carême chez les frères Fernand et Henri Plante, jeudi soir dernier.

La production de guerre canadienne atteint son maximum de rendement

L'expansion de notre effort de guerre industriel pourra se continuer dans certains domaines mais elle sera compensée par des réductions dans d'autres. — C.-D. Howe fait la revue des activités de son ministère.

Ottawa, 22 — (P.C.) — La production de guerre du Canada a maintenant atteint son maximum de rendement et l'expansion de notre effort de guerre industriel pourra se continuer dans certains domaines, mais elle sera compensée par des réductions dans d'autres. C'est ce que le ministre des Munitions et des Approvisionnements, l'hon. C.-D. Howe, a déclaré hier à la Chambre des Communes, en faisant une revue du travail accompli par le département qu'il administre.

M. Howe a fourni un long exposé des réalisations de son département, à l'occasion de l'étude des estimés budgétaires pour fins de guerre. Il a révélé que la valeur globale des commandes accordées jusqu'ici par son département s'élève à $9,450,-000,000.

Les productions de guerre pendant l'année financière 1943-44 ont atteint une somme de $3,435,000,000, une augmentation de $535 millions sur l'année précédente. Les dépenses au compte capital faites par le ministère s'élèvent maintenant à $850 millions.

Bien que la guerre entraine une déstruction de vies et de richesses, a dit M. Howe, le Canada trouvera une certaine compensation dans le fait que ses moyens de production auront augmenté lorsque la paix reviendra.

Le ministre a dit que les productions de guerre du Canada, évaluées en dollars, avaient atteint leur point culminant pendant le premier trimestre de 1944. Sur le million ou plus d'ouvriers directement ou indirectement employés pour la guerre, environ 800,000 sont affectés à la fabrication de matériel de guerre.

Il a déclaré, en traçant les grandes lignes du programme futur, que des besoins nouveaux dans la stratégie de la guerre pouraient nécessiter la fabrication de matériel différent et rendre désuet une partie du matériel actuel.

Il est souvent possible d'affecter des usines de guerre à de nouvelles tâches, mais certaines usines ne peuvent servir qu'à une seule fin et des congédiements ont été nécessaires à des endroits semblables. M. Howe a rappelé qu'il avait signalé cet état de choses en juin dernier et que son ministère travaillait avec le Service sélectif pour placer les ouvriers mis en disponibilité.

En ce qui concerne la production, M. Howe a révélé les faits suivants: Avions : le Canada a produit en 1943 4,133 avions, contre 3,811 en 1942. La valeur en dollars des avions construits a augmenté de 50 pour cent parce que l'on construit maintenant des appareils plus gros.

Véhicules blindés de combat : au 1er mars 34,000 véhicules semblables avaient été construits au Canada depuis le début de la guerre, dont 15,-500 en 1943 et 12,500 en 1942. La production dans ce domaine continuera à un rythme accéléré en 1944.

Camions : étant donné que l'on construit des véhicules plus gros et plus coûteux maintenant, la production a baissé de 192,000 unités en 1942 à 175,000 en 1943.

Canons, culasses et caissons : la production des canons pour l'armée, qui a été de 45,000 en 1943, va diminuer et on produira un peu plus de canons de marine.

Mitrailleuses et petites armes : la production a monté de 325,000 en 1942 à 580,000 en 1943 pour atteindre un total de 1,000,000 d'unités. La production sera "un peu plus forte" en 1944.

Cargos : 150 navires construits en 1943 contre 81 en 1942. Légère réduction de cette activité en 1944. Cent navires de guerre construits l'an dernier contre 117 en 1942.

Mme J. Lainé parle de l'effort de guerre des femmes anglaises

A son retour d'un voyage en Grande-Bretagne. — Membre des quartiers-généraux de la Croix-rouge canadienne. — 90 pour cent du personnel des usines anglaises sont des femmes. — Gratitude à l'endroit du Canada.

Toronto, 22. — (PC) "Parler de l'effort de guerre, en Angleterre, c'est parler des femmes", dit Mme Jules Lainé, du personnel des quartiers généraux de la Croix-rouge, qui a visité la Grande-Bretagne, récemment, avec trois autres femmes déléguées par le ministère des Services nationaux de guerre, afin d'y observer l'effort volontaire des femmes anglaises.

"Près de 90 pour cent du personnel des usines de guerre est composé de femmes. A bord des trains, des autobus, des tramways, des cantines mobiles, les opérateurs sont toujours des femmes", explique-t-elle, dans une interview qu'elle a donnée, à sa demeure, ici.

Elégante, très jolie, Mme Laine, autrefois de Calgary, gradua en Droit, à l'université de cette ville, alors qu'elle n'avait pas encore 21 ans. En Grande-Bretagne, elle a visité les abris, les hôpitaux, les usines et les pouponnières, sous l'égide de la Croix-rouge, de l'association ambulancière Saint-Jean, le service volontaire féminin et le ministre de l'Information de guerre. Ce qui l'a frappée davantage, durant son séjour de neuf semaines là-bas, c'est l'importance des nouvelles responsabilités abandonnées à la femme anglaise et l'admirable façon dont elle s'est montrée à la hauteur de la tâche.

Partout, dit-elle, elle a été frappée par la gratitude immense que l'on professe à l'égard du Canada, et l'intérêt considérable que l'on porte à notre dominion. Plusieurs lui ont exprimé le désir de venir s'établir chez nous, après la guerre.

La ville de Londres est gaie, en dépit des obstacles nombreux aux déplacements, du blackout et des occupations, qui commencent à très bonne heure, le matin. Les cinémas

(Suite à la page 11, 7e col.)

Hull devra augmenter ses taxes si on ordonne une hausse des salaires

Pour les policiers et les pompiers de la cité. — Ou encore on devra fusionner les deux services. — Une déclaration du maire Raymond Brunet à l'enquête de la commission de conciliation. — Un montant de $35,000.

Hull, 22. — P.C.) Le maire Raymond Brunet, de Hull, a déclaré, hier, devant une commission de conciliation étudiant la requête des membres de la sûreté et de la brigade des incendies de la ville pour une augmentation de salaire de $1.50 par jour, qu'une telle requête était "prématurée" parce que les revenus de la cité sont insuffisants pour y satisfaire.

L'augmentation demandée signifierait une dépense additionnelle de 35,000 à $36,000 par année, dit M. Brunet. Si la cité était forcée de l'accorder, les taxes devraient être accrues ou les services du feu et de la police devraient être fusionnés avec un personnel remplissant les deux fonctions, comme la chose se pratique dans d'autres municipalités du Québec.

Il a dit ne pas savoir si la dernière solution serait sage. Les policiers et les pompiers reçoivent des uniformes, ont deux semaines de vacances payées par année et sont payés en cas de congés de maladie, avantages dont ne jouissent pas les menuisiers ou les manoeuvres.

Le maire dit que les pompiers et les policiers ont reçu une augmentation de 75 cents par jour en 1941. Cette dépense fut soldée grâce à une augmentation de la taxe foncière. Il a ajouté que si une augmentation était accordée aux policiers et aux pompiers, les employés des autres département feraient tout probablement des demandes similaires.

Pour augmenter les salaires de tous les départements des employés municipaux, il faudrait une somme additionnelle de $75,000 à $100,000 par année, mais M. Brunet s'est défendu énergiquement de croire que les policiers et pompiers ne méritaient pas des émoluments supérieurs.

Les demandes sont écoutées par une commission de conciliation nommée par le ministère provincial du Travail, et composée du juge Honoré Achim, Fernand Major et A.-A. Farley, de Hull. L'enquête se poursuit aujourd'hui.

La Montreal Power transmet une partie de ses parts à une autre compagnie à charte fédérale

Pour se réserver des fonds pouvant servir à protéger les droits et intérêts de ses actionnaires, advenant une expropriation totale, la Montreal Power transmet une partie de ses valeurs de placement à une nouvelle corporation, la Southmount Investment Company Limited.

Montréal, 22, (P.C.) — La Montreal Light Heat and Power Consolidated a annoncé hier qu'une "partie limitée des valeurs de placement" de cette corporation a été transférée à une nouvelle compagnie, la Southmount Investment Company Limited.

Cette nouvelle, sous forme de lettre aux actionnaires, sous la signature du président, M. John-S. Norris, dit que la mesure a été prise "pour assurer, advenant une expropriation totale, que les moyens nécessaires pour protéger vos droits comme actionnaires de cette compagnie continueront d'être à notre disposition".

Un projet de loi proposant l'expropriation de la Montreal Light Heat and Power doit être présenté à la Législature provinciale prochainement.

(N. de la R.: Interrogé hier soir au sujet de cette nouvelle, le premier ministre de la province, l'hon. Adélard Godbout, a refusé de faire aucun commentaire.)

La lettre du président de la compagnie aux actionnaires dit que la compagnie a été avisée que "le gouvernement provincial a le pouvoir, s'il désire l'employer, de prendre possession presque immédiate de toutes les propriétés et valeurs de votre compagnie et de déplacer vos directeurs et votre administration, remettant à plus tard le soin d'évaluer les propriétés expropriées".

"Si cela devait se produire, continue la lettre, non seulement votre placement serait temporairement gelé, mais encore aucun fonds ne serait disponible (excepté ceux qui pourraient être perçus des actionnaires) pour défrayer les dépenses de protection de vos droits et intérêts".

Pour cette raison, dit la lettre, une nouvelle compagnie, avec charte fédérale, a été formée pour prendre en main une partie limitée des valeurs de placement de la M.L.H.P., mais non pas les valeurs "requises pour l'operation de la compagnie". Les directeurs de la nouvelle compagnie ont été fournis par la Montreal Power et M. Norris en sera le président.

La nouvelle compagnie a assumé "l'obligation de défrayer les dépenses de telles mesures qui pourront, de temps à autre, paraitre nécessaires pour protéger et sauvegarder les droits et les intérêts des actionnaires de votre compagnie, en cas d'expropriation totale des valeurs de votre compagnie ou en l'occurence de tout autre événement ayant pour effet d'empêcher votre compagnie de mener à bien ou de financer de telles mesures".

En même temps, la compagnie a annoncé que le dividende trimestriel régulier de 37 cents par part sera payé sur la base de 6 cents comptant et 31 cents en parts du stock de la nouvelle compagnie, sur une base de part pour part, mais que les futurs dividendes continueront d'être payés comptant. Ce dividende est payable le 31 avril aux actionnaires enregistrés le 31 mars.

Un brise-glace s'approche du glacier portant trois hommes

Ceux-ci, forcés d'atterrir sur un champ de glace, sont à la dérive vers la haute mer. — On a pu leur jeter des provisions. — On espère les rescaper dans la journée. — L'appareil appartient aux Quebec Airways.

(DERNIERE HEURE)

Montréal, 22. — (P.C.) — Les trois hommes, qui depuis une semaine se trouvaient sur un bloc de glace à la dérive dans le golfe St-Laurent, ont été rescapés hier soir par le brise-glace Sorel, qui les conduira à Sydney, Nouvelle-Ecosse. Ces trois hommes, D.-A. Duval, de East Kildonan, Manitoba, A.-A. Ferguson, de Sept-Iles, P.Q., et L. Vigneault, de Cap Whittle, P.Q., étaient à bord d'un avion qui dut effectuer un atterrissage forcé sur un glaçon en se rendant à Harrington Harbor P.Q., sur la rive nord du golfe St-Laurent. Leur sauvetage fut annoncé dans un message radiophonique capté à Montréal. Le message dit que les trois hommes à la dérive furent recueillis à environ 60 milles à l'est de l'île d'Anticosti.

Montréal, 22. — (P.C.) Un brise-glace s'approchait hier soir des trois hommes qui, partis à bord d'un avion des Quebec Airways, sont à la dérive sur un glacier, dans le golfe St-Laurent, depuis une semaine.

Un appareil affecté aux recherches a découvert hier, après plusieurs jours de recherches rendues difficiles par le brouillard et la neige, le les hommes ont recueilli les vivres.

Puis un brouillard intense fit disparaître le glaçon. La communication radiophonique avec l'appareil échoue sur le glaçon cessa vendredi. Depuis, on n'eut aucune nouvelle glaçon qui dérive toujours. A la fin de la semaine dernière, on réussit à localiser le glacier pendant quelque temps et on lança aux trois hommes des vivres et des radeaux de caoutchouc. On a pu constater que le des trois hommes jusqu'à ce qu'on les aperçoive du haut des airs hier.

L'avion était piloté par D.-A. Duval, de East Kildonan, Manitoba, et portait en outre un autre membre d'équipage, A.-A. Ferguson, des Sept-Isles, P.Q. Le seul passager à bord est L. Vigneault, de Cap Whittle, P.Q. Le pilote réussit à atterrir sur ce glaçon il y a eu exactement une semaine hier, alors qu'il fut forcé de descendre au cours d'une envolée régulière en direction de Harrington Harbor, P.Q., sur la rive nord du golfe St-Laurent.

Des avions des lignes aériennes du Pacifique du Corps d'aviation royal canadien et de la force aérienne des Etats-Unis ont participé aux recherches, conjointement avec un brise-glace. Un hélicoptère de la Force aérienne de l'armée des Etats-Unis s'est aussi rendu à Mingan, P.Q., mais il ne semble pas, à date, qu'il ait participé aux recherches.

On ne sait rien de la condition des hommes à la dérive. L'avion qui les aperçut hier transmit la nouvelle par radio à sa base, puis se dirigea vres le brise-glace pour l'informer de la position du glaçon et de la direction dans laquelle il dérive.

Cependant, le brise-glace ne peut avancer qu'avec difficultés dans les glaces épaisses. Les officiels ne s'attendent pas à ce que les trois hommes soient rescapés avant ce matin.

M. Godbout défend le plafonnement

Le plafonnement des prix a eu pour conséquence de permettre une répartition équitable des produits entre toutes les classes de la population, a déclaré l'hon. Adélard Godbout, hier après-midi, à l'Assemblée législative, en réponse à des remarques du chef de l'Opposition à propos des prix du sucre et du sirop d'érable.

L'hon. Maurice Duplessis s'est levé, à la fin de la séance, et a déclaré qu'il avait reçu des plaintes de certaines personnes à l'effet que les prix des produits de l'érable étant plafonnés, les cultivateurs craignaient de ne pouvoir rencontrer leurs dépenses par suite du coût élevé de fabrication.

Le premier ministre a répondu que le sucre et le sirop d'érable sont des produits de luxe que les gens riches veulent obtenir à n'importe quel prix. Il n'en va pas de même pour les pauvres, et, a ajouté M. Godbout, si les prix de ces produits n'avaient pas été plafonnés, la classe la moins fortunée en aurait été privée.

M. Godbout a ajouté que la dernière grande guerre a donné des leçons dont l'effet salutaire se fait sentir, aujourd'hui. Cette période a été désastreuse pour la classe agricole de la province de Québec, en particulier. Les mêmes erreurs ne se répètent pas, heureusement, à cette guerre-ci.

"C'est la responsabilité du gouvernement fédéral", a dit le premier ministre, "de voir à ce que les prix des produits se maintiennent à un niveau tel que chaque classe puisse s'en procurer. Il en est ainsi, par exemple, pour les produits de l'érable".

Tél.: Jour 2-3002 Soir 5577

Dr H.-A. HOULE

Chirurgien-Dentiste

Jour — 76, rue St-Joseph

Soir — 550, Ch. Ste-Foy

QUEBEC

Feu à Chicoutimi

Chicoutimi, 22. — (D.N.C.) Le feu a détruit la nuit dernière la maison de M Joseph Wagner, de Sainte-Anne. M. Wagner, qui revenait de son travail vers 1 heure, aperçut les flammes qui sortaient déjà de sa demeure. Il se hâta de donner l'alerte aux membres de la famille qui dormaient paisiblement à l'intérieur. Les occupants n'eurent que le temps de se sauver en vêtements de nuits. La maison fût complètement incendiée, avec la plus grande partie du mobilier. Les pertes sont assez élevées.

Maison détruite à Ste-Anne de Beaupré

Ste-Anne-de-Beaupré, 22 — (D.N.C. — Une maison appartenant à la Ste. Anne Paper Company et habitée par M. R. Mousseau a été complètement rasée par l'incendie, hier soir, vers 8 heures.

Cette maison faisait partie d'un groupe de résidences érigées par la Ste. Anne Paper pour ses employés, à Beaupré. Personne ne se trouvait dans la maison, au moment de l'incendie qui fut découvert vers 7 heures et demie .

L'on fit appel aux pompiers de la Ste. Anne Paper qui se portèrent immédiatement sur les lieux. Mais ils ne purent empêcher les flammes de consumer entièrement la résidence. On n'a rien pu sauver du ménage.

M. Mousseau demeurait dans cette maison avec son épouse et leur enfant. Aucune des maisons voisines n'a été atteinte, et personne ne fut blessé.

Elargissement d'une rue, à Chicoutimi

Chicoutimi, 22. — (D. N. C.) A la suite de l'incendie de la semaine dernière, le conseil de ville de Chicoutimi a décidé d'élargir la rue Racine afin de faciliter la circulation dans cette rue, la plus importante de la ville. L'élargissement variera de 4 pieds à 13 pieds, selon les endroits. Pour cette année on commencera par l'endroit visité par le feu.

La prohibition à Roberval

Chicoutimi, 22. — (D.N.C.) Le conseil de ville de Roberval a tenu hier soir une assemblée spéciale pour prendre en considération une première requête demandant un referendum sur les règlements de prohibition, et une autre requête demandant au conseil de s'opposer à la tenue de ce referendum.

Les dames de Roberval en grand nombre s'étaient rendues à la salle du conseil afin de présenter une requête signée par 583 dames et jeunes filles s'opposant à toute mesure qui aurait pu changer les règlements actuels.

Le conseil décida unanimement, sur proposition de M. F.-X. Bouchard, de maintenir en vigueur à Roberval, les règlements actuels sur la prohibition.

Il est à noter que la ville de Roberval possède un règlement prohibant la vente de la bière et des liqueurs alcooliques depuis 1911.

Pied fracturé

M. Léopold Ratté, 32 ans, demeurant à 152 rue Christophe-Colomb, s'est fait fracturer un pied, hier matin, alors qu'il était à son travail. M. Ratté, employé de Baillargeon Express, a été transporté à l'hôpital de St-François d'Assise par les ambulanciers de Germain Lépine Ltée.

Lorsqu'il vous faut remplacer un repas complet par une collation prenez un sandwich et une tasse de

BOVRIL

Riche saveur du boeuf

42-16F

"DU RÉCONFORT EN TASSE"

Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, 18 55 avenue de Salaberry, Québec.

Pourquoi cette immigration massive?

(Par Eugène L'Heureux)

Une campagne est amorcée en vue d'une immigration massive au Canada. Des requêtes circulent à travers le pays, dans lesquelles on demande au Gouvernement d'amender la loi de l'immigration en vue d'ouvrir plus largement la porte aux étrangers désireux de venir s'établir au Canada. Il paraît même qu'en certaines industries, on presse indûment les travailleurs à signer ce document.

Dans les clubs, on préconise l'immigration. Des journaux, des revues et des magazines font la cour à l'Opinion publique pour la réconcilier avec cette idée d'une immigration intensive. Le Canadian National Committee of Refugees déploie pour la cause de l'immigration un zèle qui inquiète les esprtis réfléchis.

Que faut-il penser de cette campagne en faveur de l'immigration ? Doit-on l'appuyer ou y faire obstacle ?

Il ne faut pas se porter contre l'immigration par simple complexe d'opposition, mais en vertu d'une conviction basée sur le raisonnement. C'est pourquoi, avant de se prononcer sur le sujet, il convient de considérer les différents buts ultimes possibles d'une tell campagne: noyer l'élément canadien-français, placer des familles anglaises, juives et autres, consolider les liens de dépendance du Canada vis-à-vis la Grande-Bretagne, servir un idéal humanitaire en donnant de l'espace vital aux Européens qui en manquent, peupler le Canada en vue de stimuler son progrès économique.

1.—A-t-on pour but de noyer l'élément canadien-français sous les flots d'immigrants qu'on s'apprête à déverser sur notre pays? Tel est sûrement l'objectif de quelques têtes horriblement mal faites ; mais il y a lieu de présumer que ces esprits malfaisants portent le mépris des dirigeants et n'exercent qu'une influence très limitée. Jusqu'à preuve du contraire, je croirai que cette campagne en faveur de l'immigration n'est une oeuvre de francophobie que chez quelques individus méprisables par leur nombre autant que par leur caractère.

2. — L'anglophilie inspirerait-elle davantage une telle campagne ? C'est beaucoup plus probable. Et il ne faudrait pas y voir un crime, surtout si ces Anglo-Canadiens voulaient pousser la logique jusqu'à proposer aux Canadiens français de faire venir, de leur côté, des Français et des Belges pour enrichir eux aussi leur culture tout en augmentant leurs effectifs numériques. Mais serait-ce rendre un grand service à l'Angleterre, à la Belgique et à la France que de leur enlever des éléments utiles — car je suppose qu'on ne veut pas encombrer le Canada d'une population inférieure, — au moment où la guerre les a décimées de façon si désastreuse ?

Quant aux Juifs qui veulent faire venir ici d'autres Juifs, ils posent un cas différent. Les pays n'ont aucun intérêt à grossir la proportion de cet élément inassimilable et spéculateur, qui constitue partout une nation dans la nation, qui délaisse l'agriculture et le travail manuel en général pour centraliser entre ses mains tout le numéraire du commerce et de l'industrie et contrôler ainsi trop facilement la vie d'une nation dont il élude les charges.

Je ne veux être ni antisémite ni anti . . . personne ; mais j'aime assez les miens pour vouloir éloigner d'eux, dans un "struggle for life" déjà suffisamment ardu, un concurrent abusivement et dangereusement spécialisé. Puisque nous voulons éviter à notre cher Canada les ennuis dont ont souffert plusieurs autres pays, nous devons prévenir l'augmentation par l'immigration du pourcentage des Juifs chez nous, tout en nous montrant équitables envers nos concitoyens actuels d'origine sémitique.

3.—Si la campagne en faveur de l'immigration avait réellement pour but d'assurer de l'espace vital à des milliers d'Européens de toute nationalité qui en manquent, ce serait là un idéal humanitaire à considérer sympathiquement, sans oublier, toutefois, que la charité bien ordonnée commence par soi-même. En effet, de plus en plus, le sort de nos frères les hommes devra nous intéresser, même par delà les frontières et les océans. En rapetissant pour ainsi dire le monde, le progrès vertigineux des moyens de communication nous amène à pratiquer davantage la charité chrétienne et la solidarité humaine entre nations.

Le Pape lui-même, a l'occasion du cinquantenaire de "Rerum Novarum", recommandait l'immigration comme élément de solution à nombre de vastes problèmes humains. Mais pas une immigration massive ; surtout, pas une immigration au détriment des fils de pionniers. Très forte est la marge entre une politique d'immigration massive et une politique de porte hermétiquement fermée aux populations qui étouffent sur un territoire trop étroit. Entre ces deux politiques, il doit exister un juste milieu où résident le bon sens, la justice et le progrès. Le Pape, qui personnifie la charité en ce monde, n'a pas manqué d'exposer les conditions nécessaires pour que l'immigration se fasse dans l'harmonie et contribue à "l'accroissement du bien-être humain, puis au progrès de la civilisation". Ces conditions, je crois, justifient pleinement l'attitude de ceux qui s'opposent présentement à une immigration massive en notre pays.

A mesure que le Canada verra grandir sa puissance assimilatrice, il pourra donc accepter un plus grand nombre d'immigrants. D'ici là, c'est de la plus grande prudence que doit procéder sa politique d'immigration, . . . comme, d'ailleurs, toutes ses politiques.

Demain, nous étudierons ensemble deux autres hypothèses par lesquelles on pourrait expliquer cette campagne en faveur d'une immigration massive: le raffermissement des liens impériaux et le peuplement du Canada en vue d'accélérer sa prospérité.

RATIO-GRAMME HP

Croquettes de Poisson

C'est un plat bien français que nos amis anglais appellent "fish cakes". Mais, qu'importe ce que **vous** voulez les appeler, en voici une recette économique que toute la famille aimera.

Mélangez 9 pommes de terre moyennes cuites et en purée avec 1½ tasse de morue déchiquetée, ¾ tasse de lait, 2 oeufs battus et 1 cuillerée à soupe de **Sauce H. P.** Faites des petites croquettes et faites-les frire jusqu'à ce qu'elles soient dorées.

Ne manquez pas d'employer de la **Sauce H. P.** Vous serez émerveillée de la différence que fait cette bonne sauce anglaise épaisse. Dans le monde entier, les gens parlent de la différence que fait un filet de **Sauce H. P.** sur les viandes, le poisson, la volaille, dans les ragoûts, soupes, salades, etc.

Remerciements du major F.-G. Triquet

Le major F.-Geo. Triquet, père du major Paul Triquet, récemment décoré de la Croix Victoria, vient d'adresser à la compagnie du "Soleil" la lettre suivante :

Cabano, 21 mars 1944

Lieut.-colonel Henri Gagnon,
Président, "Le Soleil",
Québec.

Mon cher colonel,

Notre sympathique député, M. J.-A. Beaulieu, vient de m'aviser que "Le Soleil" dans un geste très généreux a déposé au nom de mon fils, major Paul Triquet, V. C., une somme de $500.00.

Soyez assuré, mon cher colonel, que la décision de votre Raison Sociale est très délicate et honore les auteurs.

En attendant le retour de mon fils, je me fais son interprète, pour vous remercier de cette délicatesse et vous prie, mon cher colonel, de bien vouloir agréer mes sincères remerciements et l'assurance de ma parfaite considération.

F.-Geo. TRIQUET, major
Commandant : Cie "A" 2ème Bn (R) Fus. du St-Laurent.

Nature de l'urbanisme

L'urbanisme est souvent confondu avec des travaux particuliers qui ne s'en inspirent aucunement, tels que la plantation d'un arbre, l'installation d'un poteau, la construction d'un puisard, l'ouverture ou l'élargissement d'une rue et les fantaisies du dessin sur un plan fait d'urgence.

Monsieur Paul Savard, Arpenteur-Géomètre, présentera une étude sur la nature et l'objet de l'urbanisme, le 19 avril prochain, au congrès de la Corporation des Arpenteurs-Géomètres de la Province de Québec, qui se tiendra au Château Frontenac. Son travail sera commenté par un expert en la matière, monsieur Armand Crépeau, Arpenteur-Géomètre et Ingénieur Civil de Sherbrooke.

Travaillons à notre propre grandeur en venant au secours de la France. CANADA-FRANCE vous en procure les moyens.

Le Quartier latin

Première conférence sur les Beaux-Arts à l'ACFAS

La conférence de M. Joep Nicolas, artiste peintre hollandais de grande réputation, créait un précédent à l'ACFAS de Québec; en effet c'était la première fois qu'un artiste était invité à traiter des beaux-arts. De plus, cette conférence sur "Les précurseurs du grand siècle en Hollande" suscita d'autant plus d'intérêt qu'il est fort probable que les Québecois n'auront pas le plaisir d'admirer dans notre ville la magnifique exposition de cinq siècles d'art hollandais qui se tient présentement à Montréal.

C'est une page de l'histoire artistique de Hollande que M. Nicolas présenta à son auditoire. Bien qu'en général, on parle surtout de la peinture hollandaise en désignant les maitres du XVIIe siècle, tels Fans Dals, Rembrandt, Vermeer et cette immense pléiade de portraitistes, de peintres de genre et d'intérieur, pour ne pas oublier les inventeurs de nature morte, il est intéressant de contempler leurs prédécesseurs, qui ont fourni la base de cet art séculaire et qui, en Hollande, comme dans presque toute l'Europe, prenaient leur essor de la peinture religieuse.

Au déclin du moyen-âge, ce fut en Hollande que la vie mystique et religieuse fut la plus intense. Citons les grands écrivains mystiques, tels Runsbrouch, Denis le Chartreux, Geert Groote et Thomas à Kempis, l'auteur de ce livre universellement connu, "L'Imitation de Jésus-Christ", citons, aussi les magnifiques compositeurs de la musique religieuse, qui furent les maitres des polyphonistes italiens, tels Clemens mon Papa, Willaertz, Ocheghem, Dufay, Obrecht et Roland de Lassus, tous natifs des Pays-Bas et sans lesquels un Palestrina n'aurait pas pu atteindre le sommet qu'il occupe dans cet art.

La peinture gothique en Hollande naquit de la miniature. Pendant des siècles, il y avait des monastères en Hollande d'où sortaient les plus belles enluminures et il n'est pas étonnant qu'à une époque où la Hollande était relativement pauvre, elle fournit aux cours d'Europe des miniatures, qui étaient exportées, émigrées vers des centres de plus grand luxe. Ce sont les Hollandais, Jean Maelwel, nommé Malouel, les frères Limbourg et les van Eych, tous nés sur lest bords de la Meuse, non loin de Maestricht, qui ont donné au monde des chefs-d'oeuvres de miniatures, comme les heures de Milan, les très riches heures du Duc de Berry, et d'autres oeuvres inestimables. La cour des ducs de Bourgogne importait de Hollande, des sculpteurs comme Claus Sluter et van de Werve, qui étaient les fondateurs de cette richissime école Bourguignonne.

Mais d'autres restaient en Hollande et créèrent des tableaux d'autel de l'inspiration religieuse la plus pure et la plus touchante. Ils avaient une aversion de la douceur artificielle et affectée; ils n'aimaient pas le faste et le formalisme des Italiens Ils étaient à la fois des mystiques et des psychologues profonds et surtout des réalistes, qui aimaient des visages de tous les jours, dont ils se servaient comme modèles pour leurs saints.

Puis vinrent les troubles de l'occupation espagnole avec les controverses pénibles de l'inquisition appliquée comme moyen d'oppression politique. La douleur, le sarcasme et la révolte entrèrent dans leurs tableaux commençant par Jérôme Bosch; cet immense peintre de troubles et de tribulations. Quant au XVIe siècle, il voit des maitres cosmopolites et italianisants tel Luc de Leyde, Mabuse et Jean de Scorel qui tous mélangèrent leur amour de la sincérité nordique aux influences latines. Et peu à peu, ce schisme religieux, avec l'hypocrisie espagnole, qui se prétendait ultra-catholique, les luttes et les misères au sein du pays même, des luttes de frères contre frères, exerça l'influence néfaste d'éloigner les artistes de l'art religieux et les força à se créer de nouveaux domaines qui ne pourraient donner raison à des controverses.

C'est ainsi qu'on vit naître en Hollande un art bourgeois et laïque, un art séculaire et démocratique qui, pour la première fois dans l'Europe, prend comme sujet la vie de tous les jours. Mais cet art avait une telle richesse, une telle fantaisie inépuisable dans sa réalité troublante, qu'à une époque où le monde entier avait survit la séparation de l'Art et de l'Eglise, il devint une page de gloire dans l'histoire.

Cette conférence était sous la présidence d'honneur de M. J.-B. Soucy, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec. C'est M. Jean-Paul Lemieux, professeur également aux Beaux-Arts de Québec, qui présenta le conférencier.

Un ami de Laval élu président des ingénieurs miniers

Un ami de l'université Laval, M. A.-A. MacKay, membre de la firme d'ingénieurs des mines Alderson et MacKay et vice-président de l'Aldermac Copper Corporation, a été élu hier, à Toronto, président du Canadian Institute of Mines and Metallurgy, présentement en congrès. C'est grâce à cet ingénieur éminent que le conseil d'administration de la compagnie Aldermac décidait récemment de faire un don de $500 à l'Ecole des Mines de l'université Laval.

Le chèque fut remis il y a quelques jours par l'hon. Onésime Gagnon, membre du conseil d'administration, au Dr Gérard Letendre, directeur de l'Ecole des Mines. La compagnie d'Aldermac est la première compagnie minière à faire un don en argent à l'Ecole.

L'Académie fête son directeur

La fête du directeur de l'Académie de Québec, le R. F. Marc-André, e.c., a donné lieu à une intéressante soirée dramatique et musicale, exécutée par les élèves de l'institution. Du programme varié, présenté, hier soir, dans lequel alternaient la tragédie avec la comédie, et se rencontraient des pièces musicales populaires, ainsi que la fameuse tirade de l'Aiglon, il faut citer particulièrement "La Légende du grand Rabbin."

Cette courte pièce de Giovanni Papini, qui met en présence un rabbin juif et le pape Célestin VI, avec lequel le juif voudrait conclure une réconciliation entre son peuple et l'Eglise, basée sur un compromis visant à faire disparaitre la Passion des Evangiles et payée à grand renfort d'or, valut un franc succès à ses interprètes et aux organisateurs de cette soirée. Si MM. Louis Chassé, dans le rôle du lecteur, Jean-Roger Lebel, dans celui du rabbin, et Mathieu Cantin, dans celui du pape, furent vraiment remarquables tant par leur jeu sobre que leur diction presque parfaite, il faut aussi louer la mise en scène très soignée, qui créa de façon ingénieuse l'atmosphère nécessaire à l'action.

Une comédie, "de Chabichou", fut également bien jouée par MM. Jean-Roger Lebel, Louis Chassé, Pierre Tremblay, Laurent Duval, L.-P. Amyot et Roger Garlépy. Soulignons aussi la bonne diction de M. Pierre Stein, qui donne la tirade de "l'Aiglon".

C'est l'Harmonie De-La-Salle, et son directeur M. Marcel Kirouac, qu'il faut féliciter pour le programme musical si bien exécuté.

"Anne de Bretagne" ou l'ancêtre de la femme canadienne-française

Le Collège de Jésus-Marie de Sillery a présenté, hier soir, à l'occasion de la semaine de la Fierté nationale, une jolie pièce: "Anne de Bretagne" en hommage à la femme canadienne-française. Cette pièce fut l'occasion d'un éclatant succès pour les étudiantes du Collège de Sillery, que quelques centaines de personnes étaient venues applaudir.

"Anne de Bretagne" évoque l'époque des luttes entre la France et les Bretons. La pièce fournit aux jeunes interprètes l'occasion de faire valoir leur talent d'élocution et d'actrice. De plus des danses et des chansons intercallées dans l'action ajoutèrent beaucoup de grâce et de magnificence au jeu. Des décors variés ainsi que des costumes d'une grande richesse complétaient merveilleusement l'interprétation et faisaient d'"Anne de Bretagne", un très beau spectacle, dont il faut féliciter les organisatrices. Une délicieuse comédie "Vol au Vent" faisait aussi partie du programme.

C'est vendredi que M. Picard parlera à Laval

M. Roger Picard, célèbre économiste français s'adressera au public québecois vendredi soir prochain le 24 mars, à la salle des Conférences de l'Université Laval 17 Ste-Famille. Sa conférence est sous les auspices de la Faculté des Sciences sociales de Laval. Il traitera d'un sujet qui est fort discuté à l'heure actuelle, celui de la "Coopération économique internationale et la paix." Le public est cordialement invité.

Les colonies espagnoles de l'Amérique possédaient déjà cinq universités lorsque fut fondée l'université Harvard, la première université des Etats-Unis, en 1636.

Une innovation

Bridgetown, Barbade, 22. — (P. C.) Des représentants des colonies américaines et britanniques de la région des Caraïbes se sont assemblés à Bridgetown, hier, pour la première session d'une conférence constituant "une expérience sur un nouveau modèle d'organisation mondiale", suivant la définition de M. Charles Taussig, président de la section américaine de la Commission anglo-américaine des Caraïbes. Les colonies néerlandaises ont accepté d'envoyer des représentants, et on s'attend que les possessions françaises fassent de même.

Une main arrachée

M. Michel Delisle, du Cap-Rouge, a été victime d'un douloureux accident, lundi. L'accident est survenu vers 5 heures. M. Delisle, propriétaire d'une scierie, s'est fait complètement arracher la main droite pendant qu'il était à son travail. Après un premier pansement d'urgence, il fut transporté à l'hôpital du St-Sacrement. Son état est satisfaisant.

La quête du "bas blanc"

La quête dite du "bas blanc", pour les oeuvres des RR. SS. Servantes du Très Saint-Sacrement, se fera le dimanche, 26 mars, après la grand'messe. Les Chevaliers de Colomb des Conseils Laval et Québec feront cette collecte à domicile. La collecte se fera dans les édifices commerciaux et les maisons d'affaires le lundi, 3 avril. La collecte sera faite avec l'encouragement de S. E. le cardinal Villeneuve.

TAPOTEZ SIMPLEMENT DU **LINIMENT SLOAN** sur les articulations douloureuses

Souffrez-vous de maux de tête ?

Il n'est pas facile de faire son ouvrage avec une tête qui vous élance et tourmente tout le temps.

Un mal de tête n'est pas nécessairement une maladie en lui-même, mais il peut être un symptôme avertisseur que l'organisme est pris de torpeur intestinale.

Pour aider a triompher de la cause du mal de tête, il est indispensable d'éliminer hors de l'organisme les matières de déchets. Les Amers de Bardane pour le Sang (Burdock Blood Bitters) aident à faire disparaitre la cause des maux de tête en réglant les organes digestifs et biliaires, en neutralisant les intestins constipés et en tonifiant le foie paresseux ; une fois ce résultat atteint, les maux de tête devront disparaitre.

Procurez-vous des B. B. B. à n'importe quel comptoir de pharmacie. Prix $1.00 la bouteille.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE

Le personnel de la Banque

MERITE DE SINCERES REMERCIEMENTS

Au cours de ces derniers mois de guerre, la Banque de Montréal a félicité les ouvriers de plus d'une industrie pour leur collaboration loyale à l'effort de guerre. Il semble convenable et simplement juste d'adresser un mot d'hommage au personnel de la Banque. La banque est actuellement une industrie de guerre qui concourt avec toutes les autres industries à activer la production, et pour assurer cette coopération, le personnel des banques a dû accomplir plusieurs lourdes tâches supplémentaires.

De la Banque de Montréal, plus de 1200 employés — fonctionnaires de tout rang, hommes de service et aides — sont partis pour servir leur pays dans nos armées, tandis qu'un grand nombre d'autres — dont la Banque a prêté les services — accomplissent du travail spécialisé dans les divers services du Gouvernement.

Plus d'un fardeau a dû retomber sur les hommes et les femmes demeurés à leurs postes à la Banque, malgré tous les efforts de la direction pour remplir les vides. Il a fallu former beaucoup d'employés nouveaux, hommes et femmes, et nombre de vieux employés ont patiemment travaillé à les former.

* * *

Malgré les journées plus longues et le travail plus lourd, il a régné un bel esprit de courage, une joyeuse et même enthousiaste ardeur à soigner les détails toujours plus nombreux.

Les clients nous disent qu'ils apprécient doublement, en ces temps difficiles, la traditionnelle façon, aimable et efficace, dont les services courants de la banque fonctionnent.

La direction de la Banque désire remercier publiquement ces travailleurs de guerre que sont les membres de son personnel.

BANQUE DE MONTREAL

GEORGE W. SPINNEY, C.M.G., *Président*

B. C. GARDNER, *Gérant-général*

Bureau Principal, 116 rue St-Pierre: H. D. SUCKLING, Gérant; A. D. McQUEEN, Adjoint; J. C. D. ROCHETTE, Adjoint
Succursale du Chateau Frontenac: T. A. S. DEWOLF, Gérant
Succursale de la Porte St-Jean: J. N. ROUSSEAU, Gérant
Succursale St-Roch: J. A. BOISJOLI, Gérant
Succursale St-Sauveur: J. O. FONTAINE, Gérant
Succursale de la Haute Ville: J. P. MOYNAUGH, Gérant

211F

Hâtez-vous de vous procurer la vôtre!

GRATIS! CUILLER *en plastique* POUR BREUVAGES FROIDS

quand vous achetez 2 paquets de Quaker Corn Flakes avec 1 paquet de Quaker Puffed Wheat "Sparkies"

Mesdames...voici une occasion que vous ne devriez pas manquer! Ces cuillers en plastique, modernes, de couleurs variées, profilées, incassables . . . pour breuvages froids . . . vous sont offertes *gratuitement* chez votre épicier sur l'achat des délicieux Quaker Corn Flakes et Quaker Puffed Wheat "Sparkies". Quatre couleurs attrayantes, pour égayer les longs verres de breuvages glacés.

MAINTENANT EN VENTE CHEZ VOTRE ÉPICIER!

THE QUAKER OATS COMPANY OF CANADA LIMITED

FAIBLESSE

Les maladies les plus graves commencent par la faiblesse

N'attendez pas un épuisement complet, prenez ce puissant tonique

Idéal pour hommes, femmes et enfants.

Chez votre pharmacien

Elixir Tonique du Dr Montier

Distributeurs: D. WATSON & CO., 286 S.-Paul Ouest, Montreal

JIGGS par Geo. McManus

Carnet mondain

Madame Robert Taschereau, d'Ottawa, est attendue à Québec, où elle sera l'invitée de M. et madame J.-T. Donohue.

Madame Pierre Casgrain, de Montréal, est actuellement en notre ville et loge au Château Frontenac.

M. Gérard Lacroix, C.R. est parti pour Montréal. Madame Lacroix l'accompagne.

Mesdemoiselles Jeanne et Yvette Hébert sont de retour d'un voyage de trois mois au Mexique où elles ont été les invitées de leur tante, la sénora Edmond Hébert-Casseres.

Lundi, le 20 mars, en l'église St-Coeur-de-Marie, a été bénit le mariage de mademoiselle Claire-B. de LaBruère, fille du docteur L.-B. de LaBruère, décédé, et de madame de LaBruère, avec M. Gaston-J. Blouin, L.S.C., fils de M. J.-Arthur Blouin, et de madame Blouin Pendant la messe un programme musical fut exécuté par madame Maurice Bourgeois, de St-Hyacinthe, tante du marié et par M. Roméo Faguy. M. L.-B. de LaBruère accompagnait sa soeur et M. Blouin était le témoin de son fils. Après la cérémonie, il y eut réception à la Terrace Belvédère. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour voyage. A leur retour ils résideront à Québec.

Madame J.-C. Dupont, d'Ottawa passe quelques jours en notre ville.

M. et madame J.-M. Leguerrier, de Montréal, sont attendus à Québec où ils résideront désormais.

M. Eugène Cloutier a passé la fin de semaine dans la métropole.

Mesdemoiselles Louise et Thérèse Archer passent quelques jours à Ste-Adèle.

Le lieutenant et madame E.-J.-S. Carlile, de Montréal, passent quelques jours dans notre ville.

Madame Gordon Simons et sa fille Barbara sont de retour de Montréal où elles ont passé quelques jours.

Georges McCammon, R.C.A., de Thetford Mines a passé quelques jours à Québec l'invité de son oncle et de sa tante M. et madame H.-W. Kennear.

Mademoiselle Gemma Brunet est partie, samedi, pour Amherst, Nouvelle-Ecosse.

Mademoiselle Rita Gagné, de Beauce Jonction, a passé quelques jours à Québec dernièrement.

M. Joseph Kelly, de Brooklyn, New-York, est de passage à Québec.

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

l'Evénement-Journal

avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant

7116

Le samedi et le dimanche, signalez

7980

Madame Maurice Bourgeois, de St-Hyacinthe, était à Québec au début de la semaine pour assister au mariage de LaBruère-Blouin qui a eu lieu lundi.

Mademoiselle Thérèse Nadeau, de St-Charles de Bellechasse, était de passage à Québec, en fin de semaine.

Le sergent-aviateur Guyot, d'Halifax, est de passage en notre ville.

L'Exécutif du Club des Femmes universitaires se réunira demain soir à huit heures et quinze, à la résidence de madame Pellerin Lagloire, boulevard St-Cyrille.

Mesdemoiselles Aline et Gisèle Beaudoin, sont retournées à Trois-Rivières après avoir passé quelques jours en notre ville.

Mademoiselle J. Décarie, de Rock Island, est présentement en notre ville.

Le capitaine et madame G. Gariépy, de Chicoutimi, font un séjour à Québec et se sont inscrits au Château Frontenac.

Montréal et ailleurs

M. Philippe Cantave, consul général d'Haïti au Canada, a quitté Montréal, lundi, pour aller habiter à Ottawa.

M. et madame J.-A. Turcotte, de Montréal, sont actuellement à New-York, les invités de M. et de madame Oliver Gilpin.

M. et madame R.-H. Kiernan, des Trois-Rivières, annoncent les fiançailles de leur fille, Sheila, au lieutenant Jean-Maurice Lavallée, du Corps canadien d'Infanterie, fils de M. et de madame Michael Lavallée, de Montréal. Le mariage aura lieu sous peu à Sussex, N.-B.

Mademoiselle Agathe Doré est rentrée à Montréal, après un voyage en Grande-Bretagne au cours duquel elle a visité les quartiers généraux du Service volontaire féminin.

En l'église Saint-Stanislas de Kostka, samedi matin, à neuf heures, avait lieu, dans l'intimité, le mariage de mademoiselle Françoise Carrière, fille de M. Joseph-Edouard Carrière, décédé, et de madame Carrière, avec M. Jean-Maurice LeGuerrier, de la Marine royale canadienne, fils de M. Maximilien LeGuerrier et de madame LeGuerrier, décédée. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lucien LeGuerrier, curé de Paquetteville, frère du marié. M. Marc Carrière accompagnait sa soeur et M. LeGuerrier était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de crêpe français chartreuse et une petite toque de même ton. Elle tenait un livre d'heures recouvert d'orchidées. Après une réception intime à l'hôtel Queen's, les nouveaux mariés partirent pour Toronto. Madame LeGuerrier portait une robe de lainage framboise, un chapeau de même nuance et un manteau de mouton d'Arabie. A leur retour, M. et madame LeGuerrier demeureront à Québec.

Madame J.-Hubert Lespérance, d'Outremont, est actuellement à Noranda, l'invitée de M. et de madame Georges-A. Paradis.

Le commandant d'escadre et madame Paul Pitcher, de Montréal, ont fait un court séjour au Mont-Tremblant.

Le mariage de mademoiselle Florence Presseau, fille de M. et de madame J.-B. Presseau, de Montréal, et M. Joseph Rocheleau, de Montréal, fils de M. L.-P. Rocheleau, de Varennes, et de madame Rocheleau, décédée, aura lieu le lundi 10 avril, à neuf heures et demie, en l'église du Très Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve.

M. et madame W.-H. Giroux, qui ont été pendant quelques jours les invités de M. et de madame André Bonard, à Ville Mont-Royal, sont retournés à Chicoutimi.

Madame Paul Martin, qui a fait un court séjour à Ottawa, retournera à Windsor, au début de cette semaine.

Madame Gustave Lachance, de New-Richmond, et son fils, Jacques, après un séjour à Montréal, chez M. et madame P. Poirier, sont arrivés à Québec où ils passent quelque temps, les invités de M. et de madame J.-E. Lachance.

Madame R.-Y. Eaton, de Toronto, et sa fille, madame Paul-R. van der Stricht, de New-York, étaient à Montréal, en fin de semaine, inscrites au Ritz-Carlton.

Fanfares de Cwacs

Ottawa, 22. — Les fanfares militaires et de cornemuses de la section féminine de l'armée canadienne commenceront leur seconde tournée nationale de Saint-Jean, N.-B., aujourd'hui. La nouvelle en a été donnée par le ministère de la Défense nationale.

Ces fanfares doivent arriver à Halifax le 5 avril, pour continuer leur route jusqu'à Québec ,le 26 avril. Elles resteront au centre d'entrainement du C. W. A. C. de Ste-Anne-de-Bellevue du 10 mai au 7 juin. Durant ce temps, elles visiteront les principales localités du district, avant de continuer leur voyage vers le reste du pays.

Les avis de naissances et de mariages quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

La section féminine de la 33ème Exposition provinciale de Québec

Un encouragement tout particulier sera de nouveau accordé cette année aux travaux de couture, aux tricots et autres ouvrages exposés. — Du 1er au 10 septembre. — Liste des règlements.

Encouragés par le succès sans précédent remporté en 1943, les directeurs de la 33e Exposition provinciale de Québec qui sera tenue du 1er au 10 septembre prochain, sont heureux d'"annoncer qu'ils accorderont, comme par le passé, un encouragement tout particulier aux travaux de couture, aux tricots et autres ouvrages qui seront exposés lors de ce grand événement annuel.

Un nombre sans cesse grandissant d'exposantes s'intéressent de plus en plus à la section féminine de l'exposition provinciale de Québec, et en 1943 environ 275 travaux de tout genre ont été primés et leurs propriétaires ont reçu la jolie somme de $420.90. De plus, les acheteurs sont très nombreux et intéressés pour des articles possédant un cachet bien canadien-français; ainsi plusieurs ouvrages exposés durant l'exposition ont été vendus à des prix très rémunérateurs.

L'exposition est heureuse d'offrir encore cette année ce service de vente à ses exposantes, à des conditions excessivement faciles (voir règlement 7). Tout ce qu'il y a à faire c'est d'indiquer au moyen d'une carte solidement cousue ou attachée à l'article à être vendu, le prix qu'on désire obtenir et l'Exposition fait le reste.

Mesdames et mesdemoiselles, tout en joignant l'utile à l'agréable, profitez de vos loisirs pour confectionner des tricots, broderies, tapis, chaussettes ou autres pièces qui vous rapporteront sans nul doute des bénéfices appréciables, si vous les exposez et les offrez en vente. Tout en maintenant l'effort de production familiale vous pouvez contribuer efficacement à l'effort de guerre du pays en offrant quelques-uns des ces objets indispensables soit à nos soldats, aviateurs ou marins, lesquels en ont un pressant besoin.

Comme toujours, la Section de l'Industrie féminine à l'Exposition Provinciale de Québec en 1944 obtiendra un franc succès et le "Royaume des dames" au Pavillon des Arts domestique sera sûrement le rendez-vous préféré des dames et des demoiselles de cette province.

Afin de fournir aux dames et aux demoiselles qui ont des loisirs l'occasion de préparer au cours des mois qui vont suivre, les travaux qui pourront être inscrits lors de la prochaine exposition, la Commission publie dès maintenant la nomenclature des classes et sections de la division de l'Industrie féminine pour 1944, ainsi que les règlements qui s'y rapportent.

Les prix offerts dans chaque section, qui seront très nombreux et substantiels seront publiés dans la "Liste de prix" officielle qui sera imprimée un peu plus tard et envoyée, sur demande à toutes les personnes intéressées. Les honoraires d'inscription qui sont généralement peu élevés, seront déterminés en même temps que les prix.

Nous vous conseillons donc de lire attentivement les règlements énumérés ci-après, qui sont très simples, et de profiter de votre temps libre pour préparer vos envois à la prochaine Exposition provinciale de Québec.

COMITE DE L'INDUSTRIE FEMININE

M. Oscar Bériau, Mlles Anne-Marie Vaillancourt, Alma Champoux, Germaine Galarneau, Claire Nadeau.

REGLEMENTS SPECIAUX

1—Ces classes sont proposées à toutes les exposantes de la province de Québec ;
2—Tout envoi dans cette division doit être l'oeuvre et être strictement inscrit au nom de l'exposante ; celle-ci devra faire une déclaration solennelle comme quoi il a été préparé par elle après le 15 septembre 1943 ;
3—Tous les ouvrages à exposer devront être rendus à l'Exposition le lundi, 28 août, avant 5.00 heures p.m. Aucun envoi ne sera accepté après cette date. Les ouvrages seront jugés le jeudi 31 août et le vendredi 1er septembre ;
4—Il ne sera permis à personne d'enlever aucun article avant 9.00 heures a.m. samedi matin 9 septembre. Tous les ouvrages non réclamés à 4.00 heures p.m. le même jour seront retournés à leurs propriétaires dès le lundi 11 septembre ;
5—Les exposantes peuvent envoyer leurs colis par messagerie (express) ou par la poste à l'adresse suivante : Surintendant de l'Industrie Féminine, Parc de l'Exposition, Québec, pourvu que les frais d'envoi aient été préalablement payés ;
6—Une exposante ne peut faire plus d'une inscription par section, ni faire concourir le même ouvrage dans plus d'une section ;
7—Si on veut bien lui en fixer le prix, la Commission se chargera de la vente de tout article exposé dans ces classes, moyennant une retenue de 10 p.c. ;
8—IMPORTANT — Les exposantes voudront bien coudre, attacher ou fixer bien solidement à leurs envois, les coupons qui leur seront remis par l'Exposition sur réception de leurs inscriptions.

TISSUS DOMESTIQUES

Sections:
1—Tissu pour habit d'homme, en laine domestique, modèle au choix, longueur suffisante pour une confection.
2—Tissu léger en laine domestique pour robe. Longueur et largeur suffisantes pour une confection. — Couleur au choix.
3—Une nappe en lin domestique lavé et non blanchi, grandeur environ 1 1-2 x 2 1-2 verges (avec ou sans couture). Chaîne de coton ou de lin — tissure en lin — Modèle au goût.
4—Huit serviettes en lin domestique même modèle que la nappe, 15" x 15".
5—Une pièce de toile de lin lavée et non blanchie, tissage uni. Longueur pas moins de trois verges, largeur au goût.
6—Deux serviettes de toilette en lin domestique non lavé et non blanchi, tis-

(Suite à la page 10, 6e col.)

Votre horoscope

Cherchez dans la section correspondant à votre date de naissance, le verdict des astres concernant la direction de vos actes aujourd'hui.

Mercredi, 22 mars 1944.

21 mars au 20 avril (Bélier). — Soyez au devoir sans relâche aujourd'hui. Il vous faudra user de vigilance pour sauvegarder vos intérêts.

21 avril au 20 mai (Taureau). — Procédez à vos affaires avec calme et confiance. Vos intérêts privés sont mieux cotés de ce temps-ci; profitez-en.

21 mai au 21 juin (Gémeaux). — Refrénez vos émotions afin de ne pas vous laisser influencer par des considérations mesquines. Travaillez dans le sens de vos intérêts essentiels.

22 juin au 23 juillet (Cancer). — Jour confus. Ne vous laissez pas entraîner vers des décisions rapides et inconsidérées. Vous le regretterez par la suite.

24 juillet au 22 août (Lion). — Le temps employé à la revision de vos projets pourrait vous épargner bien des ennuis et des dépenses inutiles. Mais si vous êtes sûr de vous-même, allez de l'avant.

23 août au 23 septembre (Vierge) Croire que quelque chose est impossible est le moyen de rendre tout impossible. Mais avoir confiance en soi raisonnablement et foi en la vie constituent le moyen le plus efficace pour réussir.

24 septembre au 23 octobre (Balance). — Ne permettez pas à vos excès de sensibilité de vous créer des ennuis. Ce jour peut contribuer largement envers le succès du reste du mois.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion)—Un esprit calme et serein est plus apte à résoudre des problèmes difficiles qu'un cerveau toujours préoccupé et sérieux.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire). — Ayez foi en la vie, en vous-même et réveillez votre enthousiasme aujourd'hui, afin que vous soyez prêt à affronter toutes les difficultés et surtout à les vaincre.

23 décembre au 21 janvier (Capricorne). — Evitez aujourd'hui de faire inutilement la morale ou d'imposer aux autres vos croyances et vos opinions.

22 janvier au 20 février (Verseau) —Période très propice aux intérêts sentimentaux, aux activités sociales. Etrange nouvelle en perspective.

21 février au 20 mars (Poissons). —Un nouvel ami semble s'annoncer pour vous. Usez de votre sens critique aujourd'hui et agissez avec discrétion et discernement.

L'enfant né le 22 mars 1944 possédera un esprit alerte et une grande adaptabilité. Il aura de l'intuition et une intelligence vive. Studieux et sincère, il est appelé à réussir dans la vie.

Calmez les yeux irrités avec Murine

Mettez-en 2 gouttes dans chaque oeil!

Créé par un spécialiste pour les yeux, Murine calme les yeux fatigués qui cuisent ou picotent. Seulement deux gouttes dans chaque oeil et Murine commence immédiatement à calmer et à rafraichir. Murine contient sept ingrédients ... est employé dans des milliers d'industries de guerre et de nécessaires de premier secours. Inoffensif... doux... calmant.

MURINE POUR LES YEUX

CESSEZ DE DROGUER LA CONSTIPATION

"MERCI' à votre merveilleux ALL-BRAN *pour ce qu'il a fait pour nous! Nous n'avons plus besoin de pilules ou de remèdes contre la constipation depuis que nous l'employons régulièrement."*

Oui, le ALL-BRAN KELLOGG aide à prévenir la constipation due au manque du "volume" dans l'alimentation parce qu'il procure les matières qui produisent le "volume" nécessaire pour une élimination facile et naturelle. Mangez ALL-BRAN KELLOGG tous les jours, ou plusieurs muffins au ALL-BRAN. Buvez beaucoup d'eau. Achetez une des boites de 2 grandeurs commodes!

Assure Une Régularité NATURELLE

FABRIQUÉ PAR KELLOGG À LONDON, CANADA

Votre patron, Madame

par

Anne Adams

No 4693

Madame, c'est le temps de préparer les toilettes de votre petite pour les longs mois chauds de l'été. N'oubliez pas les salopettes de jeu, l'habit de soleil, le costume de plage, ou le bonnet utile contre les rayons trop ardents du soleil. Voyez comme ce patron est pratique ! Il contient tous les costumes nécessaires à votre fillette pour ses jeux sur la grève ou ses promenades à travers les broussailles.

Le patron se vend dans les grandeurs pour enfants, 2, 4, 6, 8, 10, La grandeur 6 requiert 1 1-2 verge de matériel dans 35 pouces, pour les salopettes, et 2 verges pour les salopettes et le bonnet.

Adresser votre commande comme suit : SERVICE DES PATRONS L'EVENEMENT-JOURNAL QUEBEC, P. Q.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Le prix de ce patron est de 25c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.— Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Au Canada le thé s'épelle...

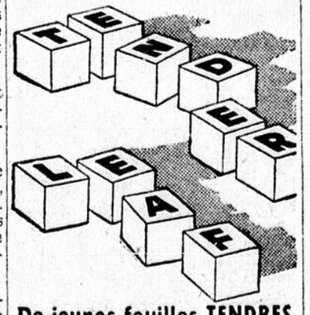

De jeunes feuilles TENDRES font toute la différence

- PARFUMÉ
- SAVOUREUX
- SATISFAISANT!

Chez votre épicier, en deux grandeurs commodes... ainsi que dans les sacs à thé FILTRE améliorés.

Mélangé et mis en paquets au Canada

La SAVEUR du café Chase & Sanborn en fait le préféré des Canadiens

TORRÉFIÉ AU CANADA

UN TEINT SÉDUISANT

Vous aussi vous pouvez avoir un tel teint!

Paulette Goddard

Etoile du film Paramount "Standing Room Only"

Rendez votre épiderme plus doux, plus ravissant avec son nettoyage facial à la Mousse Crémeuse

Toute femme est plus populaire lorsqu'elle possède un teint séduisant—et vous pouvez avoir un tel teint grâce au nettoyage facial à la Mousse Crémeuse du Savon de Toilette Lux. Ne le négligez jamais. Recourez au soin de beauté de la ravissante Paulette!

Adorable...

Des attentions délicates vous prouveront que ce soin de l'épiderme est *vraiment efficace!* Un teint ravissant opère de la magie chez un homme ... de la magie qui vous gagnera l'élu de votre coeur. Commencez aujourd'hui à acquérir un teint séduisant!

9 sur 10 des célèbres étoiles de Hollywood emploient le Savon de Toilette Lux

LE CAPITAINE JACQUES — Changement de tactiques — Par FRANK TINSLEY

LE CAPITAINE JACQUES — Réception agressive — Par FRANK TINSLEY

Montreal Power monte un peu

Montréal, 21. — Le marché des obligations était quelque peu à la hausse, hier, dans la métropole. Montreal Power, qui vient de former une nouvelle compagnie, a gagné du terrain. Les obligations "A" ce titre 4 1-2 pour cent de 1946 et 5 pour cent de 1966 ont monté d'un demi-point dans la section des services publics. Les obligations de la province de Québec 3 1-2 pour cent de 1960 ont baissé de 1-2 point à 101 offert et 103 1-2 demandé. Dans les transports, C. P. R. 4 pour cent de 49 a baissé de 1-2 point à 105 1-2 offert et 107 1-2 demandé. Les obligations du Dominion étaient à la hausse.

Dans le groupe des utilités, Ass. T & T. 4 1-2 pour cent de 53 a monté de 1 1-2 à 100 1-2 offert et 102 1-2 demandé. Bell Tel 5 pour cent de 60 a baissé d'un point à 130 1-2. Industrial Abitibi 5 pour cent de 53 a monté d'un point. Quelques autres valeurs ont également manifesté de la vigueur.

A NEW-YORK

New-York, 22. — (P.A.) L'activité spéculative a repris, parmi les obligations ferroviaires à prix moyen, hier, et dans les placements, et le marché a enregistré des gains.

Le cours moyen de 20 chemins de fer a touché son plus haut prix depuis 1937 à 86.1, en avance de 3 de point, et nombre de valeurs individuelles ont changé de mains. Les ventes totales de toutes les obligations s'élèvent à $14,071,400, le plus gros montant depuis le 24 février, à comparer à $9,832,500 lundi. Les obligations canadiennes avaient une tendance à la baisse et elles ont perdu des fractions de point.

Le Rialto, principal pont de Venise, fut construit en 1590, au coût de plus de $500,000. Il est entièrement de marbre.

Le dollar canadien

New-York, 22. — (P.C.) Le dollar canadien à un escompte de 10 11-16 pour cent, et la livre sterling à $4.04, étaient inchangés, hier, en fermeture sur le marché des changes étrangers à New-York. La Commission de contrôle du change d'Ottawa a fixé le cours à 9.09 à la vente et à 9.91 à l'achat.

Montreal Power forme une nouvelle compagnie

On trouvera dans une autre page de l'Evénement-Journal la nouvelle annonçant que la Montreal Light & Power Company a formé une nouvelle compagnie, avec les commentaires qui s'y rattachent.

Bourse de New-York

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81 rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : 2-7006.

Séance du 21 mars 1944

Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
Allied Chemical	147	147	147	147
American Can	85⅞	88⅞	85⅝	85⅛
Am Smelting	38½	38½	38½	38½
Anan T & T	157½	157½	157½	157½
Anaconda Copper	26⅜	26¾	26¾	26¼
Atchison Ry	67¼	67¼	67¼	67¼
Bethlehem Steel	60½	60½	60½	60½
Canada Dry	25½	25½	25½	25½
Can Pacific	9½	9½	9½	9½
Chrysler	84⅜	84⅝	84⅜	84⅛
Cons Edison	22½	22½	22½	22½
Curtis Wright	5⅞	5¾	5¾	5⅝
Douglas Aircraft	54	54	54	54
Gen Electric	36	36	36	36
Gen Motors	58⅝	58⅝	58⅜	58⅜
Goodrich Tire	47½	47½	47½	47½
Int Nickel	26⅜	26⅝	26⅛	26⅜
Int Paper	15¾	15¾	15¼	15¾
Do Pr	74½	74½	74¾	74½
Kennecott	31⅜	31⅜	31¼	31¼
Montgom Ward	45¾	45¾	45⅞	46⅛
N Y Central	19¼	19¼	19¼	19¼
Radio Corp	10	10	10	10
Republic Steel	17¾	17⅜	17¾	17⅜
United Aircraft	29	29	29	29
U S Steel	53½	53½	53½	53½
Westing Electric	98⅛	98⅛	98⅛	98⅛

Nouvelle émission

Cité de Montréal

Obligation 3% novembre 1949-50
3¼% " 1951-53

Prix : 100

et les intérêts courus

Oscar Dubé & Cie Inc.

105, CÔTE DE LA MONTAGNE, Québec — TÉLÉPHONE : 2-4061

VALEURS DE PLACEMENT
Spécialité OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Nouvelle émission

Cité de Montréal

3¼%

Echéant en série
1951 - 1953

Prix : 100

et les intérêts courus

J. E. Laflamme Limitée

COURTIERS EN OBLIGATIONS

15, rue Sault-au-Matelot — QUEBEC — Tel. : 2-1264

Nous offrons

Cité de Montréal

Obligations 3¼%

1951 - 1953

Prix : 100

et l'intérêt couru

La Corporation de Prêts de Québec

ERS LETARTE, *Président* — 332, rue St-Pierre, QUEBEC, Tél. : 2-4565 — L.-A. PEDNEAULT, *Vice-Pres*

L. LETOURNEAU — 141, Bonaventure — Trois-Rivieres

NOUS vous invitons à nous confier vos souscriptions à l'émission de conversion 1944, obligations échéant du 1er novembre 1944 à 1953. Taux d'intérêts : 3¼%.

Prix : 100
et les intérêts courus.

HAMEL, FUGERE & CIE
LIMITÉE
VALEURS DE PLACEMENT
71 rue Saint-Pierre - - Téléphone : 2-2038

Renseignements financiers

• • •

Ce fut véritablement un marché ferroviaire hier, à la Bourse de New-York, alors que plusieurs valeurs de ce groupe ont monté de fractions à 3 points environ pour toucher de nouveaux sommets depuis sept ans. Le cours moyen de 60 titres compilés par la Presse Associée a monté de .3 de point à 53.1, tandis que le cours moyen des titres ferroviaires a monté de .7 à 28.4 points, un nouveau sommet depuis octobre 1937. Le roulement total s'élève à 1,464,470 actions, à comparer à 1,196,210 lundi. Sur 899 titres, 440 ont monté, 232 ont subi un recul et 227 n'ont subi aucun changement. Dome Mines a monté de 1-2 point, Distillers Seagrams de 1-4 de point et C.P.R. de 3-8 de point, étant en tête de la liste canadienne. Les autres valeurs canadiennes étaient inchangées à l'exception de Brazilian Traction qui a perdu 1-4 de point.

• •

Les brasseries ont dirigé le marché à la Bourse et sur le Curb de Montréal. L'indice des valeurs industrielles a touché un nouveau sommet pour 1944. Canadian Breweries a gagné du terrain pour toucher un nouveau sommet et Walkerville et Associated Breweries ont aussi enregistré un gain. National Breweries a recouvré une perte. Commercial Alcohols a fléchi. General Steel Wares a touché un nouveau sommet pour l'année et les autres titres industriels à la hausse comprenaient Cockshutt Plow, Cement et Steel of Canada. Etaient à la baisse, Building Products, Massey privilégié, Ontario Steel, Tar, Foundation, Canada Wire privilégié, Marconi et Ford. Fraser Voting Trust, Bathurst et Consolidated Paper ont monté dans la section des papeteries et Fraser commun, Abitibi et Donnacona ont reculé un peu. Price a perdu un peu de terrain. Montreal Power et Canada Northern Power se sont affermis un peu.

L'indice des mines d'or a monté d'un demi-point. Les mines d'or seniors ont effectué un ralliement modéré. Lake Shore, Dome et McIntyre ont monté de 1-4 de points à 1-2 point et Hollinger a avancé de 1-8 de point. Des gains de 5 à 19 cents ont été conservés par Aquarius, Malartic Gold Fields, Pickle Crow, Pioneer et Preston, tandis que de légers gains ont été inscrits par Beattie, Francoeur, Inspiration, Upper Canada et Springer Sturgeon. Les métaux de base étaient tranquilles. Steep Rock a monté d'un sou sur un marché variable. Nickel et Noranda étaient aussi un peu à la hausse. Les huiles de l'Ouest ont fléchi un peu.

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70, rue Saint-Pierre, Québec. Tél. : 2-1321

Séance du 21 mars 1944

Ventes	Titres	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
25	Asbestos Cor	21¾	21¾	21¾	21¾
25	Ass Brew	23	23	23	23
100	Bath Pap A	15½	15½	15½	15½
4	Bell Tel	153⅝	153⅝	153½	153½
760	Bras Trac	24⅛	24⅛	24	24
40	B C Pow A	23	23	23	23
15	Bruck Silk	8¼	8¼	8¼	8¼
275	Build Pro A	16¾	16¾	16½	16½
375	Can Cement	67⅛	67½	67⅛	67⅛
235	C Steamship	12	12	12	12
40	Do Pr	35	35	35	35
100	Can Car	9	9	9	9
100	C Celanese	38	38	38	38
5	C Ind Alc A	5½	5½	5½	5½
30	Can Loco	44½	44½	44	44
70	Can Nor Pow	8⅜	8⅜	8⅜	8⅜
2010	Can Pac Ry	11¾	11⅝	11¾	11⅝
100	Cockshutt Plow	12⅜	12⅜	12⅜	12⅜
225	Cons Smelt	42	42	42	42
115	Dist Seagr	39	39	38¾	38¾
25	Dom Bridge	28	28	28	28
215	D Coal Pr	14	14	13⅞	13⅞
580	Dom Tar	9⅜	9⅜	9½	9½
228	D Steel B	8	8	8	8
50	Found Co	15¾	15¾	15½	15½
390	G Steel W	12	12¾	12	12¾
75	Gyp L & Al	7	7	7	7
330	Hol G Mines	11⅞	11⅞	11¾	11⅞
370	Imp Oil	13⅞	13⅞	13⅝	13⅝
110	Int Nickel	29⅜	29⅜	29⅜	29⅜
416	Int Petrol	21½	21½	21⅜	21½
100	Int Power	24	24	24	24
30	L of the W	25½	25½	25½	25½
25	Massey Har	8⅞	8⅞	8⅞	8⅞
396	Mont Power	20¾	21	20¾	21
555	Nat Brew	35	35	34¾	35
5	N Steel Car	14⅞	14⅞	14⅞	14⅞
40	Ogil Fl Mills	26	26	26	26
25	Power Corp	6¾	6¾	6¾	6¾
790	Price Bros	22	23	22	22¾
77	Québec Pow	13	13	12⅞	12⅞
90	Shawinigan	15⅜	15½	15⅜	15½
600	St Law Cor	3	3	3	3
80	Steel of Can	65	65	65	65
25	Wab Cotton	50½	50½	50½	50½
125	Win Elec A	6½	6½	6½	6½
	BANQUES :				
53	Montréal	151	151	151	151

CURB DE MONTREAL

Séance du 21 mars 1943

Ventes	Titres	Ferm. Préc.	Haut	Bas	Ferm.
302	Abitibi Paper	2⅞	2⅞	2⅞	2⅞
210	Do Pr	32	32	32	32
50	Bath Pap B	3¾	3¾	3¾	3¾
80	Brit Am Oil	21⅜	21¾	21⅜	21¾
100	Brit C Pack	25	25	25	25

Tendance des marchés

SEANCE DU 21 MARS 1944

Titres industriels les plus actifs sur la place de Montréal, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
4,515	Canadian Breweries	8½	+ ⅛
2,010	Pacifique Canadien	11⅜	+ ⅛
1,139	Cons. Paper Corp.	6¾	+ ¼
790	Price Brothers	22¾	+ ¾
760	Brazilian Traction	24	— ⅛
660	Walkerville Brew.	9½	+ ⅛
600	St. Lawrence Corp	3	Inc.
555	National Breweries	35	Inc.
550	Dominion Tar	9½	— ⅛
416	Inter. Petroleum	21½	Inc.

Volume des ventes : 29,000 actions, dont 20,100 industrielles et 8,900 minières

Titres miniers les plus actifs sur les places de Montréal et de Toronto, hier.

Ventes	Titres	Ferm.	Ch.
77,000	Beattie Rts	2	Inc.
17,000	Francoeur	44	+ 2½
14,900	Bear Exploration	76	Inc.
13,500	Wiltsey Coghlan	14	+ ½
9,800	Astoria Gold	16	+ ½
9,725	Bagamac	21½	+ ¾
9,200	Senator	38	— 1
9,000	Halliwell	5	Inc.
8,800	Quemont Mining	26	.....
6,300	Arjon	13	Inc.

Volume des ventes à Toronto : 437,000 actions.

Cours moyens à Montréal

	10 Uti.	20 Ind.	30 Com.	10 Pap.	15 Or
Mardi	55.4	78.4	70.7	135.22	73.03
Lundi	55.3	77.9	70.3	133.41	75.20
Semaine der.	55.5	78.1	70.5	137.35	75.53
Mois dernier	54.9	77.6	70.0	137.21	74.91
1943	54.2	68.8	64.0	73.99	57.90
Haut 1944	55.9	78.4	70.7	142.29	79.90
Bas 1944	53.4	73.8	67.0	116.68	73.64
Haut 1943	63.5	82.4	75.9	129.86	79.08
Bas 1943	51.8	63.4	59.5	74.07	49.15

Cours moyens à New-York

	30 Ind.	15 C.f.	15 Uti.	60 Tit.
Mardi	73.0	28.4	37.0	51.1
Lundi	72.8	27.7	36.9	52.9
Semaine der.	73.1	27.6	36.9	52.9
Mois dernier	70.0	26.9	35.7	50.6
1943	65.5	22.5	30.9	46.2
Haut 1944	73.4	28.4	37.1	53.2
Bas 1944	69.1	22.9	35.1	49.5
Haut 1943	74.6	27.4	36.9	53.3
Bas 1943	60.2	18.3	27.1	41.7

Curb de New-York

Séance du 21 mars 1944

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Alum Ltd	30¼	29	30¼
Am Cyanamid B	40⅜	39½	39⅞
Am Gas	28	28	28
Brazilian	20⅛	19⅝	19⅞
City Service	16⅝	16⅜	16⅝
El Bond and Share	9⅞	9⅝	9⅞
Hollinger	9¾	9⅝	9¾
Humble Oil	43⅛	42½	42½
Int Pete	18	17⅞	17⅞
Niagara and Hudson	2⅞	2¾	2⅞
St Regis Paper	4¾	4⅝	4⅝
Technicolor	14¾	14¼	14¾

Investment trusts

Séance du 21 mars 1944

	Off.	Dem.
Can International Tr	4.50	5.25
Can Investment Tr	3.70	4.05
xCorp Tr Shares	2.30	
x Do Cum	2.21	
xCumulative Tr Sh	4.71	
xN Amer Tr Sh 1953	2.06	
x Do 1955	2.72	
x Do 1956	2.62	
x Do 1958	2.29	
xQuarterly Income Share	6.56	7.15

(x) En fonds des E.-U.

Ventes	Titres	Préc.	Haut	Bas	Ferm.
4515	Can Brew	7⅞	8½	7⅞	8½
20	Do Pr	45	45	44¾	44¾
40	C Marconi	2¼	2¼	2¼	2¼
375	C Alcohols	3¼	3¼	3⅛	3⅛
1139	Cons Pap C	6	6¼	6	6¼
210	Donnacona A	8½	8½	8⅛	8⅛
110	Fleet Aire	3½	3½	3½	3½
325	Ford Mot A	24¼	24½	24¼	24½
25	Fraser Co	22	22	22	22
375	Do V T	21⅞	22¼	21⅞	22¼
20	Lake S J Pap	17	17	17	17
160	Mas H Pr	20⅞	21	20⅝	21
100	Melch D	2¼	2¼	2¼	2¼
78	Do Pr	8	8	8	8
25	Prov Trans	7¾	7¾	7¾	7¾
660	Walk Brew	3¼	3½	3⅛	3½
	MINES et HUILES :				
100	Home Oil	355	355	355	355
500	Joliet-Qué	7½	7½	7½	7½
400	O'Brien Gold	155	155	155	155
4385	Pato Cons	370	370	350	350
1000	Siscoe Gold	42	42	42	42
1200	Sullivan C	170	170	170	170

Volume des ventes : 29,000 actions, dont 20,100 industrielles et 8,900 minières.

Obligations canadiennes

Cours fournis par l'Association des Courtiers en Obligations du Canada, de Montréal, et transmis à Québec par fils privé de la Presse Canadienne

SEANCE DU 21 MARS 1944

Obli. du Dominion :				MCS 4 48	100½	102½	Howater A 68	95 102
1¾ Mai 1-46	100⅛	100⅜		Mtl Met 4½ 62	108	109	Brand Hend 6 36	91 ...
2 Juin 1-44	100¼	101¼		Mtl Met 4 47	101	104	Brown 5 39	93½ 96½
2 Déc 15-46	100⅜	101		Québec 4½ 50	104½	106½	C Pulp 7 50	100 103
2¼ Mars 1-48	100⅞	101½		Régina 5 45	100	103	Bruck S 6½ 45	109 ...
2½ Nov 15-44	100⅞	101¼		St John 4½ 71	115	....	Burns&Co 5 53	93½ 96½
3 perpé	97½	97½		Three R. 4 55	100½	103	C Canners 4 51	102½ 105
3 Juin 1-50-53	101	102		Toronto 4½ 53	111½	....	C Cem 4½ 51	103 105
3 Juin 1-53-58	99¾	100⅜		Winnipeg 4½ 60	123½	....	CP&P Inv 5 58	80 ...
3¼ Juin 1-48-49	102⅜	102⅝		Vcouver 4½ 68	111	....	C Int Pap 6 49	103½ 111½
3¼ No 15-48-51	104	105		**Transports :**			C Loco 6 53	104 107
3¼ Juin 1-56-66	102¼	103		Alg C H 5 59	36½	38½	C Vick 6 47	99 102
3½ Oct 15-44-49	101¼	102		Can Atl 4 55	111	114	Cons P 5½ 61	96 99
4 Oct 15-47-52	106½	107		CPR 4 49	106½	107½	Dom Coal 4½ 52	101 104
4½ Oct. 15-44	102	103		CPR 5½ 51	102½	104½	Dom Tar 4½ 51	104 106
4½ Fév. 1-46	103½	106½		C P R Perp	104	106	Dom W 6 53	100 ...
4½ No 1-46-56	106¼	107		CPR 4½ 60	113	115	Dryden P 6 49	106½ ...
4½ No 1-47-57	107⅞	108½		CPR 5 54	114	116	Donn P 4½ 56	96 99
4½ No 1-48-58	109	109¾		Can SS 5 57	105¼	107¼	Dom S&C 6½ 53	105½ 108½
4½ No 1-49-59	110	110¾		**Utilités**			Ind Dair 6 49	99 ...
Emp. de guerre				Az T&T 4½ 53	100½	102½	Fam Pl 4½ 52	104 106
3 Juin 15-50-51	103½	104½		Bell Tel 5 57	125½	....	Fed Grain 6 49	108 ...
3¼ Fév 1-48-52	104¾	105½		Bell Tel 5 60	130½	....	Fraser Co 6 50	106½ ...
3 Oct 1-49-52	102¾	103		BC Pow 4¾ 60	103	105	G S War 4½ 52	102½ 104½
3 Mars 1-52-54	102⅝	103¼		BC Tel 4½ 61	109	....	GL Paper 5 55	103½ 105½
3 Nov 1-53-56	101	102		Cal Pow 5 60	112½	113½	Gurney Fy 5½ 49	97 100
3 Mai 1-54-57	100	101		Cal Pow 5 64	108	....	Gypsum 5½ 48	105½ 108
3 Jan. 1-56-59	99⅞	100¼		CN Pow 5 53	111½	113½	Ind Accept 4 52	98 100
Gar par le Dominion :				Can Util 5 55	111	....	Int C Brs 5½ 48	102 ...
CNR 2¼-44	99⅞	100¼		Do G&E 5½ 48	110	....	Int Paper 6 55	116 ...
CNR 2¼-46	100⅞	101¾		Gat P 3¾ 69A	107	....	IP of Nfld 5 68	101 ...
CNR 3-44	100¼	101⅞		Gat P 3½ 69B	103	105	La St J 5 61	86 89
CNR 2-45-50	101½	102¼		Gat P 5 49	102	105	La St J 5½ 51	99 102
CNR 3 48-52	101¾	102⅛		Gt Lakes 4¼ 56	103	106	Maple LM 5 58	102 104
CNR 2-54-59	99⅛	100¼		Do 5 57	103	105	Massey H 4¼ 54	102 104
CNR 3-48-52	101¼	102¼		Int Hy El 6 44	68	71	McCorm'k 4 52	101 103½
CNR 4½-55	123½	....		Int Pow 6 57	103½	....	McColl 4½ 49	104 106
CNR 4¾-56	129½	....		Int Pow 6½ 57	107	....	Mersey P 5 57	99 ...
CNR 4½-57	129	....		Mar El 4½ 56	101	....	Mersey P 6 49	99 ...
CNR 5-54	117½	119½		Mar El 5½ 56	101	....	M and O 5 60	115½ ...
CNR 5-49-69	128¾	....		MacLaren 4 59	103	105½	Mours 6 56	98 ...
CNR 4½-56	128	....		M Pow 3½ 56	104	106	Mtl Dryd'k 6 48	96 99
CNWISS 3-55	130¾	....		M Pow 3½ 60	101	....	NS S&C 3½	63 90½ 93
GTP 3-62	109½	111½		M Pow 3½ 72	100	102	Price Bros 4 57	100 ...
M Har 5-49-69	128	....		M Tram 5 55 B	93½	98½	Price Bros 5 57	103½ 105½
Provinciales :				M Pow 3 1-2 72	100½	102½	Reg Knit 4 52	99 102
Alberta 4-54	89	92		M Tram 5 55 B	94½	97	Restrgche 6 48	105½ ...
Alberta 4½ 56	91	94		M Tram 4½ 55	91	94	Rel Gr'n 4½ 52	101 104
BC 4½ 53	121¼	....		Nat L&P 4½ 61	101	103	Roll Pap 4½ 51	101½ 103½
BC 3½ 60	102	105		Nfld LP 4½ 56	102	....	Simpson 4¼ 51	104 106
Man 4½ 56	116½	....		Nfld L&P 5 58	102	....	Smith H 4¼ 51	103 105
Man 6 47	106½	109		NS L&P 4 57	102½	....	Un Amuse 5 56	102 104
NB 3 61	89	101		Ottawa P 4 57	103	....	Wabasso 4½ 51	102½ ...
NB 4½ 61	121	....		Ottawa VP 4 54	105½	....	West Gr 5 63	89 92
NS 3 60	100	102		Ottawa VP 5 59	102½	....	**Immeubles :**	*
NS 4½ 60	125	....		Porto R P 6 50	111½	....	Alex Bldg 6 47	41 ...
Ont H 3½ 50-53	100¾	102¾		Power C 4½ 59	107½	109½	Acadia Apt 4 59	65 ...
Ont 3 47-50	100	102		Que Pow 4 62	104	106	Dom Sq 4 59	80 84
Ont 4½ 49	108½	110½		Sag P 4¼ 66	106¼	108½	Drum Rl 5 53	46 50
Ont 3½ 49-51	102⅛	104½		Shawin 4 61	104	106	Glen Inv 3 44	65 ...
P de Qué. 3 51	99	102		Shaw 4½ 67	114	117	Godfrey Rl 4 52	68 ...
P Qué. 3½ 51-53	101½	103¼		Shaw 4½ 70	113½	115½	Keefer Rl 5 55	40 ...
P de Qué 3¼ 49	101	103		Shaw'gn 4 69	104½	107	Ins Exch 3 51	58 ...
P de Q. 4½ 45-50	112⅜	....		St M Po 5 56	101	103	Mtl Apt 1st 4 54	78½ ...
P de Qué. 3½ 60	102	104		St M Po 4½ 70	104½	106½	Ogil Real 5½ 61	86 ...
P de Qué 3¾ 55	103⅛	105¼		Un Sec 3 52	96½	98½	Que Apart 5 50	89 ...
P de Qué 3 55	98¼	100		Winn El B 5 65	99	101	Queen's H 5 53	80 ...
Que 3½ 60	101½	103½		Do B 5 65	98½	100½	Ry Ex Bl 2½ 59	40 ...
Que 3¾ 55	103	105		**Industrielles :**			Sherb St 3½-4 52	52 ...
PEI 4 54	102	106		Abitibi 5 53	78	80	St C Ry 3½-4 57	58 ...
Sask 4½ 51	103½	106		Do COD	77	79	Wilder Rl 5 53	53 ...
Sask 5 58	99	102		Acadia S 4½ 55	102	104	Wind Hot 4½ 53	86 ...
Municipales :				Acad Sug 6 54	102	104	**Over the counter :**	
Calgary 4½ 62	100	103		Alb Pac G 6 46	105½	....	M and O	10¼ 11¾
Edmonton 4½ 67	99	102		Alg Steel 5 48	103	106	Brown	2 2¼
Halifax 4½ 52	109	112		Atl Sugar 6 51	101¼	....	Brown P	37½ 38¾
Mtl 5 54	113	....					Que P P	25½ 27½
Mtl 4½ 71	114	....						

Marchés aux bestiaux

Montréal, 22. — (P.C.) Il y avait 56 bêtes à cornes, 8 moutons, 1,064 porcs et 861 veaux en vente sur les deux marchés aux bestiaux de Montréal, et en plus 12 wagons rapportés, hier.

Les prix de toutes les catégories de bestiaux étaient stables à fermes.

Les bouvillons se vendaient $12.75 et plus, et les génisses $11.50. Les arrivages récents comportaient des vaches et des taureaux. Les bonnes vaches à boucherie se vendaient $8.75 à $9.25; celles de moyenne qualité rapportaient $7.50 à $8.50 le cent livres, et les communes $6.25 à $7.25. Pour la mise en conserve et la charcuterie, elles se vendaient $5 à $6.25. Les bons taureaux se vendaient pour la plupart $9 à $9.50 et les communes $6.75 et plus.

Les veaux de lait se vendaient à des prix stables, soit de $12 à $16 le cent livres. Les bons veaux coûtaient $15.05 à $16. Les communs et les bons veaux mélangés se vendaient entre $12 et $14.

Les agneaux étaient de qualité commune et se vendaient $8 à $9.

Les porcs étaient inchangés à $17.15 pour les B-1 abattus et $13 pour les truies.

Valeurs étrangères à New-York

Séance du 21 mars 1944

	Off.	Dem.
Argentine 4½ 71	92⅝	94
Australie 5 55	94	94½
Bolivie 7 58	12	12¾
Brésil 6½ 57	56¾	58¾
Do 7 57	58	58¾
Do 5 61	56	57
Buenos-Aires 4¾ 77	74½	77
Chili 6 61	18	18½
Colombie 3 70	44½	45
Danemark 4½ 62	74	75
Rep. francaise 7 49	101	....
Minas Geras 6½ 58	35½	36
Nlles Galles du Sud 5 57	....	97
Norvège 4½ 56	98	98½
Pérou 6 60	17⅝	18
Rio de Jan 6½ 53	33½	34
San Paulo 7 40	60½	61

Bourse de Toronto

Séance du 21 mars 1944

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
3000	Ajax	168	168	168
1000	Aldermac	15	15	15
2000	Anglo Can	62	62	62
1860	Anglo Hur	660	650	650
2100	Aquarius	75	70	75
6300	Arjon	13	13	13
9800	Astoria	18½	17½	18
9725	Bagmac	21½	20¾	21½
500	Bankfield	14	14	14
400	Base Metal	12	10	12
14900	Bear Explor	76	74	76
77000	Do Rts	02½	01½	02
4345	Beattie	172	170	172
500	Berens	88	88	88
5500	Bidgood	46	45½	45¾
500	Bonetal	25½	25½	25½
750	Brit Dom	109	108	109
1200	Broulan	71	70¼	71
2000	Brown	07½	07	07½
300	Buffalo Ank	380	380	380
1000	Bux Hill	03½	03½	03½
300	Cal & Edm	199	199	199
140	Camp Bird	06	06	06
100	Cent Pat	180	180	180
200	Chem Res	41	41	41
1200	Chesterville	138	136	136
30	Chromium	130	130	130
3700	Co Will	194	192	193
2600	Coin Lake	23	22	22
150	Coniaurum	145	145	145
500	Davies	13¾	13¾	13¾
170	Dome	27¼	27	27¼
1500	Duquesne	21	20½	21
1000	East Cr	09¾	09¾	09¾
2800	East Mal	175	170	170
100	Falcon	320	320	320
17900	Francoeur	44	41¾	44
2000	Glenora	04½	04	04½
500	Goldale	17½	17½	17½
6050	Gold Eagle	06	06	06
5000	Gold Gate	09½	09	09
500	Gunnar	18	18	18
2000	Halcrow	08¾	08¾	08¾
9060	Halliwell	05½	05	05
2350	Hard Rock	98	98	98
500	Harker	06½	06½	06½
500	Hasaga	62	62	62
500	Hedley	60	60	60
325	Hollinger	11⅝	11½	11½
360	Home	360	355	355
700	Inspiration	57	57	57
70	Int Util A	23	23	23
1600	Jack Wade	08⅛	07	08
1500	Jellicoe	05	05	05

La session provinciale

(Suite de la page 3)

trale électrique établie par l'U.N. dans le Témiscamingue a tellement de bon qu'une délégation de l'Abitibi a demandé au ministre des Terres et Forêts récemment d'en étendre le service.

En réponse à M. Bienvenue, il affirme que le gouvernement a engagé 5,260 nouveaux employés civils, d'après une réponse donnée l'an dernier.

M. Bienvenue : — "Il faut faire une différence entre l'augmentation du personnel et les engagements nouveaux."

Le député de Labelle termine en demandant au premier ministre de ne pas s'occuper de ce qui se passe dans l'U.N., parce qu'il a beaucoup à faire pour garder tout son monde autour de lui. Tous les ministres veulent s'en aller, suivant lui.

Le Dr Paquette :—"Quant à nous, nous avons un chef dont nous sommes contents, un chef qui a de l'énergie et du courage, qui dit ce qu'il pense à la province et au peuple. Non seulement le premier ministre ne remplace pas les députés absents mais il fait enlever leurs fauteuils que l'on place dans la cave."

M. PLAMONDON

Le député libéral de Portneuf remercie d'abord le gouvernement Godbout de sa législation ouvrière, puis il exprime sa gratitude au ministre de la Santé pour l'établissement d'une unité sanitaire dans son comté.

M. Plamondon affirme que sous l'U.N., les dépenses moyennes se sont élevées à $102,000,000 avec des revenus moyens de $52,000,000, ce qui laissait un déficit de $46,000,000. Le gouvernement a réduit le budget des dépenses de $10,000,000, tout en payant $35,000,000 sur la dette et en maintenant les services essentiels.

M. Plamondon : — "Pourquoi aurions-nous peur d'aller devant le peuple ? Est-ce parce que nous avons dû imposer des taxes pour payer les dépenses de l'U.N. ? Est-ce parce que nous n'avons pas reculé devant notre devoir, qui était d'indiquer au peuple les sacrifices qu'il avait à faire ?"

Le député de Portneuf affirme que le régime actuel ne peut être accusé d'avoir enrichi des favoris. Sous l'U.N au contraire, des amis du gouvernement se sont enrichis après avoir exécuté des contrats sans soumissions. Dans son comté, dit-il, un ami de l'ancien député de l'U.N. a formé une compagnie, la "Machinerie Trottier", qui a reçu d'un seul département, celui de l'Agriculture, un montant total de $144,555.

M. Plamondon déclare que le 12 oct. 1939, quelques jours avant les élections, le ministre de la Voirie de l'U.N., M. Anatole Carignan, a accordé, sans soumissions, un contrat de $375,000 pour la construction d'un viaduc à Donnacona. Le 23 octobre de la même année, 6 jours avant le vote, un autre contrat a été accordé sans soumissions, au montant de $265,800, pour la construction de la sous-structure d'un viaduc entre Cap Santé et Donnacona. C'est ainsi, poursuit-il, que l'on voulait récompenser les amis.

M. Plamondon : — "Pourquoi aurions-nous peur des élections? Est-ce parce que nous n'avons pas administré la province avec des farces ? Ce sont ces farces qui ont fait perdre le temps de la Chambre".

Coup monté contre M. Duplessis

Ici, M. Plamondon avertit le chef de l'Opposition que l'on trame un complot, dans son dos, pour le remplacer à la tête de l'U.N. par le député de Matane (l'hon. Onésime Gagnon). Il dit qu'à la place du chef de l'Opposition, il s'inquiéterait de l'absence de son collègue, qui est probablement allé à Ottawa chercher des directives de son chef, M. Bracken.

On rit, à gauche.

M. Duplessis : — "Il ne faut pas s'occuper de ces insignifiances !

M. Plamondon : — "Le chef de l'Opposition rit, mais je suis persuadé qu'il jonglera, ce soir, et qu'il s'endormira plus tard que d'habitude. L'attitude du chef de l'Opposition, cette année, diffère de celle des années passées. Pourquoi ? Parce que ses partisans lui ont fait comprendre que ses méthodes n'étaient pas prises au sérieux. Les véritables conservateurs n'aiment pas le chef actuel. Il existe parmi eux deux mouvements : selon l'un, ils seraient prêts à se rallier à M. Bracken; selon l'autre, ils veulent conserver le gâteau marbré de trois couleurs".

M. Plamondon parle, ensuite, de l'étatisation projetée de la Montreal Power.

M. Plamondon : — "Aurions-nous peur de faire des élections parce que la Montreal Power combat le gouvernement avec sa grosse caisse ? Je n'ai pas encore vu la loi que l'on proposera, mais je suis sûr que cette loi sera de nature à mater le trust de l'électricité et à protéger les intérêts de toute la province. Le premier ministre a compris que l'électricité jouera un grand rôle dans la solution des problèmes de l'après-guerre et il posera, dans quelques jours, un geste auquel applaudira toute la province".

Victoire libérale certaine

M. Plamondon accuse les députés de l'U. N. de mêler à dessein les questions fédérales et provinciales, mais il assure qu'aux prochaines élections le peuple établira la différence nécessaire entre ces deux domaines et que le parti libéral sera reporté au pouvoir à Ottawa comme à Québec. Il reproche encore à l'U. N. de calomnier les hommes publics et de rendre, ainsi, un mauvais service à tout le pays. Il s'élève contre la doctrine de ceux qui prêchent que l'Etat doit tout faire et qui nous conduira fatalement au socialisme.

Le député de Portneuf rappelle, aussi, que l'an dernier, il avait annoncé que le trust des assurances avait fait un don de $100,000 à la caisse électorale du Bloc Populaire et que le député de Lotbinière lui avait répondu que ses renseignements étaient inexacts. Il a appris, depuis, qu'on a cherché à faire rembourser l'argent.

M. René Chaloult se lève pour faire une nouvelle mise au point.

M. Chaloult : — "Je ne suis pas partisan du Bloc Populaire, mais au nom de la vérité et de la justice, je dois dire que je suis moralement convaincu, encore, que le Bloc Populaire n'a pas reçu d'argent du trust des assurances".

L'éducation de la jeunesse

M. Plamondon félicite le secrétaire provincial, à la fin de son discours, d'avoir porté à $9,500,000 le budget de l'enseignement dans la province. On ne fera jamais trop, dit-il, pour la cause de l'éducation. En passant, le député de Portneuf attire l'attention du ministre sur la situation difficile dans laquelle se trouvent certaines municipalités scolaires rurales depuis la disparition de la rétribution mensuelle jusqu'à la 6e année. Enfin, il termine en soulignant l'importance de fournir à la jeunesse tous les moyens possibles de s'instruire pour qu'elle soit prête aux tâches qui l'attendent, demain.

M. J.-S. Bourque, U. N., Sherbrooke) ajourne le débat et la Chambre s'ajourne à cet après-midi.

La députation vote

(Suite de la page 3)

tra à certains politiciens de dire que l'U.N. n'a dépensé que $7,000,000 pour les chômeurs, pendant ces deux ans, et à d'autres d'affirmer que l'U.N. a trop dépensé en consacrant $24,000,000 à des travaux de chômage. C'est un procédé malhonnête de la part d'un gouvernement qui est censé donner des documents officiels véridiques".

L'hon. Oscar Drouin, ministre des Affaires municipales, qui a juridiction sur la publication de l'Annuaire des Statistiques, a répondu qu'il ferait enquête pour savoir si les chiffres sont rapportés correctement.

"Je me refuse à croire, cependant", a dit le ministre, "qu'il y ait eu intention de fausser les chiffres".

M. Duplessis a protesté, ensuite, contre un amendement apporté par le Conseil législatif au bill des écoles catholiques de Trois-Rivières, en disant qu'on a enlevé une année fiscale. C'est une anomalie dont il faut laisser la responsabilité au Conseil législatif, a-t-il dit.

M. Duplessis a, pareillement, protesté contre des amendements de la Chambre haute au bill de la municipalité de Dolbeau en disant que tel qu'il est, le projet de loi impose à notre industrie du papier des charges dont est exemptée l'industrie du papier, en Ontario.

Sur proposition de M. Drouin, on a remis à une autre séance l'étude de ces amendements.

La session fédérale

(Suite de la dernière page)

mai et à 30 en décembre. La production des bombardiers Mosquito sera portée de 33 à 52 par mois vers le mois de juin. La production des bombardiers-plongeurs Curtis sera accrue de 20 par mois à 70 au milieu de l'été et à 130 vers la fin de décembre. Le navire volant Catalina sera produit au taux de 50 par mois au lieu de 37 vers la fin de cette année. Par ailleurs, la production des appareils suivants sera réduite dans la proportion indiquée L'avion d'entraînement Cornell, de 125 à 50 par mois; l'avion d'entraînement Anson, de 70 à 35 par mois. L'appareil d'entraînement Harvard continuera d'être produit au rythme de 100 par mois, jusqu'à la fin de l'année.

M. Howe a signalé que la production d'un avion de combat exige plus de temps que la production d'un appareil d'entraînement, d'où réduction inévitable dans le nombre. Jusqu'ici, les usines canadiennes ont livré 39 Lancaster, dont deux à Air-Canada, pour son service transatlantique. L'un de ces deux appareils a établi un nouveau record de traversée, récemment.

Les grands totaux de production sont les suivants Catalina, 273; Mosquito, 183; Cornell, 1,579; Harvard, 1,849; Anson, 2,413.

Construction navale

Le ministre des Munitions, M. Howe, dans l'exposé qu'il a fait hier en Chambre des activités de son département au cours de l'année, a signalé que le programme de construction maritime du Canada comporte maintenant la production de plus de navires de débarquement que de navires d'escorte, ce qui reflète le changement qui s'est produit dans la fortune de la guerre, puisque la lutte contre les sous-marins diminue, tandis qu'approche le moment de l'invasion de l'Europe. M. Howe a dit qu'à venir jusqu'à la fin de février, les chantiers maritimes canadiens avaient produit 925 appareils de débarquement, soit des petits vaisseaux de 52, 72 et 51 pieds de longueur. A la même date, le Canada avait produit 336 navires d'escorte et de patrouille, y compris 28 frégates, 104 corvettes, 92 balayeurs de mines en acier, 34 balayeurs en bois et 78 navires de patrouille du modèle Fairmile. De plus, 75 navires de ces divers types ont été lancés et sont actuellement sur le point d'être mis en service. ur un total de 4,300 petits navires commandés, 3,600 ont été livrés.

Voici un tableau de la production de nos chantiers maritimes depuis deux ans. 77 chantiers canadiens emploient 50,000 ouvriers. La première colonne est consacrée aux navires marchands (cargos), qui sont de deux modèles. La seconde est consacrée aux navires de guerre :

1942	81	117
1943	150	110
1944	120	91

Pour préparer l'avenir

M. J. Harris (prog.-cons., Toronto-Davenport) a déclaré hier que certains départements de l'administration fédérale devraient préparer dès maintenant des plans en vue de la conversion de l'industrie, du régime de guerre au régime de paix, et servir de conseillers aux milliers de personnes qui devraient se trouver un nouvel emploi après la guerre. M. Harris a pris la parole à la suite de l'exposé des activités du département des Munitions, présenté par le ministre Howe, qui a déclaré que le moment de convertir l'industrie au régime de paix viendra quand les besoins de guerre auront été satisfaits. M. Harris a dit que la déclaration de M. Howe tenait un peu trop de la "revue historique". Il a ajouté qu'il aurait aimé "entendre quelque chose de plus prévoyant pour l'avenir". M. Harris a déploré le fait que, dans ses activités dans le domaine de la santé et des récréations, en relation avec les entreprises de guerre, le département des Munitions n'ait pas coordonné ses plans avec ceux des autorités provinciales et locales. Il en résultera un dédoublement des services, dit-il.

Témoins assignés

A la suite d'une longue discussion sur une question de procédure, le comité bancaire de la Chambre a décidé hier d'assigner le Dr C. Clarke, sous-ministre des Finances, et M. G. Towers, gouverneur de la Banque du Canada, comme témoins, comme geste préliminaire à l'étude du bill créant une banque d'expansion industrielle. La prochaine séance aura lieu jeudi. Le comité a également décidé de demander à la Chambre de lui transmettre le rapport annuel de la Banque du Canada.

Les promotions

Sur les 1,164 soldats de la force permanente qui ont obtenu des commissions d'officiers depuis le début de la guerre, 14 sont lieutenants-colonels, 137 majors et 423 capitaines. De plus, 4 majors et 18 capitaines, qui avaient débuté comme simples soldats dans la force permanente, ont pris leur retraite. Cette information a été fourne hier en Chambre à la demande d'un député de l'opposition.

Nouveau président

Le ministre du Travail, M. Mitchell, a annoncé hier en Chambre la nomination de M. George-B. Henwood, assistant-procureur général d'Alberta, comme président du Conseil régional du Travail en temps de guerre pour l'ouest.

Les lampes de radio

Il doit y avoir suffisamment de lampes de radio au pays, mais leur distribution pourrait être améliorée, a déclaré le ministre des Munitions. M. Howe répondait en Chambre à une question de Gordon Fraser (P.-C., Peterborough).

Une journée bien remplie

Les Communes ont étudié presque toute la journée les estimés du ministère des Munitions et des Approvisionnements. Parmi les autres faits de la journée, on remarque la déposition du rapport annuel des Chemins de fer nationaux; l'annonce que George-B. Henwood, procureur général adjoint de l'Alberta a été nommé président de l'Office du Travail pour l'ouest et une déclaration du ministre de la Défense Ralston (ministre intérimaire des Finances) à l'effet que la date de la présentation du budget sera donnée le plus tôt possible. Le ministre des Munitions a aussi abordé la question des sables goudronneux de l'Alberta et leur développement.

Il y a information et information

Le Rév. Dan McIvor (L., Fort William) a déclaré hier aux Communes qu'il ne voyait pas pourquoi on donnerait au public des informations qui ne les intéressent pas. Il parlait après J.-G. Diefenbaker (P.-C., Lake Centre) disant que le Parlement était oublié trop souvent avec les 42,398 décrets ministériels adoptés depuis le début de la guerre jusqu'au 15 mars, en plus des 23,287 minutes

Lily Pons, adepte du chiffre 13, célèbre un heureux anniversaire

Au début de janvier 1931, Lily Pons arrivait de France. — Treize années de succès ininterrompus. — Treizième anniversaire aussi glorieux que sa première apparition au Metropolitan. — Née un vendredi 13.

(Par John Selby, correspondant de la Presse Associée)

New-York, 15 — (PC) Lily Pons, qui est une adepte du nombre 13, vient de célébrer le 13e anniversaire de ses débuts au Metropolitan par la représentation de "Lucia".

Lily Pons arrivait de France et était une jeune fille timide, sans aucun apport de publicité. Elle chanta de Lucia "Mad Scene", pour Gatti-Casazza , après avoir attendu des heures dans le sombre auditorium du Metropolitan, en 30 minutes (cela aurait pu être 13) elle avait signé son contrat.

J'entendis ce début et l'interprétation de Pons fut vraiment excitante, un peu mal assurée à cause de la nervosité, mais elle était d'un grand secours pour la direction. Ils avaient besoin d'une coloratura possédant du charme, et elle avait tout cela. Ils firent éclipser ses rivales tandis que Lily Pons perfectionnait de jour en jour sa voix. Et ils lui firent toujours chanter, jusqu'à l'en rendre malade à mourir, des rôles de tragiques ou de démentes ou encore les deux ensemble.

Mais elle continua à chanter, et durant ces 13 années, elle a atteint le but qu'elle visait et dut même refuser de chanter au moins à la moitié des dates qu'on lui offrit. La loi des cachets décroissants et l'impôt sur le revenu font actuellement qu'il n'est vraiment pas profitable de chanter une saison durant.

Née un vendredi le 13

Lily Pons est née un vendredi le 13, à Cannes. Quand elle le pouvait, elle donnait ses réunions sociales en ce jour redouté par les superticieux. Son mari, André Kostelanetz, vola 13 fois de New-York à la Californie, alors qu'il lui faisait la cour, il la demanda en mariage 13 fois et tous deux vivent maintenant à 13 Chemin Silvermine, à Silvermine, Conn.

Son automobile porte la licence LP-13, il y avait 13 lettres dans le nom du studio où elle tourna son premier film, 13 lettres aussi dans le titre de ce film (I Dream Too Much), et 13 encore dans le nom du producteur (Pandro-S. Berman) et dans celui de son directeur, lequel était Osgood Perkins et enfin dans celui de son couturier, qu'elle a toutefois oublié. Elle commença à tourner le 13 juillet.

Le mot "ovation" fut employé après la première de "Mad Scene" en 1931 ; il pourrait être de nouveau employé à l'occasion de ce treizième anniversaire de représentations avec autant de vérité. Le Metropolitan fut rempli les deux soirs, également.

Pons, qui peut chanter, attirer les foules, aime les vastes pièces bien meublées avec un goût français et atteint un "La" élevé avec aisance. Elle est aussi la seule prima donna au monde, qui ne pèse que 104 livres et qui, vue à distance sous les projecteurs, ressemble à la reine Victoria à une mascarade.

Curé de Beaupré

Son Eminence le cardinal J.-M.-R. Villeneuve, archevêque de Québec, vient de nommer M. l'abbé Henri Garant, desservant du Lac Sergent, curé de Notre-Dame de Beaupré, en remplacement de M. l'abbé Ernest Dubé, promu à la cure de St-Alphonse de Thetford-Mines.

Coopérative de santé

Le Dr Jacques Tremblay, conférencier au conseil général des syndicats catholiques, a préconisé l'établissement d'une coopérative de santé, comme substitut à l'assurance-maladie que le gouvernement fédéral songe à organiser dans notre pays. Il assure qu'une telle coopérative garantirait des services médicaux supérieurs et à meilleur marché.

Il a dit que l'assurance-maladie, telle que conçue par un grand nombre, impliquait presque nécessairement l'étatisation de la médecine, en centralisant entre les mains du gouvernement la juridiction sur la profession médicale. Ce qui, dit-il, est contraire à la doctrine sociale de l'Eglise.

M. Henri Petit, président au conseil général, a souhaité la bienvenue, à cette séance, à M. l'abbé Aurèle Ouellet, qui vient d'être nommé aumônier au conseil, par S.-E. le cardinal Villeneuve.

A la même assemblée, on a annoncé une assemblée pour la fin de semaine, à Montréal, sous les auspices du bureau confédéral de la C. T.C.C. On y fera l'étude des plus récentes législations ouvrières des gouvernements fédéral et provincial.

Le livre de cuisine de l'armée allemande recommande que l'on ajoute, à presque tous les items du menu, une petite quantité de farine de fèves soya.

Choisissez la Crème Cire Mercolisée pour faire vos traitements faciaux

La vie est trop intéressante, les heures trop peu nombreuses pour qu'une femme active trouve le temps de suivre des pratiques compliquées afin de conserver la beauté de son teint. La femme moderne se sert chez elle d'une préparation fondamentale simple, la Crème Cire Mercolisée, pour répondre aux exigences du soin quotidien de l'épiderme.

La Crème Cire Mercolisée est un traitement de beauté facile à appliquer toute l'année. Elle aide votre épiderme à résister aux changements capricieux de la température des saisons. Pour la protection et la perfection de votre teint :

Choisissez la Crème Cire Mercolisée;
Employez la Crème Cire Mercolisée;
puis enthousiasmez-vous de votre teint.

Essayez l'astringent à la Saxolite. Dissoute dans une demi-chopine d'hamamelis elle fait une excellente lotion astringente pour le soin de la peau.

En vente dans toutes les pharmacies et dans tous les magasins à rayons.

LE SAVON à BAIN ODEX

nettoie à fond, et de plus

il désodorise

Moi, par exemple ! Je travaille en vitesse tout le jour. Les pores de ma peau se remplissent de poussière, de saleté . . . Je transpire abondamment. Pour mon bain, j'emploie ODEX.

Oui, la mousse active du Savon à Bain ODEX nettoie à fond les pores et elle produit une sensation de fraîcheur, de repos . . . **il désodorise.**

Employez ODEX aujourd'hui

"Et c'est ce que nous disons tous..."

POUR vous régaler vraiment de chaque tasse, vous devez employer un café vraiment bon.

"C'est ce que nous avons appris depuis le rationnement du café", disent partout les maris et leurs femmes. Des milliers de gens disent aussi qu'ils ont l'intention, à partir de maintenant, d'adopter le Café Maxwell House. Ils savent, par expérience, que son arome délicieux et son mélange corsé donnent toujours entière satisfaction.

Vous serez bien avisée d'employer régulièrement du Maxwell House pour *votre* café, parce que:

1. C'est un mélange de cafés rares et extra-savoureux—les meilleurs qui soient au monde.
2. Il est torréfié d'après un procédé spécial qui retient tout l'arome de ce mélange exquis.
3. A cause de la guerre, il est vendu en sacs, en une seule Mouture à *Toutes* Fins, et vous revient moins cher.

Café Maxwell House

MH44F — Un Produit de General Foods

Des DENTS ÉTINCELANTES obtenues par le simple emploi *de poudre et d'eau!*

DANS la plupart des dentifrices, c'est l'élément "poudre" qui, véritablement, nettoie et fait briller. Adoptez conséquemment un dentifrice qui ne se compose *que de poudre*—la poudre dentifrice du Dr Lyon, sur une brosse humide—et, dès le premier brossage, vous constaterez que votre denture est plus propre et qu'elle a plus d'éclat.

La poudre Lyon, qui est *la plus populaire des poudres dentifrices canadiennes*, ne contient ni acides ni pierre ponce . . . rien qui puisse abîmer la dentine. Servez-vous-en régulièrement et *en toute confiance.* Comme elle nettoie *intégralement*, vous noterez aussi qu'elle est plus économique (elle dure 2 fois plus longtemps qu'une pâte dentifrice de prix analogue). A la pharmacie. Pas de tube vide à troquer.

LA POUDRE DENTIFRICE DU **DR LYON**

rend les dents plus propres et plus brillantes

Les PLAYER'S PLAISENT *Toujours*

CIGARETTES PLAYER'S NAVY CUT

DICK TRACY

Chicago triomphe par 2 à 1 et Canadien est défait par 3 à 1

Les Black Hawks enregistrent deux buts rapides en 44 secondes dans la troisième période pour remporter leur première victoire en quatre ans contre les Red Wings à Détroit et prendre une avance de 1 à 0 dans la série semi-finale "B" pour la coupe Stanley. — Bentley et Mosienko comptent.

Détroit, 22. — (P.A.) — Les Black Hawks ont réussi à remporter leur première victoire en quatre ans sur la patinoire locale lorsqu'ils ont triomphé des Red Wings de Détroit par 2 à 1 dans la première partie de leur série semi-finale pour la coupe Stanley disputée devant une foule de 10,987 spectateurs.

Deux buts rapides enregistrés en l'espace de 44 secondes vers le milieu de la troisième période donnèrent la victoire aux Black Hawks, qui gagnèrent leur dernière partie sur la glace du Détroit le 15 mars 1940 et en perdirent 17 et en annulèrent une depuis cette date.

Le point victorieux fut compté par Doug Bentley, qui obtint un total de 77 points pendant la saison régulière pour s'emparer de la deuxième position chez les compteurs de la ligue Nationale. Bentley accepta une passe de Clint Smith au centre de la glace et s'élança vers les filets du Détroit où il se servit de son jugement et de son habilete pour déjouer Connie Dion après 7.56 minutes de jeu dans la troisième période.

Bill Mosienko, le troisième homme de la meilleure ligne d'attaque du Chicago, avait egalisé le pointage après 7.12 minutes avec un lancer de 15 pieds après que Dion eut été retiré de la glace. Joe Cooper et Smith reçurent des assistances sur ce jeu.

Le vétéran Syd Howe avait donné une avance de 1 à 0 au xRed Wings dans la deuxième période, après avoir accepté une passe de —oe Carveth.

Seulement quatre punitions furent décernées pendant la joutes à Dahlstrom, Hollett, Mosienko et Brown.

Les deux équipes se feront face jeudi soir, à Détroit encore, dans la deuxième partie de cette série semi-finale, après quoi, elles se rendront à Chicago.

ALIGNEMENTS

CHICAGO		DETROIT
Karakas	Buts	Dion
Seibert	Déf.	Simon
Cooper	Déf.	Hollett
Smith	Cen.	Armstrong
Mosienko	Ailes	Carveth
Bentley	Ailes	Brown

CHICAGO : Subs : Purpur, March, Allen, Toupin, Gottselig, Dahlstrom, Johnson.

DETROIT : Subs : Jackson, Liscombe, Howe, Bruneteau, Grosso, Jennings, Quackenbush.

Arbitre : Bill Chadwick.

Juges de lignes : Ken Mullins et Georges Gravel.

SOMMAIRE

Première période

Aucun point.

Punition : Dahlstrom.

Deuxième période

1—DETROIT,
Howe, Carveth 12.18

Punitions : Hollett, Mosienko, Brown.

Troisième période

2—CHICAGO,
Mosienko, Cooper, Smith 7.12

3—CHICAGO,
Bentley, Smith 7.56

Aucune punition.

Concours de descente pour seniors et juniors dimanche

Un concours de descente pour skieurs seniors et juniors aura lieu dimanche prochain, au Lac Beauport, sous les auspices du club de ski Seigneurial, de Giffard.

Ce concours est sanctionné par la Zone de ski de la vallée du St-Laurent et tous ceux qui y prendront part doivent faire partie d'un club affilié à la zone.

Les compétiteurs seniors seront divisés en trois classes : A, B et C. Les juges du concours seront les officiers du comité technique de la zone de ski et leurs décisions seront finales.

Le tirage pour chacune des classes de concurrents se fera samedi soir, à 8 heures, au chalet de la Montagne, au Lac Beauport.

Ce concours de descente sera disputé sur la côte No 3 du mont St-Castin. La première descente s'effectuera à 11 heures a.m. et la deuxième aura lieu à 2 heures 30 p. m. Les numéros seront distribués au chalet de la Zone de ski, une heure avant chacune des descentes.

Tous les skieurs qui désirent participer à ce concours sont priés de se mettre en communication le plus tôt possible avec un des officiers suivants : A. Bilodeau, 111, rue Loyola, Monument, Giffard, tél. 2-6319 ; Yvon Feuiltault, 201, Ave Royale, Giffard, tél. 2-1859 ; G. Martineau, 6, Raymond-Marie, Giffard, tél. 2-1438.

Fin de saison chez les raquetteurs

Vendredi soir, au Château Frontenac, tous les raquetteurs et leurs amis clôtureront, poseront le "clou" à leurs activités sportives pour la saison 1943-44. A la réunion du Bureau de Direction de l'Union, un programme intéressant a été dressé et de neuf heures du soir, vendredi, à deux heures du matin, samedi, tous ceux qui voudront passer une agreable veillée s'y donneront rendez-vous.

Tous les coureurs qui ont pris part aux courses en raquettes, cet hiver, seront les hôtes de l'Union locale et recevront des prix qui leur laisseront un bon souvenir de cette année. Tous les participants de la course de trois milles coupe Geo. Pelletier, soit quatorze, recevront une récompense. Les gagnants des courses de championnats recevront aussi de beaux cadeaux. Même le président de l'Union, M. J.-Emile Dion, du Voltigeur de Lévis, aura une médaille . . .

Un grand nombre d'invitations ont été lancées et l'on s'attend à ce que plusieurs invités de marque viennent rehausser de leur présence cette clôture de saison. S'il y a discours, ceux-ci seront rationnés de sorte que le public qui ira au Château, vendredi soir, pourra s'amuser réellement. On peut obtenir des cartes des présidents des clubs de raquetteurs ; on en vendra aussi à l'entrée de la Salle de Réception à partir de huit heures et quart. L'habit de soirée ne sera pas de rigueur.

Les clubs qui n'ont pas de chalet en profiteront pour faire de cette soirée leur clôture officielle et dire bonjour aux amis.

De Valteau sera au programme le 29

Jos De Valteau, le brillant lutteur montréalais, figurera en finale lors de la soiree sportive qui sera présentée par l'Association des policiers municipaux mercredi, le 29 mars prochain, à la Tour. De Valteau fait partie de la force constabulaire de la métropole et il s'est dit heureux de pouvoir figurer au programme de la soirée. Il fera face à Paul Lortie dans un engagement 2 dans 3 limité à 90 minutes.

Eddy Ben Jackson, le champion mi-lourd junior, et Dick Marshall seront en lice dans la semi-finale cependant que Lucien Sanfaçon sera opposé à Cyclone Lecavalier dans un combat de 20 minutes.

Il est presque assuré que le scientifique boxeur Kid Point sera au programme. Son adversaire n'est pas encore désigné.

Il y aura aussi plusieurs numéros de vaudeville. On peut se procurer des billets en s'adressant à la Tour.

Patinage artistique à Chicoutimi vendredi

Chicoutimi, 22. — Une grande attraction de patinage de fantaisie sera présentée à l'arena de Chicoutimi vendredi, le 24 mars, par des artistes de patin de Québec qui donneront des numéros sensationnels de danse, comédie, sauts périlleux et tours d'acrobatie.

Des vedettes telles que Mlles Thérèse Dagneau, Simone Benoit, Claire Turcot, Gaby et Françoise Audet et MM. Rene Côté, Roger Lavoie, Phil Amyot et Geo Lachance seront au programme.

M. René Côté, qui a émerveillé le public dans ses numeros acrobatiques avec Mlle St-Hilaire, donnera une exhibition de patinage artistique et de sauts en patins. Il exécutera son fameux double saut, si l'état de la glace le permet.

M. Philippe Amyot, champion sauteur du Canada, apparaîtra dans une serie de sauts périlleux de toutes sortes.

Le fameux "Boggy Woggy", comédien bien connu, sera aussi au programme et saura amuser l'auditoire par ses tours et ses contorsions.

Avec de tels artistes, le public de Chicoutimi passera certainement une soirée des plus agréables.

Finale du bonspiel Auger, ce soir

Les equipes des clubs de curling Etchemin et Jacques-Cartier dans le bonspiel pour le trophée de M. Henri Auger, président du Jacques-Cartier, ont liquidé les matches de semi-finales hier soir, sur les glaces de ces deux clubs.

L.-P. St-Hilaire et ses coequipiers du club Etchemin ont causé une surprise en l'emportant sur le "rink" de H.-E. Weyman par 12 à 11 au cours de la rencontre qui s'est déroulée au club Etchemin. Une autre surprise a marqué l'autre match semi-final, lorsque P.-A. et ses curlers, du club Jacques-Cartier, ont disposé de l'équipe d'Alex. Levesque, du club Etchemin par 9 à 6 au Jacques-Cartier.

La finale sera jouée ce soir, à 8 heures, au club Jacques-Cartier, entre les équipes de P.-A. Catellier et L.-P. St-Hilaire.

Les LAMES MINORA sont PRATIQUES!

Par leurs qualités de finesse et de durabilité et par leur prix modéré, les lames Minora sont, dans leur domaine, synonymes d'économie et de satisfaction.

COLISEE

TROISIEME PARTIE

Ligue Maritime

SERIE FINALE

CE SOIR à 8 h. 30

GEO T. DAVIE

vs

DAVIE SHIPBUILDING

ADMISSION : —

Promenade Réservee	.50
Générale	.35
Enfants	.10

Taxe incluse

EN VENTE AU COLISEE

Troisième joute de la série finale de la ligue Maritime de hockey au Colisée

Le Davie Shipbuilding devra à tout prix remporter la victoire contre le Geo. T. Davie, ce soir, pour éviter l'élimination. — Ulric Tondreau remplace Jacques Lavoie, blessé dimanche dernier. — On anticipe une lutte acharnée entre les deux équipes. — Les champions de l'an dernier mènent par 2 à 0 dans la série 3 de 5.

Le G. T. Davie et le Davie Shipbuilding se rencontreront de nouveau, ce soir, au Colisée, dans la troisième joute de la série finale pour le championnat de la ligue Maritime de hockey. Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir que la partie de ce soir sera encore plus excitante que celle de dimanche dernier.

Le Geo. T. Davie, champion de l'an passé, a un avantage de deux parties à zéro dans cette série finale et il n'a besoin que d'une autre victoire pour remporter le championnat de la ligue une deuxième année consécutive et obtenir le droit de rencontrer les Braves de Valleyfield dans les éliminatoires provinciales.

A la suite du malheureux accident dont il a été victime dimanche dernier, Jacques Lavoie ne pourra s'aligner avec ses coéquipiers d'ici la fin de la saison. Ulric Tondreau, un ancien joueur des As de Québec, qui faisait partie du club de la Marine, cet hiver, jouera à sa place. D'un autre côté, Germain Bergeron, joueur de défense des As, ne pourra diriger son équipe, ce soir, étant donné que les As font face au Royal de Montréal, au Forum, dans la quatrième partie de la série finale de la ligue Senior. Charles Davie prendra sa place sur le banc.

Rodolphe Huot, l'instructeur du Davie Shipbuilding, est très confiant de voir ses joueurs remporter la victoire, ce soir. Tous ses joueurs sont déterminés à vaincre leurs redoutables rivaux, car ils savent qu'une autre défaite signifiera leur élimination.

C'est pourquoi on peut s'attendre à une lutte très acharnée entre les deux clubs, car la joute de ce soir est très importante pour l'un comme pour l'autre.

Il a fallu soixante-dix minutes de jeu au Geo. T. Davie, dimanche, pour remporter la victoire; et la partie de ce soir fournira sans doute bien des sensations. Les portes du Colisée seront ouvertes dès 7 h. et les amateurs feraient bien de se rendre à bonne heure afin d'éviter l'encombrement. Il n'y a plus un seul siège disponible dans les loges et promenades, mais les amateurs peuvent encore réserver des billets dans les autres sections au même prix que dans les loges et promenades.

Les arbitres seront Bob Barrette, de Montréal, et Jack Sterling, de Québec.

Potins sportifs

(Par Roger Bussières)

EN RACCOURCI

Les Maple Leafs de Toronto et les Black Hawks de Chicago ont remporté la première manche des eliminatoires de la coupe Stanley en disposant des Canadiens de Montréal et des Red Wings de Détroit respectivement dans la première joute des séries semi-finales, hier soir . . . Les Canadiens de Montréal, champions de la ligue Nationale et titulaires de la Coupe du Prince de Galles, ont subi ainsi leur première défaite en 26 joutes sur leur patinoire, cette saison, et la victoire du club de Happy Day en est que plus significative et elle est un indice que les Habitants auront plus de difficulté qu'ils ne prévoyaient à gagner leur série contre les porte-couleurs de la Ville-Reine . . . Les Leafs doivent une chandelle à leur brillant cerbère, Paul Bibeault, qui a été merveilleux dans ses filets et qui a tenu bons sous le bombardement intense auquel les joueurs de Dick Irvin l'on soumis . . . . Bibeault semblait être partout à la fois et il n'a laisse passer qu'un seul lancer pendant toute la joute . . . Bibeault doit être bien heureux d'avoir battu presque à lui seul les champions de la N. H. L. et donné aux Leafs une avance de 1 à 0 dans la série semi-finale . . . . C'est un mérite que Happy Day aura certes été le premier à lui reconnaitre . . . Si la victoire des Leafs semble surprenante au premier abord, on est moins surpris quand on connait la valeur du cerbère du Toronto . . . Par ailleurs, les Black Hawks de Chicago peuvent se vanter d'avoir réussi un bel exploit en disposant des Red Wings par 2 à 1, à Détroit . . . Il fallait que les Hawks soient dans les éliminatoires pour triompher des Wings pour la première fois depuis quatre ans . . . En effet, le club de Paul Thompson avait remporté sa dernière victoire le 15 mars 1940, sur la patinoire du Détroit . . . . Il avait été défait 17 fois et avait annulé une fois depuis cette date . . . . Doug Bentley et Billie Mosienko, qui forment la meilleure ligne d'attaque du Chicago, ont compté les deux points des vainqueurs . . . . Incidemment, c'est le véteran Toe Blake, qui vous constitue avec Elmer Lach et Maurice Richard, le meilleur trio du Canadien, qui a enregistré le seul but des Habitants, hier soir . . . . Les As de Québec auront une dure partie sur les bras, ce soir, alors qu'ils feront face au Royal de Montréal, dans la quatrième joute de la série finale de la ligue Senior, au Forum . . . Les As ont l'avantage par 2 à 1, mais le Royal tentera l'impossible pour égaliser les chances dans la série . . . . Espérons que le pilote Bill Reay, qui a été suspendu pour une joute, aura la clémence de la Q. A. H. A. et pourra diriger ses joueurs dans cette importante joute.

Hall dans les buts du Davie Ship.

Nous avons appris, tard hier soir, de M. Lorenzo Morel, président de la ligue Maritime, que William Hall, gardien de buts du H.M.C.S. Montcalm, gardera probablement les filets du Davie Shipbuilding dans la troisième partie de la série finale de la ligue intermédiaire locale, ce soir, au Colisée. Hall remplacerait Paul Drolet, qui fut blessé lors de la joute de dimanche après-midi.

Marcotte défait Giffard 6-3; Rapides et O.J.C. annulent 3-3

Les deux joutes qui ont marqué, hier soir, l'ouverture de la Série Indépendante pour le championnat de Québec et district, ont été disputées avec l'entrain qui caractérise habituellement les rencontres entre clubs de la ville et de la banlieue. L'assistance se chiffrait à environ 1,200 spectateurs et, à l'exception de quelques légères infractions aux règlements, le jeu fut, en somme, fort intéressant.

Le Restaurant Marcotte a remporté les premiers honneurs par 6 à 3 aux dépens du C. D. G. de Giffard pour demeurer en lice dans la course au titre indépendant, grâce à l'excellente tenue de son cerbère Taschereau, qui fut habilement secondé par ses bloqueurs. Côté s'est signalé particulièrement en comptant deux des points des vainqueurs en plus de contribuer à celui d'Allaire. Les autres scoreurs furent Dion, Kirouac et Lafond. Chez les vaincus, Carrière, Bouillon et Bégin furent les seuls joueurs à prendre Taschereau en défaut.

Dans la deuxième joute, les Rapides de l'Ancienne-Lorette et les Etoiles de l'O. J. C. de St-Sauveur ont annulé à 3-3. Tous les points furent enregistrés pendant les deux premières périodes. La vedette de l'O. J. C. fut McCarthy qui y alla de deux buts et d'une assistance. Ses copains, Légaré et Trépanier, ont également bien figuré, le troisième point étant l'oeuvre de Trépanier. La période finale fut surtout enlevante et elle permit aux gardiens de buts Thibault et Letarte de prouver qu'ils se valaient l'un l'autre puisqu'ils s'en tirèrent sans laisser pénétrer une seule fois la rondelle dans leurs filets.

Le signal des hostilités fut donné par M. Lucien Boivin, donateur de la coupe emblématique. Il était accompagné de MM. P.-E. Lapointe, organisateur de la Série Indépendante ; Stan Hébert, secrétaire ; Raymond Hamel, publiciste ; Jos. Drouin, Elzéar L'Heureux, Alex. Gauvin, Oscar Desgagnés, etc. . .

Voici l'alignement et le sommaire des deux joutes :

PREMIERE PARTIE

Alignement

C. D. G. de Giffard — Lapointe, Girard, Brie, Desgagnés, B., Desgagnés, A., Pelletier, Bouillon, Bédard, Carrière, Bégin, Dion, Vachon.

Restaurant Marcotte — Taschereau, Laforce, Plamondon, Côté, Lafond, Allaire, Gosselin, Magnan, Nolin, Dion, Labranche, Petit, Kirouac, Dechêne.

SOMMAIRE

Première période

1—R. Marcotte :
Côté (Lafond-Allaire) 0.19

2—R. Marcotte :
Allaire (Côté-Lafond) 2.11

3—C. D. G. :
Carrière (Drouin) 4.07

4—R. Marcotte :
Dion (Nolin) 6.14

5—C. D. G. :
Bouillon (Bégin) 7.18

Punitions : Gosselin (2), Nolin, Petit.

Deuxième période

6—C. D. G.
Bégin (Bédard) 11.14

7—R. Marcotte :
Kirouac (Petit-Magnan) 16.36

Punitions : Desgagnés, B., Bouillon.

Troisième période

8—R. Marcotte :
Lafond (Petit) 16.35

9—R. Marcotte :
Côté (Dechêne) 19.55

Punitions : Lafond et Brie.

DEUXIEME PARTIE

Alignement

Rapides de l'Ancienne-Lorette : Thibault, Langlois, Crispo, C.A., Crispo, Arthur, Pépin, Boiteau, Crispo, Albert, Dion, Piset, Hamel, Adrien, Hamel, Majella, Gauvin, Robitaille, Jobin.

Etoiles de l'O. J. C. St-Sauveur — Letarte, Bisson, McCarthy, Lagace, Trépanier, Lelièvre, Roy, Fortin, Turcotte, Drapeau, Carbonneau, Lelievre, J., Dion, Emond.

SOMMAIRE

Première période

1—O. J. C. :
McCarthy (Légare-Trépanier) 4.23

Punitions : Fiset et Légaré.

Deuxième période

2—O. J. C. :
McCarthy, (Lelievre-Légaré) 5.18

3—Rapides :
A. Crispo (Boiteau) 8.46

4—O. J. C. :
Trépanier (McCarthy) 10.50

5—Rapides :
C.-A. Crispo 13.06

6—Rapides : Pepin 14.23

Punition : A. Crispo.

Troisième période

Aucun point.

Punitions : Langlois et Légaré.

Les officiels pour les deux parties étaient Maurice Boucher, arbitre ; J.-P. Turcotte et Jacques Blais, juges de lignes.

Un sauteur devenu aveugle

Voici l'histoire d'un vétéran de la guerre. BOBBY WETZEL pratiquait les sauts en ski avant le début du conflit. On le voit, à gauche, au moment où il gagnait le championnat de la Californie, classe "C". Bobby fut appelé à faire son service. Il devint aveugle après avoir été envoyé dans la mêlée en Italie. Il est maintenant chez lui, à McCloud, Cla., mais il ne sautera plus jamais. Il trouve encore interessant de farter ses skis, malgré tout. (Photo Central Press)

Le hockey

HIER

Série Stanley:
Toronto 3, Canadiens 1
Chicago 2, Détroit 1

Ligue Américaine:
Indianapolis 2, Buffalo 5
—Buffalo mène par 1-0 dans la série 4 de 7
Hershey 0, Cleveland 2
—Cleveland mène par 1-0 dans la série 4 de 7

Série Allan:
Finale des Maritimes:
Truro Bearcats 5,
HMCS Cornwallis 4
—Cornwallis mène par 3-1 dans la série 4 de 7

CE SOIR

(Par la Presse Canadienne)

Série Allan:
Est:
Finale du Québec:
Québec à Royal
—Québec mène par 2-1 dans la série 3 de 5.
Finale de l'Ontario:
Hamilton Majors vs
Frood Open Pit, à Toronto
—Quatrième joute d'une série 3 de 5 ; Frood mène par 2-1
Ouest:
Aucune joute

Série Memorial:
Est:
Finale des Maritimes:
Amherst Ramblers vs
Antigonish Bulldogs, à Antigonish
—2e joute d'une série de deux au total des points ; Ramblers mènent par 8 à 0
Finale de l'Ontario:
Toronto St. Michael's College vs
Oshawa Generals, à Ottawa
—3e joute d'une série 4 de 7 ; Oshawa mène par 2 à 0
Ouest:
Trail Smoke Eaters vs
Regina Commandos, à Régina
—3e joute de la série semi-finale 3 de 5 ; les 2 clubs ont chacun une victoire

SERIE STANLEY

Semi-finales 4 de 7

	J.	G.	P.	P.	C.
Chicago	1	1	0	2	1
Toronto	1	1	0	3	1
Détroit	1	0	1	1	2
Canadiens	1	0	1	1	3

Club de balle molle Anglo Shipbuilding

Trois nouveaux directeurs du club de balle molle Anglo Shipbuilding, très bien connus et jouissant d'une grande popularité parmi les amateurs, viennent d'être nommés. Il s'agit de MM. Wilfrid Rousseau, qui fera également partie du comité de finances, Bob Neil et John Cook. MM. Jos Hurley et Gerry Lessard sont à préparer la liste des officiers honoraires du club qui seront choisis parmi les officiers de cette compagnie. Il n'y a pas de doute que M. Jack Latter, président des As de Québec, acceptera d'être au nombre des officiers honoraires.

Raymond aura un match-revanche

Ayant obtenu un match-revanche, Larry Raymond tentera de reprendre son titre vendredi soir, alors qu'il rencontrera de nouveau "L'Homme mystérieux" dans un combat de 2 dans 3 à finir. Immédiatement après sa défaite aux mains du lutteur masqué, lundi soir, Raymond a demandé au promoteur d'être le premier adversaire du lutteur inconnu dans une rencontre pour le titre. C'est ainsi que le combat a été bâclé. Avec le consentement du président de la Commission sportive, la direction du Club Champlain s'est assuré les services de Dan Murray pour arbitrer le match.

Larry Moquin sera l'adversaire de Paul Lortie dans une semi-finale de 30 minutes. Le frère de l'ancien champion mondial n'a pas eu beaucoup de succès contre Moquin lors du dernier programme mais Paul se dit capable de faire beaucoup mieux.

Jacques Trudeau se mesurera à Frank Valois dans un numéro spécial de 20 minutes qui ne le cède en rien aux deux combats précédents. Valois aura un solide adversaire et il devra donner toute sa mesure pour remporter la victoire.

Jos Thivierge figurera dans un autre engagement de 20 minutes contre un adversaire qui n'est pas encore choisi.

Les billets réservés sont en vente chez Gagnon et à la Tour.

Le parcours de la course de Poneys

C'est dimanche prochain qu'aura lieu à Québec la fameuse course de poneys organisée par Marcel Pouliot, sous les auspices de l'Union Nationale Duplessis St-Sauveur.

Pour la circonstance, la dernière assemblée pour le tirage du départ dimanche prochain aura lieu jeudi soir, à 8 h. précises, au club Duplessis, 1-E, rue Ste-Thérèse. Tous les concurrents devront se faire un devoir d'être présents.

Les trophées de La Sauvegarde et du Club de la Renaissance seront en compétition pour les deux courses de poneys et demi-chevaux.

Le parcours a été changé lors de la dernière assemblée et les concurrents devront prendre les rues suivantes : marché St-Pierre, rue Carillon, rue Bédard, ave Parent, pont Victoria, parc Victoria, pont Dorchester, rue Julien, rue François 1er, route des Commissaires, pont Scott, rue St-Vallier, rue Tourangeau, rue St-Bernard, rue Lafayette et rue Ste-Thérèse jusqu'au point d'arrivée au marché St-Pierre.

M. Pouliot compte une nouvelle entrée et il s'agit d'un attelage de poney conduit par M. J.-P. Marquis, 63, rue Ste-Julie.

Il n'y a pas de doute que les courses remporteront un véritable succès dimanche prochain et qu'il y aura foule tout le long du parcours.

Avec l'impôt actuel imposé en Angleterre, il faut un revenu brut de $400,000 pour qu'il en reste un revenu net de $25,000.

Entre 30 et 40 millions de tonnes de matières premières et de vivres sont importées annuellement en Grande-Bretagne.

Paul Bibeault affiche une tenue superbe dans ses filets pour permettre aux Leafs de Toronto de disposer des Habitants et infliger aux champions de la ligue Nationale leur première défaite en 26 joutes cette saison. — Elwin Morris enregistre 2 buts. — Blake compte le seul but du Canadien.

Montréal, 22. — (PC — Par Harold Freeman) Avec une défense superbe et un gardien de buts merveilleux, les Maple Leafs de Toronto ont disposé des Canadiens de Montréal par 3 à 1, ici, hier soir, dans la première joute de leur série semi-finale 4 de 7 pour la coupe Stanley.

Une foule de 10,800 amateurs vit les Canadiens forcer les Leafs à demeurer dans leur territoire pendant la plus grande partie de la joute, mais leurs efforts répétés vinrent sans cesse se briser contre la forteresse imprenable de Paul Bibeault, qui fut sensationnel dans ses filets.

Pouvant compter sur une défense impénétrable, les Leafs attendirent les ouvertures et surent en profiter, et les Canadiens étaient un club bel et bien battu à la fin de la joute C'était leur première défaite en 26 joutes sur la patinoire locale cette saison.

Entre les périodes, les Canadiens reçurent la coupe du Prince de Galles, emblème du championnat de la ligue, et on remit au cerbère Bill Durnan le trophée Vézina, qui est accordé au gardien de buts qui a laissé compter le moins de buts pendant la saison régulière.

Mais les champions de la ligue ne gagnèrent pas la joute et le meilleur cerbère au Forum, hier soir, ne fut pas le titulaire du trophée Vézina. Paul Bibeault fut sans contredit la grande vedette de la soirée.

Elwin Morris dirigea l'attaque du Toronto, qui enregistra deux buts dans la première période et un autre dans la deuxième, avant que le Canadien ne comptât son seul point dans la dernière session. Morris enregistra son premier but sans aide alors que les Canadiens n'avaient que cinq hommes sur la glace. Il s'empara du disque à la suite d'une mise au jeu, près des filets des Canadiens, et le lança en arrière de Durnan.

Morris prépara le jeu pour le 2e but, alors que les Leafs étaient encore numériquement supérieurs. Il fit une courte passe à George Boothman, en face des buts, et Boothman ne commit pas d'erreur.

Toronto porta le score à 3-0 dans la deuxième session en comptant le seul but enregistré tandis que les deux clubs étaient au complet sur la glace. Babe Pratt s'échappa avec Jackie Hamilton, passa rapidement la rondelle à son équipier qui n'hésita pas à lancer le disque dans le filet.

Les Canadiens enregistrèrent leur seul point dans la troisième période, immédiatement après que Ray Getliffe eut été envoyé au pénitencier. Elmer Lach s'empara du disque près des filets de Durnan et le passa vivement à Toe Blake qui se trouvait seul à la ligne bleue. Blake s'élança à toute vitesse vers les buts du Toronto pour déjouer Bibeault avant que les autres joueurs eussent pu le rattraper.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau jeudi soir avant de se rendre à Toronto pour les deux autres parties.

ALIGNEMENTS

TORONTO :		MONTREAL :
Bibeault	Buts	Durnan
R. Hamilton	Déf.	Lamoureux
Pratt	Déf.	Bouchard
Bodnar	Cen.	Lach
Carr	Ailes	Richard
Davidson	Ailes	Blake

TORONTO : Subs : Morris, Kennedy, Johnstone, J. Hamilton, Boothman, O'Neill et Webster.

MONTREAL : Subs : Harmon, O'Connor, Heffernan, Fillon, Getliffe, Chamberlain, Watson.

Arbitre : Clancy.

Juges de lignes : B. Hedges et Stan McCabe.

SOMMAIRE

Première période

1—TORONTO,
Morris 6.07

2—TORONTO,
Boothman, Morris 18.35

Punitions : Chamberlain, O'Neill 2, Lach.

Deuxième période

3—TORONTO,
J. Hamilton, Pratt 12.24

Punitions : Lach, R. Hamilton.

Troisième période

4—MONTREAL,
Blake, Lach 2.49

Punitions : Webster, Watson, Chamberlain, Getliffe.

Les As sont bien confiants de vaincre le Royal au Forum ce soir

Les As de Québec feront de nouveau face au Royal de Montréal, ce soir, au Forum, dans la quatrième partie de la série finale de la ligue Senior de hockey du Québec.

Le club local a actuellement un avantage de deux parties à une dans cette série, après avoir été défait par 8 à 4, par les joueurs de Frank Carlin, dimanche après-midi, à Montréal, à cause des punitions coûteuses infligées aux joueurs locaux.

Une punition décernée à Doug Baldwin, dans la troisième période, permit au Royal de compter trois buts rapides et de s'assurer définitivement la victoire, mais on peut espérer que le club local sera plus chanceux ce soir et il est à souhaiter que les officiels seront tout à fait impartiaux.

Le club local sera au grand complet, sauf que Bill Reay ne pourra peut-être pas revêtir l'uniforme, ce soir. On sait que le pilote des As a été suspendu pour une joute après avoir attaqué l'arbitre Garney Large, dimanche dernier, et que son cas sera étudié par la Q.A.H.A., au cours d'une assemblée spéciale qui doit avoir lieu avant la joute de ce soir au Forum. Le cas de Ken McKinnon, gardien de buts substitut, qui a été suspendu indéfiniment, sera également étudié pendant cette réunion. Reay pourra peut-être établir certaines circonstances atténuantes, ce qui amènerait les dirigeants de la Q.A.H.A. à se montrer cléments envers le pilote des As. Espérons que l'instructeur de l'équipe locale pourra diriger ses joueurs afin de leur permettre de vaincre le Royal une troisième fois et mettre fin à la série.

Les joueurs locaux n'ont pas oublié leur défaite de dimanche dernier et ils se promettent bien de prendre une douce revanche.

Le club de Frank Carlin devra être fort remanié pour la joute de ce soir. Swede Paulsen et Frank Gibbon seront absents, de même que Martin, Mara, Irvine et Gaye Stewart. Cela aidera probablement le club local. Malgré cela, inspirés par leur dernière victoire, les joueurs du Royal tenteront un effort supréme pour prendre la mesure des As et égaliser les chances dans la série.

Advenant une nouvelle victoire du Royal, la cinquième et dernière joute sera disputée vendredi soir, à Québec.

Le Voltigeur

Les membres du club de raquetteurs Le Voltigeur de Lévis voudront prendre note que la présidence de l'Union locale cette année ayant été dignement remplie par l'un des leurs, M. Emile Dion, ils se doivent de venir le féter vendredi soir, alors qu'il présidera la clôture des activités de l'Union locale, au Château Frontenac, et recevra le souvenir de son passage à la présidence de cette vieille et toujours solide Union des raquetteurs du district de Québec.

Ils pourront se procurer des cartes de MM. Emile Dion et Alphonse Gosselin, à Québec, ou chez M. Marcel Gosselin, à Lévis (tél. 283). Le maire Allaire, de Lauzon, et l'exmaire Durand, de Lévis, ont promis d'être là ; allons les supporter.

GAGNEZ $10.00 *

en faisant des rimes comme celles-ci

—Comme tu es rude,
Me disait Gertrude.
—La Colgate pour ton menton,
Veux-tu, hein, mon petit Gaston?

Soumises par Claude St-Hilaire, Beaupré, Co. Montmorency, Qué., qui gagne $10.00

* RÈGLES : écrivez des rimes comme ci-dessus sur la Crème à barbe Colgate. Envoyez-les à Colgate's 64 Natalie St. (Dépt. No 3), Toronto, avec le carton d'un tube de Crème à barbe Colgate. Si vos rimes sont employées dans notre publicité, nous vous enverrons $10.00

La direction des Reds est habituée à la victoire

BILL McKECHNIE, gérant (gauche), WARREN-C. GILES, gérant général (centre), et POWELL CROSLEY, jr, président des Reds de Cincinnati, sont plutôt réticents quant à la prochaine saison de baseball, mais ils sont habitués à diriger des clubs gagnants. McKechnie gagna cinq championnats comme gérant. Giles a gagné sept championnats pendant les 24 ans qu'il a dirigé des clubs professionnels. Crosley a vu les Reds gagner quatre fois le championnat pendant les 10 ans qu'il a été à la direction.
(Photo Central Press)

Herb Cain termine la saison en tête des compteurs de la N.H.L.

Montréal, 21 (P. C.) — Les dernières statistiques de la N. H. L. pour la saison 1943-44 démontrent que Herbie Cain, des Boston Bruins, s'est classé définitivement en tête des scoreurs avec 82 points, neuf de plus que l'ancien record. Douglas Bentley, des Black Hawks de Chicago, a enregistré 77 points et s'empare de la deuxième position avec 3 points de plus que Lorne Carr, des Maple Leafs de Toronto. Ces deux joueurs ont aussi abaissé le record établi par Cooney Weiland, des Bruins, en 1929-30, record que Bentley a égalé l'an dernier. Carl Liscombe des Red Wings de Détroit, a égalé ce même record à 73 points.

Clint Smith, des Black Hawks de Chicago, a établi lui aussi un nouveau record en enregistrant 49 assistances, cette saison, quatre de plus que le record de Bill Cowley, en 1940-41. Elmer Lach, des Canadiens, le suit de près avec 48 assistances, tandis que Cain abaisse également l'ancien record avec 46 assistances.

Bentley a compté 38 buts, deux de mieux que Cain, Carr et Liscombe, mais le record de Joe Malone, des Canadiens qui compta 44 fois en 22 joutes, au cours de la saison 1917-18 n'a pas encore été abaissé.

Mike McMahon, des Canadiens, s'est avéré le "bad man" de la N. H. L. avec 78 minutes au pénitencier en punitions mineures et majeures, y compris deux punitions de dix minutes pour mauvaise conduite. Harold Jackson, du Détroit, a écopé de 76 minutes et Pat Egan, qui jouait avec les Red Wings avant de rapporter aux Bruins, en a 75.

Les Canadiens ont écopé du plus grand nombre de punitions, soit 467 minutes. Détroit en compte 324, Toronto 283, Ranger 253 et Chicago 230. Les Bruins, qui en eurent 207, furent les moins punis, cette saison.

Paul-Emile Bibeault, du Toronto, a enregistré cinq blanchissages, Mike Karakas, du Chicago, en a réussi trois et Bill Durnan, des Canadiens, deux. Durnan a cependant obtenu la meilleure moyenne des gardiens de buts de la N. H. L. avec 2.18 contre 3.00 pour Bibeault et 3.03 pour Karakas.

Voici le classement final des scoreurs de la N. H. L.

	B.	A.	Pts.	Pun.
Cain, Boston	36	46	82	4
Bentley, Chicago	38	39	77	22
Carr, Toronto	36	38	74	9
Liscombe, Détroit	36	37	73	17
Lach, Canadiens	24	48	72	25
Smith, C., Chicago	23	49	72	76
Cowley, Boston	30	41	71	12
Mosienko, Chicago	31	39	70	10
Jackson, A. Boston	28	41	69	8
Bodnar, Toronto	22	40	62	18
Howe, Détroit	32	28	60	6
Blake, Canadiens	26	33	59	10
Pratt, Toronto	17	40	57	30
Carveth, Détroit	21	35	56	6
Richard, Canadiens	32	22	54	35M
Hextall, Ranger	21	33	54	41
O'Connor, Canadiens	12	42	54	6
Bruneteau, Détroit	35	18	53	4
Getliffe, Canadiens	29	24	53	34Ma.
Watson, Canadiens	17	32	49	51Ma.
Heffernan, Canadiens	28	20	48	12
Kennedy, Toronto	24	23	47	2
Davidson, oronto	19	28	47	21
Grosso, Détroit	16	31	47	13
Chamberlain, Can.	14	33	47	67 2Ma
Boll, Boston	19	25	44	2
Calladine, Boston	16	27	43	8
Egan, Boston	15	28	43	75 2M.
Dahlstrom, Chicago	20	22	42	8
Guidolin, Boston	17	25	42	60
Brown, A. Détroit	24	17	41	36 2M.
Allen, Chicago	17	24	41	36
Hiller, Rangers	18	22	40	15
Majeau, Canadiens	20	18	38	29M
Hamilton, J. Toronto	20	17	37	4
March, Chicago	10	27	37	16
Heller, Rangers	8	27	35	29
Boothman, Toronto	16	18	34	14
Hollett, Détroit	15	19	34	28M
Armstrong, Détroit	12	22	34	4
DeMarco, Rangers	14	19	33	2
Morris, Toronto	12	21	33	22
Seibert, Chicago	8	25	33	42
Jackson, H. Boston	11	20	31	25
Lamoureux, Can.	8	23	31	30
Clapper, Boston	6	25	31	13
Filon, Canadiens	7	23	30	14
Aubuchon, Rangers	17	12	29	4
Maraffey, Rangers	9	20	29	0
Gauthier, Rangers	14	10	24	0
McMahon, Can.	7	17	24	78 2M.
Gottselig, Chicago	8	15	23	6
Harmon, Canadiens	5	26	21	36
Crawford, Boston	4	16	20	8
McDonald, J. Rangers	10	9	19	6
urpur, Chicago	9	10	19	13
Jackson, H. Détroit	7	12	19	76
Bouchard, Can.	5	14	19	42M
Quackenbush, Dét.	4	14	18	6
McLean, Toronto	3	15	18	20Ma.
Gooden, Rangers	9	8	17	15
Warwick, G. Ran.	8	9	17	14
McDonald, W. Ran	7	19	17	22
Polle, Toronto	8	8	16	9
Kopak, Boston	7	9	16	0
McDonald, Rangers	7	9	16	4
Dill, Rangers	6	10	16	66
Hamilton, R. Tor.	4	12	16	30
O'Neil, Toronto	8	7	15	27
Webster, Toronto	7	6	13	28
Palazzari, Rangers	8	3	11	4
Rittinger, Boston	3	7	10	0
Simon, Détroit	3	7	10	42
Labrie, Boston	2	7	9	2
Johnson, Chicago	1	8	9	23
Kiebe, Chicago	2	4	6	2
Heyliger, Chicago	2	3	5	2
Klirea, Détroit	1	3	4	0
Brennan, Boston	2	1	3	2
Toupin, Chicago	1	2	3	0
Buller, Détroit	0	3	3	4
Cooper, Chicago	1	0	1	19

M—Mauvaise conduite. Ma.—Punition de match.

Les quilles

LIGUE DES CELIBATAIRES

Parties jouées le 20 mars 1944:

Castors	526	494	498—1518
Volants	505	623	669—1797
Volants 2, Castors 1.			
Victoire	523	554	515—1582
Balayeurs	524	627	542—1693
Balayeurs 3, Victoire 0.			
Braves	527	597	518—1642
Mosquitos	493	556	547—1596
Mosquitos 2, Braves 1.			
Tigres	526	558	527—1611
As	509	547	520—1576
Tigres 3, As 0.			

Position des équipes

	G.	P.	Pts
Mosquitos	38	25	34569
Balayeurs	36	27	32706
Victoire	34	29	34450
Tigres	33	30	32406
Braves	32	31	33754
Volants	32	31	33512
As	30	33	31452
Castors	20	43	32554

Le plus haut simple — A. Henley, Volants, 204 :
Le plus haut triple — A. Hanley, Volants, 465.

TOURNOI PROVINCIAL DE PETITES QUILLES

Tout marche rondement en vue du 4e tournoi provincial de petites quilles qui aura lieu du 16 avril au 4 juin inclusivement, encore à la salle paroissiale de St-Malo. A la salle St-Malo, quartiers généraux de l'organisation de cette grande classique, on se prépare activement pour la journée d'ouverture. Les 4 mêmes allées, 3, 4, 5 et 6 qui furent utilisées lors des tournois provinciaux depuis 1941 serviront encore aux nombreux quilleurs pour la circonstance. Elles seront comme par le passé en très bonne condition pour la tenue du 4e tournoi qui devrait être cette année le plus populaire dans toute l'histoire du tournoi provincial.

Ici et là, dans les cercles sportifs de la ville, les différents groupements s'organisent pour les prochaines éliminations et il n'y a pas de doute que la lutte sera encore acharnée cette année. Lors de la dernière assemblée les directeurs du tournoi ont décidé qu'il n'y aurait aucune activité du tournoi provincial; cette année, au cours de l'après-midi, comme la chose pouvait se pratiquer l'an dernier. Cependant, il sera permis de jouer les samedis après-midi et les dimanches après-midi, ceci pour aider les groupements de l'extérieur qui profitent des fins de semaines pour figurer dans le tournoi.

M. Alphonse Bourdeau, 2e vice-président du tournoi provincial, à Montréal, travaille activement à l'organisation d'un fort contingent de quilleurs qui viendraient à Québec aux derniers jours du mois de mai et quelques jours avant. M. Bourdeau veut amener à Québec un fort groupe de quilleurs à part de son groupe régulier du C. P. R. qui, on le sait, a réservé les 20 et 21 mai prochain. M. Bourdeau a fait le tour des salles de quilles de la métropole et il a déclaré, dimanche dernier, qu'il faisait son possible pour venir à Québec à chaque fin de semaine avec plusieurs quilleurs de Montréal. Il organise aussi une excursion à Québec avec les joueurs de la ligue de quilles de la Montreal MacDonald's Tobacco, avec quelques joueurs costumés qui, en plus de participer au tournoi provincial en vue du titre, joueraient une exhibition avec des joueurs de Québec.

M. Alf. Radmore, chef du groupe du C. N. R. A., vient d'organiser une série importante, au Forum Bowling, entre tous ses joueurs en marge du grand tournoi de Québec et comme M. Bourdeau il a l'intention d'amener à Québec le futur champion de la province, aux petites quilles. Nous reparlerons bientôt de tout ce travail qui se fait ici et là à travers toute la province en vue du tournoi provincial qui se joue à Québec encore cette année.

Les quilleurs intéressés de la ville pourront s'adresser à Paul-Emile Bélanger, 56, rue Lafayette, tél. : 3-3163 ou à M. Marcellin Chabot, salle St-Malo, tél. : 2-0381

DEFI AU CLUB CALIXTE OUELLET

Le club de petites quilles mixte Calixte Ouellet, qui occupe actuellement la première position dans la ligue Québec-District, lance un défi à tout club de la ville et de l'extérieur, spécialement aux clubs Shawinigan et Drummondville. On est prié de répondre par la voix de ce journal.

Les rumeurs vont leur train, à Bougainville

Bougainville, archipel Salomon—(P.A.) —Les rumeurs sont tellement abondantes dans une unité d'artillerie du corps de l'infanterie de marine américaine ici que le commandement a fait ériger deux panneaux pour l'affichage des bulletins —l'un pour les nouvelles fondées, et l'autre pour les rumeurs.

Chacun apporte son verre

Concord, N.-H. — (P.A.) — Reginald Bergeron, gérant du restaurant de l'Hôtel du Gouvernement du New-Hampshire, ne pouvant plus procurer de tasses de papier à ses clients, demanda à ceux-ci d'apporter leur propre verre. Il est aujourd'hui prié de prendre soin des récipients.

Commission modèle !

Brentwood, Essex, Angleterre — (P.C.) — Ce village prétend détenir le modèle des commissions de contrôle : un boucher, un boulanger, un épicier, un marchand de blé d'inde, un gérant de banque, un clergyman, un comptable, un commis de chemin de fer, un ancien policier et quatre femmes d'intérieur.

Vieil atlas

Ganandoque, Ontario. — (P. C.) — Un "Atlas Geographicus", imprimé en français et en latin en 1753 et contenant des cartes de tous les pays du monde, est actuellement en la possession de Ken Mullins, chef des douanes de Toronto. Montréal y est indiqué comme faisant partie de la région des Grands Lacs et la région de Kingston porte le nom de "Cataracoui".

Est-Ce Que L'Indigestion Vous Frappe Plus Bas Que La Ceinture?

Donnez au "28" négligés le genre d'aide qui vous donne l'erre d'aller

Plus de la moitié de votre digestion se fait en dessous de la ceinture—dans les 28 pieds de vos intestins. Aussi quand vous êtes atteint d'indigestion, employez un remède qui aide la digestion dans l'estomac ET en dessous de la ceinture.

Ce dont vous pouvez avoir besoin ce sont les Petites Pilules Carter pour le Foie pour donner l'aide nécessaire aux "28 pieds oubliés" d'intestins.

Prenez une Petite Pilule Carter pour le Foie avant et après chaque repas. Prenez-les suivant les instructions. Elles peuvent aider à créer un apport plus grand des trois principaux sucs digestifs dans votre estomac ET vos intestins — elles vous aident à digérer d'une façon naturelle ce que vous mangez.

Alors la plupart des gens obtiennent le soulagement qui vous fait vous mieux sentir de la tête aux pieds. Assurez-vous d'obtenir les authentiques Petites Pilules Carter pour le Foie chez votre pharmacien — 25¢.

chronique de la RADIO

Ecoutez, aujourd'hui

MERCREDI, 22 MARS

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
9.30 CBV-CBF—Les chansons que vous aimez
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
10.45 CBV-CBF—Pierre Guérin
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.15 CBM—Les Maitres de la musique
11.30 CHRC—Musique légère
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBV-CBF—Le Réveil rural Causerie de M. G. Bouchard, sous-ministre de l'Agriculture, à Ottawa
12.45 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
1.30 CBV-CBF—Rue principale
1.30 CBV-CBF—Vers le soleil. Tante Lucie
1.45 CKAC—La métairie Rancourt
1.45 CBF-CBV—Musique enregistrée
2.30 CBF-CBV—Programme musical
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvres de la musique
4.30 CBV-CBF—Radio-Collège. Orientations. "L'Optométriste". Causerie du R. F. Alcantara Dion, o.f.m.
4.45 CBV-CBF—Radio-Collège. Les invités de Radio-Collège. M. Trefflé Boulanger. Sujet: "L'éducation de la volonté".
5.30 CBV-CBF—"Il était une fois . . ."
5.30 CKAC—La rue principale
6.16 CHRC—La femme et l'actualité
6.30 CBV-CBF—Entre les lignes. Causerie de J.-L. Gagnon
6.45 CBM—Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 CBF-CBV—Un homme et son péché Roman de Claude-Henri Grignon
7.15 CHRC—Roland Lebrun et ses chansons
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 WABC—"Easy Aces"
7.30 CBF-CBV—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CKCV—L'opinion de nos militaires
7.45 CBV-CBF—La fiancée du Commando
8.00 CHRC-CKAC—Ceux qu'on aime
8.09 CBM—Les chanteurs georgiens, direction Jean Deslauriers
8.00 CBV-CBF—Sérénade pour cordes.
8.00 CKCV—Récital de Fernande Langlois, soprano-lyrique
8.30 CKCV—Pour un monde meilleur
8.30 CBV-CBF—Est-ce possible en démocratie?" Causerie
8.30 CHRC-CKAC—La course au trésor
9.00 CBV-CBF—Radio-Théâtre. Au programme: "J'étais une aventurière"
9.00 CHRC—Le Théâtre de chez nous
9.30 WABC—"The Jack Carson Show"
10.00 CKAC—"Great moments in music"
10.15 CBF-CBV—Causerie. La campagne antivénérienne
10.15 CKCV—Nouvelles du SOLEIL
10.30 CBM-CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre du piano. Rose Goldblack
10.30 CKAC—P.-Emile Corbeil, basse
10.45 CHRC—L'Album populaire
11.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CBV-CBF—Programme musical
PROGRAMMES D'ANGLETERRE
4.50—London Calling
6.45—Nouvelles et commentaires
10.00—London Calling

Ecoutez, demain

JEUDI, 23 MARS

8.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
9.00 CBV-CBF—Les chansons que vous aimez
10.30 CHRC—Radio-Journal LE SOLEIL
10.30 CBV-CBF—Vie de famille
11.00 CBV-CBF—Grande Soeur
11.45 CHRC—L'Heure agricole
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBF-CBV—Quelles nouvelles avec Jovette Bernier
12.35 CBV-CBF—Le Réveil Rural Causerie de M. J.-B. Lavoie, chef du service de l'Horticulture, Québec
12.45 CKCV—Les Nouvelles du SOLEIL
1.00 CBV-CBF—Rue principale
1.30 CBF-CBV—Vers le soleil. Tante Lucie
2.00 CBF-CBV—La femme aujourd'hui Conférencière: Mme Marion Squair Hunter, ancien professeur de français à l'Université de Toronto.
2.30 CKCV—CKCV en parade
3.00 CBV-CBF—Les Alouettes CARC
3.33 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00 CBM—Récital. Stanley Hoban, baryton
4.30 CBF-CBV—Radio-Collège: La géographie économique du Canada. Le commerce extérieure: exportations, importations. Causerie de M. Raymond Tanghe.
5.00 CHRC—La métairie Rancourt
5.30 CBV-CBF—Les plus beaux disques
5.30 CHRC—Pierre et Pierrette
5.45 CKAC—Madeleine et Pierre
6.00 CKAC—Vie de famille
6.10 CHRC—La femme et l'actualité
6.30 CBV-CBF—Causerie de R. A. Benoit
6.45 CHRC—La musique populaire
6.45 CBV-CBF—Nouvelles anglaises de la B.B.C.
7.00 CBM—Les chansons de Joan Ryan
7.00 CBF-CBV—Un homme et son péché
7.15 CBF-CBV—Métropole
7.30 CKAC—La famille Jolicoeur
7.30 CBV-CBF—Nouvelles françaises de la B.B.C.
7.45 CKCV—Le trio Larochelle
7.45 CKAC—Lionel Parent chante
8.00 CBF-CBV—Le Choc des Idées. "Une Belle Maison? Non, une Bonne". Expert: Le Dr A. Bossinotte, du Ministère provincial de la Santé et M. Sylvio Brassard, architecte.
8.00 CHRC—"Mémoire du Dr J.-O. Lambert"
8.00 WABC—"Suspense"
8.00 CBM—Concert Victor
8.30 CHRC—Que feriez-vous?
8.30 CBV-CBF—Radio-Carabin. Emission de la jeunesse universitaire de Montréal.
9.00 CBM—Music-Hall Kraft avec Bing Crosby Johnny Troter et son orchestre
9.00 CBF-CBV—Les hommes traqués, version française de "Paris Underground", d'Etta Shiber.
9.00 CHRC-CKAC—Radio-Théâtre Lux français
9.00 CKCV—Au pays des Rhumbas
9.30 WABC—"Dinah Shore Program"
9.30 CBV-CBF—"Je me Souviens"
10.00 CHRC—Les variétés
10.15 CBM—"The Man Born To Be King"
10.15 CBV-CBF—Causerie du major René Garneau
10.30 CKCV—Votre rendez-vous avec Jacques Normand
10.30 WABC—"Here's to Romance"
10.30 CBF-CBV—Sur le qui-vive, programme préparé par l'équipe de Radio-Canada, outre-mer.
10.45 CHRC—L'album populaire
11.00 CHRC—Nouvelles de L'EVENEMENT-JOURNAL
11.15 CBV-CBF—Musique de danse
PROGRAMMES D'ANGLETERRE
4.50—London Calling
6.45—Nouvelles et commentaires
10.45—Nouvelles

Ecoutez
LE REPORTER
— de —
L'Evénement-Journal
— à —
CHRC
tous les jours,
à 8 h. du matin et
à 11 heures du soir

Amusements

Figaro

C'est le 1er avril, au Palais Montcalm, que les québécois pourront enfin satisfaire à leur désir d'assister au plus grand succès de l'année au théâtre : "Le Barbier de Séville". Trois heures d'hilarité dans des décors fantaisistes. Jamais aucune pièce de théâtre n'a encore déchaîné autant d'enthousiasme.

RECITAL D'ORGUE DE JOHN-W. CLARKE

Jeudi soir aura lieu à la Cathédrale Anglicane de la Trinité, angles des rues Desjardins et Ste-Anne, le troisième récital d'orgue de la saison donné par M. John-W. Clarke, L.T.C.M. avec le concours de Mlle Marianne Moreland, artiste invitée.

M. Clarke est à Québec depuis six mois. Il était auparavant organiste à l'église Unie du Parc Kimbourne, à Toronto. C'est dans la capitale ontarienne que M. Clarke reçut son instruction musicale. Il y étudia l'orgue avec le Dr Charles Peaker, F.R.C.O., l'harmonie et l'orchestration avec Sir Ernest Mac Millan, F.R.C.O., la composition avec le Dr Healy Willar et avec le professeur Leo Smith et le piano avec M. B.-H. Carman.

John Clarke décrocha la bourse "Marion Ferguson" pour orgue en 1941, au Conservatoire de Musique de Toronto, d'où il était sorti licencié en Musique, en 1940.

Mlle Marianne Moreland est aussi originaire de Toronto d'où elle est venue il y a environ un mois. Elle vient de terminer la saison d'hiver avec l'orchestre symphonique de Toronto, comme soliste. Elle joue maintenant avec l'orchestre symphonique de Québec. Elle a reçu les honneurs des Ecoles Royales de Musique de Londres, Angleterre. Son violon est un instrument espagnol qui remonte au 18e siècle. Elle sera accompagnée par M. Clarke en partie à l'orgue, en partie au piano.

Le quatrième de cette série de récitals aura lieu le jeudi 27 avril, à 8 h. 15. L'artiste invité sera Monsieur Alfred-E. Millar B. Mus., F.R.C.O., organiste et pianiste, de Québec. Le programme comprendra la "sonate pour deux organistes" de Merkel, la "Rapsodie en Bleu" de Gershwin et des compositions d'organistes français et anglais de Québec.

(Communiqué)

Au Cinéma de Lévis

L'aimable chanteur parisien Réda-Caire dans "Prince de Mon Coeur", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

Au Capitol

William Bendix, visant un Japonais, dans "Guadalcanal Diary" que le Capitol jouera aujourd'hui et demain avec un autre grand film.

Brailowsky

L'artiste qui a été qualifié de "magnifique" par la critique québecoise et qui nous revient le 14 avril prochain au Palais Montcalm.

Au théâtre Canada

Ann Miller et Freddy Martin, qui sont en vedette dans "What's Buzzin' Cousin", actuellement à l'affiche.

Horaires des cinémas

CAPITOL — Représentations complètes à 2 h., 6 h. 30 et 8 h. 10 ; "You're a Lucky Fellow Mr. Smith" (64 min.) à 2 h. et 8 h. 10 ; "Guadalcanal Diary" (93 min.) à 3 h. 20 ; 6h. 30 ; 9 h. 25.
CARTIER : — Nice Girl : 1.00, 4.20, 7.50 hrs. When to-Morrow Comes' : 2.50, 6.20, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.40, 6.00, 9.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30 hrs.
CAMBRAI : Purple V. 1.30, 4.00, 8.40 hrs. Nouvelles, 2.30, 8.25 hrs. Stormy Weather, 2.45, 7.00, 9.40 hrs.
CANADIEN : Quai des Brumes 1.00, 4.08, 6.46, 9.54 hrs. Le grand Elan, 2.48, 5.26, 8.34 hrs. Nouvelles 2.16, 8.04 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.30.
CINEMA DE PARIS : Le Moulin dans le Soleil, 2.30, 8.30 hrs. Berlingot et Cie 12.30, 4.00, 6.30, 10.00.
EMPIRE : Northern Pursuit, 1.00, 3.50, 6.40, 9.35 hrs. Nouvelles, 2.30, 5.25, 8.15 hrs. The Gorilla Man, 2.45, 5.35, 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.
FRANCAIS : — Torpedo Boat : 1.00, 7.00 hrs ; Life with Fido (cartoon) : 2.05, 8.05 hrs. Happy Go Lucky : 2.10, 8.10 hrs. Frontier Bad Men : 3.30, 9.30 hrs.
IMPERIAL : — What's Buzzin Cousin : 2.42, 8.42 hrs. The Fighting Devil Dogs : 1.00, 3.57, 7.00, 9.57 hrs. Sujets courts : 2.09, 8.09 hrs.
PRINCESSE : — Série complète de : Holt of the Secret Service : 1.43, 7.43 hrs. Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs.
RIALTO : — Le Père Lebonnard : 3.20, 8.30 hrs. Nouvelles : 1.30, 8.00 hrs. Chérie : 1.50, 6.40, 10.00 hrs.
VICTORIA : Son of Dracula : 12.50, 3.40, 6.05, 8.55 hrs. The Mad Ghoul, 2.20 ; 5.00; 7.35 et 10.25 hrs. Community Sing, 2.15, 8.45 hrs. Nouvelles : 3.00, 7.25 et 10.15 hrs. Continuel tous les jours, de 10.50 à 11.30 heures.
CINEMA DE LEVIS : — They Got me Covered: 6.45, 9.25 hrs. Reportage français : 7.50 hrs. Le Prince de mon Coeur : 8.00 hrs.
ACADEMIE DE MUSIQUE : — Nouvelles Fox : 7.00 hrs. Gaucho Serenade : 7.10 hrs ; Barney's Bear : 8.15 hrs. This Gun for Hire : 8.25 hrs. Je chante : 9.45 hrs.
THEATRE CANADA : — Too Many Girls, 7.00 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Sujet court, 8.10 hrs. Salute to the Marines: 8.20 hrs.

A l'Impérial

Rochester à l'écran dans le film rempli de gaieté "What's Buzzin Cousin?"

Charles Boyer au Cartier

Irene Dunne et Charles Boyer forment le couple amoureux idéal dans le film "When Tomorrow Comes", actuellement à l'écran jusqu'à vendredi.

Gros succès au Rialto

Madeleine Sologne et Ruggerio Ruggieri dans une scène du film "Le Père Lebonnard", aujourd'hui jusqu'à vendredi.

Au Français

Anne Gwynne et Noah Beery Jr., dans le film d'action "Frontier Badmen", à l'affiche jusqu'à samedi soir.

PRINCESSE
Représentation au complet de la mystérieuse série
"HOLT OF THE SECRET SERVICE"
avec JACK HOLT
—15 épisodes—
Ep. 14 — Overland Mail

IMPERIAL
Comédie avec musique et danse
What's Buzzin' Cousin?
avec
Ann Miller, John Hubbard, Rochester
Freddy Martin et son orchestre
"THE FIGHTING DEVIL DOGS"
avec
Lee Powell et Eleanor Stewart
Ep. 3 — The Phantom
JEUDI SOIR en reprise : TOO MANY GIRLS avec LUCILLE BALL, RICHARD CARLSON, FRANCES LANGFORD.

CANADIEN
JEAN GABIN-MICHELE MORGAN
QUAI des BRUMES
Un Film à la Gloire du Ski!
LE GRAND ELAN
avec
ASSIA - MILA PARELY - MAX DEARLY

EMPIRE
D'aujourd'hui à jeudi
ERROL FLYNN
dans le film
WARNER BROS.
"NORTHERN PURSUIT"
JULIE BISHOP HELMUT DANTINE JOHN RIDGELY GENE LOCKHART
Autre attraction "The Gorilla Man"

D'AUJOURD'HUI A VENDREDI
CAMBRAI 1 h. 45 6 h. 45
John Archer, Mary McLeod
dans
"THE PURPLE V"
Aussi
Lena Horne, Bill Robinson
dans
"STORMY WEATHER"

RIALTO
AUJOURD'HUI
DEUX FILMS FRANÇAIS
2 histoires d'amour DANS UN SEUL FILM — Jean MURAT
PIERRE BRASSEUR
MADELEINE SOLOGNE
et le célèbre Ruggiero RUGGIERI dans
LE PERE LEBONNARD
En programme double avec
FERNAND GRAVEY
mona GOYA dans
"Chérie"
SAINT-GRANIER - MARGUERITE MORENO

THEATRE CANADA
LEVIS
AUJOURD'HUI A VENDREDI
Le film musical le plus populaire de l'année.
La fameuse danseuse ANN MILLER dans son meilleur, Freddy Martin et son orchestre et le comédien Rochester.
What's Buzzin' Cousin?
ANN MILLER
ROCHESTER
FREDDY MARTIN
Voyez Ann Miller dans ses nouvelles danses.
2e GRAND FILM
Tarzan aux prises avec les Nazis, le film le plus mouvementé du roi de la jungle.
TARZAN TRIUMPHS
starring JOHNNY WEISSMULLER
with FRANCES GIFFORD
JOHNNY (BOY) SHEFFIELD
RKO Radio

CARTIER
AUJOURD'HUI 2 BEAUX FILMS
Le beau drame qui remporta un si brillant succès !
★ CHARLES BOYER
et
★ IRENE DUNNE
dans
"WHEN TOMORROW COMES"
AUSSI
DEANNA avec la meilleure distribution de sa carrière ! Ecoutez Deanna chanter : "There'll Always Be An England".
DEANNA DURBIN
in
"Nice Girl?"
avec Franchot TONE et Rob't STACK
MAT. 25c — SOIR 35c. — Taxe comp.

Capitol Matinée 25c Soirée 30-40c Plus taxes
UN THEATRE FAMOUS PLAYERS
AUJOURD'HUI et JEUDI
2 GRANDS FILMS
"Guadalcanal" à 3 h. 20, 6h. 30, 9h. 25
Si désaxée qu'elle soit, notre planète est loin d'être un monde d'où la gaieté est bannie ! Les héros de Guadalcanal en sont le vivant témoignage !
Richard Tregaskis' GUADALCANAL DIARY
Preston Foster - Lloyd Nolan - William Bendix
Richard Conte - Anthony Quinn
SECOND GRAND FILM à 2 h. et 8h.10
ALLAN JONES EVELYN ANKERS in
You're a Lucky Fellow, Mr. Smith
with BILLIE BURKE DAVID BRUCE The KINGS MEN

CINEMA de PARIS
C'EST A CREVER DE RIRE!
FERNANDEL
Berlingot et Cie
avec CHARPIN
LE MOULIN DANS LE SOLEIL
avec ORANE DEMAZIS AQUISTAPACE GASTON RUDLIER

CINEMA DE LEVIS
Une opérette délicieusement sentimentale !
PRINCE DE MON CŒUR
RÉDA-CAIRE
CLAUDE MAY - LIA LARQUEY
Fantaisie d'une verve intarissable !
BOB HOPE · DOROTHY LAMOUR
THEY GOT ME COVERED
Directed by DAVID BUTLER

ACADEMIE 3 grandes vues
GENE AUTRY, dans
"GAUCHO SERENADE"
Veronica LAKE, Alan LADD, dans
"THIS GUN FOR HIRE"
CHARLES TRENET, dans
"JE CHANTE"

FRANCAIS 3 grands films
Richard ARLEN, Jean PARKER, dans
"TORPEDO BOAT"
Dans un féerique paradis des tropiques !
"Happy Go Lucky"
IN TECHNICOLOR!
A Paramount Picture starring
MARY MARTIN · DICK POWELL · BETTY HUTTON
EDDIE BRACKEN · RUDY VALLEE
Des bandits qui tenaient une nation aux abois !
Robert PAIGE, Anne GWYNNE, Noah BERRY Jr, Leo CARILLO, dans
"FRONTIER BADMEN"

VICTORIA AUJOURD'HUI
1 h. continue Mat. 18c. Soir 26c. P.T.
SON of DRACULA
avec LOUISE ALLBRITTON ROBERT PAIGE EVELYN ANKERS FRANK CRAVEN et LON CHANEY as Count Dracula
PLUS : NOUVELLE SENSATION EN HORREUR !
"The MAD GHOUL"
avec TURHAM BEY, EVELYN ANKERS, DAVID BRUCE

LES COMPAGNONS AU PALAIS MONTCALM
le BARBIER de SEVILLE
de Beaumarchais
Le spectacle qui a fait dix salles combles à Montréal. L'éclat de rire de la saison.
SAMEDI 1er AVRIL
Billets : $1.25, $1.00 et 75c (taxes incluses)

Résultats la journée même...

ESSAYEZ VOTRE CHANCE

Une petite annonce publiée dans

L'EVENEMENT-JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

Signalez : 7116

"L'Evénement-Journal" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée, Henri Gagnon, président et directeur général.

TARIF
des annonces classifiées
L'EVENEMENT - JOURNAL
Tél.: 7116

1 insertion — 35 mots ou moins 35
chaque mot additionnel 02

Annonce classée avec titre en gros caractère (chaque titre comptant pour une ligne) 25c
Annonce classée avec vignette ; double tarif. 6 insertions consécutives pour le prix de 4 insertions moins 15%

26 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.

Contrat d'un an, 45 fois le prix de six insertions.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissances, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel .02 ; exception est faite cependant pour les annonces de faveur obtenue qui seront chargées à $0.50 l'insertion. Dans les notes sociales, carnet mondain, etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion, suivant la formule officielle.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilités.

Prix de l'abonnement à l'Evénement-Journal, Québec et Lévis : $6. par année ; $3.00 pour 6 mois ; $1.50 pour 3 mois. A la campagne : $5. par année, $2.50 pour 6 mois $1.25 pour 3 mois.

ARGENT A PRETER

- ARGENT A PRETER

sur 1ère hypothèque, 5% et 6%. Aussi maisons à vendre et demandées. S'adresser L.-E. FORTIER, N.P. 72 DE L'EGLISE, tél.: 9450. Rés. 6-5312
OSX-1R—8909973-C

ARGENT A PRETER sur automobile, meubles, etc., avec endosseur solvable. COMMERCIAL FINANCE CORP., LTD., 57 DE LA COURONNE, Ch. 213. Tél. 2-4498.
AR-7R—T73519-C

AUTOMOBILE A VENDRE

BUICK SPECIAL sedan 1937 en très bonne condition, bons pneus, radio, chaufferette tél. : 4-1431 le jour ; 4-3331 le soir.
HBA-12—T75109-C

CHANCES D'AFFAIRES

SI VOUS ETES AMBITIEUX vous pouvez gagner un bon revenu avec Territoire Rawleigh. Nous vous aidons à commencer. Pas d'expérience requise pour commencer. Ouvrage régulier. Ecrivez RAWLEIGH, Boîte ML-390-2-C-Montréal.
HAA-30B—T75110-C

CORRESPONDANCE

VOULEZ-VOUS correspondre pour vous perfectionner, augmenter vos connaissances, développer votre personnalité, découvrir le bonheur, écrivez LA LIBRAIRIE DES AUTODIDACTES, Enrg., BARRE, Comté de Dorchester, Qué.
HBA-Corresp.—T72772-C

POURQUOI VOUS ENNUYER ? Correspondez, instruisez-vous, trouvez idéal. Pour renseignements, inclure enveloppe affranchie. CERCLE SAGUENAYEN, CASE 65, BAGOTVILLE, Co Chicoutimi.
AGA-Corresp.—T73207-C

CORRESPONDEZ POUR TROUVER Idéal, amour, mariage, fortune, distraction, connaissances nouvelles, succès garanti, discrétion assurée. Inclure timbre. Ecrivez pour détails "CLUB DU BONHEUR", CASE 1351, QUEBEC.
HCR-Corresp.—T74932-C

ELEVES DEMANDES

APPRENEZ METASCIENCE par correspondance. Merveilleuse méthode de traitement sans remèdes des maladies. Cours anglais 28 leçons faciles à prix modéré. METASCIENCE OF CANADA, FORTIER VILLE, Qué.
HOA-46—T72353-C

Institut J. Thomas

30 ST-STANISLAS, Tél. : 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, télégraphie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province.
CBR-48R—T74700-E

EMPLOI DEMANDE, HOMME

ELECTRICIEN LICENCIE G. recherche situations suivantes : Opérateur de Sous-Station ; Chef Opérateur Pouvoir Hydro-Electrique ; Garde-Moteur Endroit ; Surveillon de la ville de Québec. Adresser communication au BUREAU SELECTIF NATIONAL le plus rapproché. Réf. BR. 563.
CIR-47B—T75044-C

FOURRURES

Wilfrid Lachance

TOUJOURS EN MAINS beaux manteaux de mouton perse, chat, rat musqué seal, écureuil de Russie teint, etc. Manteaux faits sur mesure. Réparations, fourrures du printemps, storage. 108 DES COMMISSAIRES, tél. : 4-2458.
CLR-38RC—T74805-C

HOMMES DEMANDES

Voyageur

Manufacturier de spécialités a une ouverture pour un voyageur de commerce bilingue et énergique pour territoire en dehors de la ville de Québec. Célibataire préféré. Doit posséder une automobile et être exempté du Service Militaire. Les employées des usines de guerre ne sont pas éligibles. S'adresser : SERVICE SELECTIF NATIONAL, 45 92nd Charest, No 388-R.
RAA-63R—T75133-C

LINGERIE DE SECONDE MAIN

CATALOGUE GRATIS — 1944

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE de linge d'hiver est maintenant prêt, demandez-le sans tarder. Spécialité, linge seconde-main et neuf, gros et détail. Avec notre Compagnie c'est satisfaction garantie ou argent remis. LA COMPAGNIE ASSR, 36 ST-JOSEPH, Québec, P. Q.
NLX-CDBC—S10244-C

Quebec New Second Hand Jobbers

NOUS VENDONS de recevoir notre marchandise du printemps prête et usagée. Prix défiant toute compétition. Demandez notre catalogue 1944 gratis. Gros et détail 443½ RUE ST-JOSEPH.
NR-CDR—T74294-C

LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENT DEMANDE de 3 à 4 pièces pour bureau de dentiste, à la haute-ville. Ecrire CASIER, 653, LE SOLEIL-EVENEMENT-JOURNAL.
RRA-74B—T74812-C

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve

MALADIES

Pamphlet gratuit

TOUT HOMME qui a eu une maladie de voies urinaires, si légèrement qu'il ait été atteint, si bien guéri qu'il paraisse, si lointaine qu'en soit l'origine doit faire l'expérience recommandée dans le traité explicatif du Dr Prévost, intitulé : "Ce que tout homme doit savoir avant et pendant le mariage" envoyé gratuitement sous enveloppe fermée. Ecrire à l'INSTITUT DE PROPHYLAXIE, 5440 RUE HUTCHINSON, Montréal.
OR-maladies—T73852-C

MATERNITE

HOPITAL DE LA MISERICORDE. Epreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes affections. Avantages religieux. Demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 CHEMIN STE-FOY, QUEBEC.
AR-Mat.-R.—T73512-E

HOPITAL STE-ANNE, 5829 Parc Avenue, Montréal. Maternité privée. Pension avant terme, bébés placés. Considération et discrétion absolue. Téléphone DOLLARD 5984.
EL-Maternité—T73784-C

MEDECINS

Dr J.-O. DUSSAULT, ex-élève des hôpitaux de Paris. Spécialités : maladies vénériennes et maladies de la peau. 417 ST-JEAN, tél. : 2-1975.
HRA-Méd.-R.—T72589-E

DOCTEUR CHARLES RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59 ST-JOSEPH, appt. 101, Québec. Heures du bureau 10 à 11 heures a.m. et 2 à 4 hres p.m. Le soir, lundi, mercredi, vendredi, 7 à 8 heures. TEL. 4-4061.
CBR-Méd.-R.—T74698-E

ON DEMANDE A ACHETER

PLUS HAUT PRIX PAYE pour sacs vides, poches toutes sortes, burlaps, baggings, guenilles laine et coton des manufacturiers, magasins et domiciles. QUE SACK SUPPLY ENRG., 63 ST-FRANÇOIS, tél. : 3-4353
HAA-86B—T73821-C

PERSONNELS

POUR GRANDIR, développer muscles, maigrir, améliorer santé, vue, gagner l'amour, réussir. Envoyez 10c LOAD-STONE, 3709 PARC-LAFONTAINE, Montréal.
AR-Pers.—T73557-E

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 13 mars 1944

Soumissions pour fournitures annuelles pour le département des chemins, Etc.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées "SOUMISSION POUR CLOUS, PIERRE NON CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE, PIERRE CONCASSEE SPECIALE, SABLE, MADRIERS, etc., CIMENT ASPHALTIQUE, POUSSIERE INORGANIQUE, HUILE COMBUSTIBLE, (fuel oil), CHARBON pour moulin à asphalte, GRAVIER ET CHAINE DE GRANIT" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'ici à MARDI, le 28 MARS 1944, à 4 heures de l'après-midi (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'ingénieur de la cité.

P.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

J.-B. FILLION
Secrétaire.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville en date du 10 mars, 1944, le lot vacant 278 du cadastre St-Roch Nord et situé rue de Lanaudière sera vendu à l'enchère publique le 25 mars, 1944, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200.00, en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

L'acquéreur devra payer à la Cité toutes les taxes imposées ou à être imposées à compter du 30 avril, 1944, ce lot étant vendu clair de taxes jusqu'à cette date.

Les comptes du service de la neige pour l'hiver 1943-44 sont à la charge de l'acheteur.

L'acheteur devra prendre ce lot dans son état actuel, sans aucune autre garantie.

L'acheteur paiera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies dûment certifiées pour la Cité.

La Cité ne fournira pas copies de titres ni de certificat de recherche.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT.
Encanteur.

AVIS PUBLIC
LIVRES D'EVALUATION DES PROPRIETAIRES POUR 1944-45

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les livres d'évaluation pour tous les quartiers de la cité de Québec ont été complétés par les collecteurs de ladite cité et que ces livres seront ouverts à toutes les personnes intéressées tous les jours, depuis le 15 mars prochain jusqu'à cinq heures P. M. (les dimanches et jours de fête exceptés) et le samedi depuis neuf heures A. M. jusqu'à une heure P. M. (heure avancée), durant trois semaines, du mercredi 1er mars 1944 au mercredi 22 mars 1944 inclusivement.

Toute personne qui se croira lésée par quelque entrée aux dits livres d'évaluation devra, dans le délai ci-haut mentionné, porter plainte devant le bureau des commissaires, par écrit, et sous serment prêté devant un juge de Paix ou devant le greffier de la Cour du Recorder. Cette plainte sera déposée dans le susdit délai devant le bureau des estimateurs et le greffier dudit bureau donnera avis desdits jours et heures auxquels les plaignants seront entendus. Après cette date, aucune plainte ne sera reçue et les livres ne seront pour aucune considération modifiés.

Le trésorier de la Cité,
C.-E. FONTAINE, C.A.

Les souscriptions à la Croix-rouge

Pour la première fois peut-être, la Société de la Croix-rouge a tendu la main à notre population qui a répondu avec générosité, grâce au zèle de solliciteuses bénévoles, qui ont recueilli près de $900.00.

La paroisse Ste-Agathe se classe en tête sous la direction de M. L.-A. Dumont avec 163.75
St-Flavien, Mlle Yv. Marcotte . . . 144.00
St-Sylvestre, M. C. Landry 140.40
St-Antoine, M. J.-A. Lauriault . . 128.60
St-Agapit, M. A. Hébert 70.20
St-Narcisse, M. J.-P. Gagné 66.00
St-Apollinaire, Dr J. Lamontagne . 53.00
St-Patrice, M. Ph. Therrien 50.00
Dosquet, M. J. Poitras 36.50
Issoudun, Mme E. Leclerc 5.00
$859.45

Les marins pourront s'enrôler le soir

Pour permettre à tous les aspirants-marins qui ne sont pas libres durant le jour de se présenter pour être admis, le centre de recrutement de la marine, au H. M. C. S. Montcalm, avenue Laurier, restera ouvert, tous les soirs, de 7 h. 30 à 10, excepté le samedi.

On sait que la marine a présentement besoin d'un bon nombre de matelots de ponts et de chauffeurs de deuxième classe. Elle offre des ouvertures dans une vingtaine de métiers différents : on peut s'enrôler dans la marine comme infirmier, cuisinier, garçon de table, télégraphiste, signaleur, machiniste, forgeron, etc. C'est dire qu'il y en a pour tous les goûts.

Pour être accepté, tout candidat doit être âgé d'au moins 18 ans, et posséder un certificat d'étude de neuvième année et connaître au moins des rudiments d'anglais.

Pour toute information supplémentaire, on est prié de s'adresser au centre de recrutement de la marine, au H. M. C. S. Montcalm, à 30, avenue Laurier.

VOLCANO LIMITEE—VOLCANO LIMITED

Obligations $75,000.00, 5½ et 6%, datées du 1er décembre 1941, échéant du 1er décembre 1942 au 1er décembre 1953.

AVIS DE RACHAT PAR ANTICIPATION le 1er juin 1944.

VOLCANO LIMITEE — VOLCANO LIMITED, ci-après nommé la corporation, DONNE AVIS par les présentes que, conformément au droit qu'elle s'est réservé dans l'acte de fiducie et d'hypothèque, gage et nantissement souscrit par elle en faveur du Trust Général du Canada, comme fiduciaire le 21 octobre 1941 devant le notaire Henri Morin, et dûment enregistré au bureau d'enregistrement du comté de St-Hyacinthe sous le numéro 48 et au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 811562, la corporation rachètera **le premier juin prochain** (1er juin 1944), toutes ses obligations première hypothèque, 5½% et 6%, datées du 1er décembre 1941, émises aux termes de l'acte de fiducie ci-dessus mentionné et qui seront alors en circulation, en en payant la valeur nominale plus une prime de deux pour cent (2%) de cette valeur nominale, soit cent deux pour cent (102%) en tout, avec les intérêts courus à la dite date du 1er juin 1944, sur présentation et remise des dites obligations avec, y attachés, les coupons d'intérêt échéant le 1er juin 1944 et subséquemment, au bureau principal de la Banque Canadienne Nationale dans les cités de Montréal, de Québec ou de St-Hyacinthe, Canada, au gré du détenteur.

Les détenteurs des dites obligations sont en conséquence requis de les présenter pour paiement et rachat à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus indiqués.

De plus, la corporation DONNE AVIS qu'elle déposera entre les mains du fiduciaire, conformément au dit acte de fiducie, le ou avant la date fixée pour le rachat, les fonds requis pour le rachat de ses dites obligations, principal, prime et intérêts courus, tel que susdit, et que, par suite de ce dépôt, les dites obligations cesseront de porter intérêt à compter de la date fixée pour leur rachat, savoir, 1er juin 1944.

PAR ORDRE ET POUR LE COMPTE DE LA CORPORATION.
TRUST GENERAL DU CANADA.
Fiduciaire,
112 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

MONTREAL, le 11 mars 1944.

REGLEMENT No 539

Concernant l'enlèvement de la neige et de la glace, le grattage ou le soufflage de la neige dans certaines rues.

(Rédigé en langue française)

A une assemblée du Conseil de ville de la Cité de Québec tenue à l'Hôtel de ville vendredi, le 17 mars 1944, le règlement suivant a été lu pour la première fois.

IL EST ORDONNE ET STATUE par règlement du Conseil Municipal de la Cité de Québec et ledit règlement ordonne et statue comme suit, savoir :

1o. Le règlement No 506 adopté le 11 décembre 1942 est amendé à l'article 3 au sous-paragraphe qui concerne le quartier St-Jean-Baptiste.

Au lieu de lire : SCOTT "entre Artillerie et Prévost", il faut lire : "ENTRE PREVOST et PLESSIS".

2o. Le présent règlement est déclaré faire partie du règlement No 506 et entrera en vigueur suivant la loi.

AVIS PUBLIC

est par ces présentes donné que ledit règlement sera lu une seconde fois pour adoption à une assemblée subséquente du Conseil dans les trente jours à partir de sa première lecture.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

HOTEL DE VILLE
VENTE A L'ENCHERE DES LOTS DE LA CITE

AVIS est par la présente donné qu'en vertu de la résolution passée au Conseil de Ville, en date du 10 mars, 1944, les lots vacants 435-158 et 159 du cadastre St-Roch et situés rue Ozanam seront vendus à l'enchère publique le 25 mars, 1944, à onze heures de l'avant-midi (11.00 A.M.), heure avancée, dans la salle du Comité Administratif, à l'Hôtel de Ville.

Mise à prix $200.00 pour vente en bloc.

Montant de l'adjudication payable comptant.

Avant la dite mise à l'enchère, tout enchérisseur devra déposer entre les mains du Trésorier de la Cité, le montant de la mise à prix, soit $200.00 en argent ou par chèque accepté par une banque à charte.

L'acquéreur devra payer à la Cité toutes les taxes imposées ou à être imposées à compter du 30 avril, 1944, ces lots étant vendus clairs de taxes jusqu'à cette date.

Les comptes du service de la neige pour l'hiver 1943-44 sont à la charge de l'acheteur.

L'acheteur devra prendre ces lots dans leur état actuel, sans aucune autre garantie.

L'acheteur paiera le coût des actes et de leur enregistrement et devra en fournir, à ses frais, copies dûment certifiées pour la Cité.

La Cité ne fournira pas copie de titres ni de certificat de recherche.

Sur ces lots, l'acheteur devra construire, dans un délai d'un an de la date de la vente, deux immeubles d'une valeur d'au moins $3,000.00 ou un seul immeuble d'une valeur globale d'au moins $6,000.00.

Cette vente sera sujette à toutes autres conditions et clauses qui pourront être édictées lors de la mise à l'enchère, la Cité se réservant le droit de retirer ces dits lots de la vente en tout temps avant l'adjudication.

Son Honneur le Maire étant autorisé à signer le contrat requis à cette fin et à exiger les garanties qu'il jugera à propos.

Pour plus d'informations, s'adresser à M. Emilius Jobin, Administrateur des propriétés de la Cité.

R. TOUSSAINT.
Encanteur.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 13 mars 1944

Soumissions pour câbles sous-marins pour le Pont Samson.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées re : "SOUMISSION pour CABLES SOUS-MARINS POUR LE PONT SAMSON" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'ici à MERCREDI, le 22 MARS 1944, à midi (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

J.-B. FILLION
Secrétaire.

Pour les gourmets

POULET AU CITRON

Découpez un poulet; faites-le revenir à la casserole dans 1-2 livre beurre ou graisse. Quand il aura pris couleur, retirez-le. Ajoutez une cuiller de farine, liez avec un bol de bouillon, mélangez bien, puis remettez le poulet dans la casserole.

Ajoutez un bouquet, persil, thym et laurier, trois tranches de citron épépinées et cinq parties de zeste de citron coupés en losange, du sel et du poivre au goût.

Laissez cuire pendant quelques instants en casserole couverte; ajoutez à la sauce un peu de caramel et une petite liaison à la farine et achevez la cuisson. Une heure de cuisson suffit.

Dressez le poulet sur un plat et décorez ce plat avec quelques tranches de citron.

POUR LE ROSBIF

Il faut saisir la viande en la déposant sur un gril fortement chauffé, puis la retourner pour saisir l'autre face. Il se forme ainsi une croûte qui retient le sang à l'intérieur. Mettre sur chaque beefsteak, au moment de le porter à table, une noisette de beurre très frais.

LE ROTI A LA COCOTTE

Laissez la cocotte ouverte en début de cuisson. Faites dorer le rôti sur toutes ses faces, puis couvrez et laissez cuire jusqu'à ce que le rôti soit à point. Déglacer la cocotte avec un peu d'eau.

POUR LE BOEUF MODE

Laissez-le cuire très longtemps. S'il n'est pas assez tendre, remettez-le au feu; aucun inconvénient à ce que la cuisson soit interrompue.

POUDING CREME DE TAPIOCA

1 1-2 tasse de lait
1 1-2 tasse eau
1-3 cuil. à thé sel
1-2 tasse sucre
1 cuil. à soupe beurre fondu
2 jaunes d'oeufs battus
2 blancs d'oeufs battus en neige
1 cuil. à thé vanille ou autre arome

Diluez le lait avec l'eau et portez à ébullition. Ajoutez le tapioca en remuant et faites cuire environ une demi-heure. Ajoutez le sel, le sucre et le beurre aux jaunes d'oeufs et versez graduellement ce mélange sur le tapioca chaud; brassez au bain-marie et faites prendre les oeufs. Retirez du feu, incorporez les blancs d'oeufs battus, ajoutez l'arome et refroidissez. Servez tel quel ou avec crème à la vanille, ou fruits en tranches.

Augmentation du commerce canadien

Ottawa — Le commerce canadien d'exportation de marchandises continue d'augmenter ; en février il atteint une valeur de $227,168,000 contre $167,699,000 le mois correspondant de l'an dernier. Le commerce du mois se caractérise par une augmentation considérable des expéditions de blé, de viande, de véhicules automobiles et de parties. Les exportations de blé augmentent à $28,484,000 contre $4,909,-000 en février l'an dernier ; celles de viande, à $20,236,000 contre $7,-253,000 ; celles de véhicules' automobiles et de parties, à $30,315,000 contre $16,794,000. Les exportations de laine passent à $1,683,000 comparativement à $195,000.

L'envoi de produits canadiens à l'Inde, à la Chine, aux possessions françaises, à l'Italie, à la Russie, à la Turquie, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et à plusieurs autres pays se continue au cours du mois. L'Inde en reçoit pour $12,144,000 contre $5,998,000 ; la Chine, pour $3,050,000 contre nil ; les possessions françaises, pour $1,100,000 contre $102,00 ; l'Italie, pour $4,921,00 contre nil ; la Russie, pour $6,490,-000 contre $964,000 ; la Turquie, pour $2,696,000 contre nil; le Royaume-Uni, pour $78,184,000 contre $51,-893,000 ; les Etats-Unis, pour $91,-650,000 contre $81,085,000.

Les principales denrées exportées en février sont les suivantes (totaux du même mois de 1943 entre parenthèses) : fruits, $501,000 ($337,000) ; légumes, $778,000 ($576,-000) ; farine de blé, $5,301,000 ($3,-475,000) ; produits des pêcheries, $4,489,000 ($3,247,000) ; fourrures, $3,169,000 ($2,049,000) ; fromage, $1,509,000 ($3,651,000) ; oeufs, $882,-000 ($1,646,000) ; coton, $751,000 ($261,000) ; rayonne, $755,000 ($358,-000) ; madriers et planches, $4,990,-000 ($4,20,000) ; bois de pulpe, $1,-763,000 ($1,200,000) ; pulpe de bois, $7,257,000 ($7,661,000) ; papier à journal, $12,682,000 ($9,399,000) ; instruments agricoles, $1,204,000 ($616,000) ; produits chimiques, $8,-139,000 ($6,080,000) ; engrais chimiques, $2,268,00 ($1,268,000).

Les exportations aux principaux pays autres que ceux qui sont mentionnés si-dessus sont les suivantes (totaux de février 1943 entre parenthèses) : Afrique britannique de l'Est, $423,000 ($1,221,000) ; Union Sud-Africaine, $2,205,000 ($877,000) ; Ceylan, $498.00 ($33,000) ; Guyane britannique, $516,000 (545,000) ; Jamaïque, $391,000 ($458,000) ;Trinidad et Tobago, $1,059,000 ($1,288,-000) ; Terre-Neuve, $2,650,000 ($2,-156,000) ; Australie, $4,197,000 $(2,-272,000) ; Nouvelle-Zélande, $1,203,-000 ($82,000) ; Argentine $265,000 ($209,000) ; Brésil, $497,000 ($41,-000) ; Colombie, $123,000 ($81,000) ; Cuba, $229,000 ($245,000) ; Egypte, $6,939,000 ($10,371,000) ; Irak, $415,-000 ($2,025,000) ; Mexique, $484,-000 ($804,000) ; Perse, $285,000 (nil).

AVIS AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS
REDEMPTION PARTIELLE

LA CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE DE TEMISKAMING $216,500.00 3½%—4% émission datée le 1er juin 1937 échéant le 1er juin, 1939-1957.

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE QUE la Corporation Episcopale Catholique de Témiskaming rachètera à cent un (101%) pour cent et l'intérêt couru le vingt-deux mai, 1944, les obligations suivantes appartenant à l'émission ci-haut mentionnée.

Nos. M29 à M79 inclusivement (51 x 1000) $51,000.00
Nos D44 à D118 inclusivement (73 x 500) 36,500.00
Nos. C8 à C 70 inclusivement (63 x 100) 6,300.00
$94,000.00

Le montant principal de ces obligations sera payé avec l'intérêt couru et non payé sur le principal sur présentation de ces obligations avec tous les coupons non payés là dessus, au bureau principal de la Banque Royale du Canada dans les villes de New Liskeard, Haileybury et de Toronto dans la province d'Ontario, et dans les villes de Montréal et Québec dans la province de Québec, le vingt-deuxième jour de mai, 1944, après quelle date, les dites obligations cesseront de porter intérêt, et tous les coupons y attachés, après cette date deviendront nuls.

Ces avis est donné d'après les termes pouvernant l'Acte de Fiducie.

DATE à Ottawa, le dixième jour de mars, 1944.

LA CORPORATION EPISCOPALE CATHOLIQUE DE TEMISKAMING
Par ses Agents,
CAPITAL TRUST CORPORATION, LTED.
10, rue Metcalfe,
Ottawa, Ontario.

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec, le 13 mars 1944

Soumissions pour câbles sous-marins pour le Pont Samson.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées re : "SOUMISSION pour CABLES SOUS-MARINS POUR LE PONT SAMSON" et adressées au greffier de la cité, hôtel de ville, Québec, seront reçues d'ici à MERCREDI, le 22 MARS 1944, à midi (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la cité.

J.-B. FILLION
Secrétaire.

Les souscriptions à la Croix-rouge

Les élèves des différentes écoles et couvents catholiques de la ville de Québec et le personnel enseignant ont généreusement souscrit à la Croix-Rouge au cours de la récente campagne, comme en témoigne la liste suivante:

Académie Commerciale $51.88
Ecole de Commerce 10.64
Oratoire Saint Joseph 10.80
Saint-Louis de Gonzague 13.15
Couvent de Notre-Dame du Chemin 10.45
Ecole Saint-Dominique 2.28
Couvent de Saint-Roch 23.10
Ecole Morissette 4.97
Couvent Saint-Jean-Baptiste 4.08
Frères Saint-Jean-Baptiste 7.14
Couvents des Ursulines 11.31
Saint-Coeur-de-Marie 8.02
Couvent de Bellevue 23.49
Ecole des Saints-Martyrs 18.70
Couvent des Saints-Martyrs 14.30
Couvent Mérici 7.58
Institut Marie 8.81
Collège des Jésuites 18.00
Ecole Saint-François d'Assise 5.52
Ecole Montcalm 6.63
Petit Séminaire 16.13
Grand Séminaire 36.87
Couvent de Saint-Malo 4.19
Ecole du Sacré-Coeur 4.58
Couvent Saint-Sauveur 12.17
Collège de Sillery 25.00

La souscription des écoles fut organisée par un comité dont la présidente était Mme Henri Chassé.

Voici d'autres listes de souscriptions que nous communique aujourd'hui le comité central de la campagne.

SACRE-COEUR

Lachance & Tanguay $100.00
Alb. Laliberté Ltée 25.00
Alex Coulombe 25.00
J.-L. Morency 10.00
J.-H. Bissonnette 10.00
Mlle J. Drolet 10.00
2 sous, de $5.00 . . . . . 10.00
7 sous. de $2.00 . . . . . 14.00
30 sous. de 1.00 . . . . . 30.00
Divers 116.50
$352.50

LES EMPLOYES

Gale Brothers 207.95
Abattoir de Québec Inc. 100.77
Comm. des Prix 98.90
Rock City Tobacco Co. 50.00
Universal Auto Ltd. 35.85
Automobiles Inc. 34.50
Eug. Falardeau 25.00
Chevaliers de Colomb de Degré . . . 25.00
Citadelle, la Brique Ltée 13.25
Albert Racine 13.00
St. L' ence Glove Work 12.85
A. de Beaumont 10.75
Telesphore Simard 8.75
Banque Can. Nat. (10 succursales) . 56.16
Lachance & Tanguay 37.25
Alex. Coulombe 17.85
Royal Box Co. (Paper) 22.35
Lemesurier Tobacco Co. Inc. 15.40
Quebec Modern Clothing 15.00
Photogravure Artistique 12.75
United Shoe Mach. Co. 12.25
Scott J.-A. Ltd. 22.75

Listes précédentes $81,492.48
Grand total $82,325.65

De Niverville à l'école de Toronto

Toronto, 22 — "Je ne crois pas nécessaire d'insister sur le fait que la langue anglaise devient de plus en plus indispensable pour chacun de nous au Canada. Loin de moi la pensée de vous inviter à perdre votre langue maternelle. Mais je suis d'opinion qu'il vous est possible de posséder fort bien la langue anglaise, tout en n'oubliant pas la langue française."

Ainsi s'est exprimé le vice-maréchal de l'Air Albert de Niverville, directeur de l'entraînement aérien au Conseil de l'air, après avoir passé en revue, lundi après-midi, les aviateurs de langue française qui suivent présentement des cours à l'Ecole d'anglais du C. A. R. C., à Toronto.

"La connaissance de la langue anglaise est particulièrement importante pour ceux d'entre vous qui veulent réussir dans le service navigant," a souligné le vice-maréchal de l'air de Niverville. "L'entraînement aérien n'est pas facile en lui-même, loin de là, et il vous semblera plus difficile encore si vous n'êtes pas familiers avec la langue anglaise."

"En ma qualité de directeur de l'entraînement aérien au Conseil de l'Air, je ne saurais donc trop vous encourager à travailler ferme et à suivre les instructions de vos professeurs. La tâche peut vous sembler dure de temps à autre, mais n'oubliez pas qu'il y va de votre intérêt aussi bien que de l'intérêt de l'aviation militaire canadienne. Ce bagage de connaissances que vous acquérez aujourd'hui, de même que les relations que vous faites, vous seront d'une grande utilité, non seulement d'ici à la fin de la guerre, mais encore, et peut-être davantage, après la guerre."

Le vice-maréchal de l'air de Niverville a ensuite visité les diverses classes de l'école, en compagnie du commandant d'escadre H.-E. Langford, commandant du Dépôt de l'effectif No 1, à Toronto, et du chef d'escadrille J.-T. McIlhone, commandant de l'école d'anglais.

Les pertes du C.A.R.C.

Ottawa, 22. — (P. C.) Le Corps d'aviation royal canadien a publié hier sa 836e liste de pertes de la guerre, contenant 60 noms. Cette liste indique que six hommes ont été tués en service actif outre-mer, qu'un homme est mort de causes naturelles outre-mer, que 29 hommes sont disparus en service actif par suite d'opérations aériennes outre-mer et que six hommes se sont tués en service actif au Canada. Quinze hommes précédemment rapportés disparus en service actif outre-mer sont maintenant présumés morts, pour fins officielles, et un homme précédemment disparu en service actif est maintenant rapporté prisonnier de guerre en Allemagne. Au Canada, un homme est mort de causes naturelles et un autre est disparu en service actif par suite d'opérations aériennes.

Au nombre de ceux qui sont mentionnés sur cette liste, on remarque : disparu en service actif outre-mer : le sous-officier breveté Joseph-Noël-Léopold Roy, fils de M. Rodolphe Roy, 1017 rue Gilford, Montréal ; présumé mort : le sergent Louis - Joseph-Roger-André Pelland, fils de M. J.-A. Pelland, 8007 rue St-Denis, Montréal.

La section féminine

sage uni.
7—Mouchoir de tête tissé avec laine commerciale — Modèle et couleur au choix.
8—Catalogne de plancher, effet rayures — Longueur et largeur au choix. Couleur au goût.
9—Couverture en catalogne — Environ 80 pouces de largeur par 2 3-4 verges de longueur — Couleur blanche ou tons pastels — Avec ou sans couture.
10—Bonnet de sport tissé, modèle nouveau, laine commerciale.
11—Ceinture tissée, modèle large ou étroit, matériel au choix.
12—Tout tissu ou ouvrage non compris dans les sections précédentes.

TRICOTS

1—Chaussettes pour homme, laine commerciale, modèle au goût.
2—Chaussettes pour homme, laine domestique, modèle au goût.
3—Mitaines pour homme, laine commerciale, modèle au goût.
4—Mitaines pour homme, laine domestique, modèle au goût.
5—Chandail (pull-over) avec manches ou non, pour homme, laine commerciale.
6—Chandail (pull-over) avec manches ou non, pour homme, laine domestique.
7—Chandail (pull-over) avec manches ou non, pour enfant, laine commerciale.
8—Chandail ou gilet, ouvert en avant manches longues, laine domestique, pour enfant de 3 à 6 ans.
9—Gants pour dame ou jeune fille, laine commerciale, tricot à la broche. Modèle au choix.
10—Robe de bébé, 1 à 3 ans, laine commerciale — Modèle au goût.
11—Gilet de lit — tricot laine commerciale — genre manteau. Le modèle châle avec frange ne sera pas accepté).
12—Bonnet, mitaines, chaussette ou pantoufles de ski, laine commerciale — Modèle au goût.
13—Chandail pour jeune fille, laine commerciale — Modèle au goût.
14—Habit tricoté pour garçonnet de 3 a 6 ans, laine commerciale, modèle au goût.
15—Habit tricoté pour garçonnet de 3 à 6 ans, laine domestique — modèle au goût.
16—Chaussettes (bas courts) pour jeune fille. Laine commerciale — tricot à la broche.
17—Tout tricot non compris dans les sections précédentes.

CONFECTION

1—Habit pour garçonnet

Duel par-dessus la Manche

Londres, 22 — (PC) — Pour la troisième nuit consécutive les grosses pièces anglaises ont lancé des obus par-dessus la Manche dans la direction de navires ennemis. Une centaine de projectiles furent ainsi tirés de la région de Douvres.

Mme Eleanor Roosevelt à Willemstad

Willemstad, Nouvelles Indes occidentales, 22 — (PA) — Mme Eleanor Roosevelt, arrivée ici avant-hier, a exprimé au nom du président son admiration pour "le travail magnifique" accompli dans le but de protéger les vastes raffineries de pétrole de cette zone.

Trois espions seront fusillés

Londres, 22 — (PC) — Un tribunal militaire suisse a condamné à mort trois membres d'une organisation d'espionnage et 19 autres à la prison, a annoncé hier la radio suisse.

Seconde lecture

Toronto, 22 — (P.C.) — La Législature ontarienne, après trois jours de débat sur le bill du gouvernement conservateur - progressiste établissant des services municipaux d'hygiène, a adopté hier le projet de loi en seconde lecture, après que l'opposition eut critiqué la mesure comme "anti-démocratique" en principe.

Le problème des Doukhobors

Vancouver, 22. — (P.C..) Le parti ouvrier-progressiste, division de Vancouver, a demandé hier au premier ministre John Hart, de la Colombie canadienne, de constituer une commission administrative pour trouver une solution au problème des Doukhobors.

Tunnel pour L'I.-P.-E.

Fredericton, 22. — (P.C.) La construction d'un tunnel entre l'île du Prince-Edouard et le Nouveau - Brunswick a été réclamée hier par M. F.-H. Copp (L.-Westmoreland), au cours du débat sur le budget à la législature.

DEMANGEAISON DE L'ECZEMA

apaisée en 7 minutes

Votre peau a près de 50 millions de petits joints ou pores minuscules où se cachent des germes qui causent démangeaison, craquelure, éruption semblable à l'eczéma, desquamation, pustules brûlantes de peau, boutons, porrigo, démangeaison des pieds et autres dermatoses. Le nouveau traitement **Nixoderm** apaise la démangeaison en 7 minutes et agit tout de suite pour déloger les germes et devrait vite aider à éclaircir, adoucir, assouplir et embellir votre peau — de fait **Nixoderm** doit vous satisfaire entièrement sinon on vous rembourse votre argent sur retour du paquet vide. Procurez-vous **Nixoderm** dès aujourd'hui à votre pharmacie — voyez comme il agit vite et comme vous paraissez mieux. L'offre d'essai avec garantie de remboursement vous protège. a

Les Canadiens d'outre-mer ne croient pas la guerre gagnée

Ils se montrent fort désappointés de voir les civils du Canada exprimer l'opinion que le conflit se terminera rapidement. — Toutefois, nos troupiers se tiennent au courant des projets que l'on fait pour l'après-guerre.

Londres, 22. — (P. C.) L'opinion du soldat canadien outre-mer au sujet de la paix et du rétablissement civil est l'opinion d'un combattant qui réalise que la plus grande bataille n'est même pas encore commencée.

Il se tient au courant, avec intérêt et appréhension, des plans forformulés à Ottawa pour son retour, mais, de l'avis des officiers qui suivent le courant de sa pensée, il est désappointé d'apprendre que la population, au pays, estime que la guerre est déjà gagnée.

Le soldat et ses chefs parlent de leur retour comme de quelque chose de grand qui viendra après quelque chose de plus grand encore. Les hauts officiers affirment sans ambage qu'ils peuvent difficilement concevoir le problème de la démobilisation et de la réhabilitation comme quelque chose de première importance quand leurs soldats se préparent au combat acerbe qu'ils attendent depuis quatre ans.

Nos soldats se posent surtout les questions suivantes : Quel rôle les Canadiens joueront-ils quand les Allemands seront vaincus ? Si les pertes canadiennes sont élevées dans les premières phases du second front, le rôle subséquent du Canada sera-t-il aussi grand qu'on l'avait précédemment prévu ? Le prestige national exigera-t-il qu'une armée canadienne considérable prenne part à l'occupation de l'Europe ?

Les divisions canadiennes actuellement en service en Europe seront-elles lancées contre les Japonais dans le Pacifique ? Si oui, combien d'hommes seront envoyés à l'assaut et comment les choisira-t-on ? Si l'on songe aux navires nécessaires pour transporter les troupes alliées dans le Pacifique, combien de navires seront disponibles pour ramener les combattants canadiens d'Europe en Canada ?

Ce sont là quelques-unes des questions qui demandent des décisions qui peuvent signifier plusieurs mois supplémentaires de service avant que le soldat canadien ne puisse songer à redevenir un civil. nouveau.

Les nazis norvégiens montrent leur intention de s'émanciper

Affaissement du moral chez les membres du parti nazi en Norvège, et tension croissante entre les chefs du parti de Quisling. — Le cas typique de Eilif Sandberg, qui doit verser 100,000 couronnes pour démissionner.

Stockholm, 22. — (P. A.) Tout ne va bien pour les quelque 30,000 Quislings norvégiens. Ils montrent de plus en plus leur intention de s'émanciper de leurs relations avec les nazis, mais pas trop brusquement.

Des Norvégiens actuellement dans ce pays sont en relations étroites avec les forts mouvements clandestins de leur patrie. Ils ont des choses bien intéressantes à raconter au sujet du mouvement de "dénazification" en Norvège.

Un rapport typique circule au sujet d'Eilif Sandberg de Hoel, du sud-est de la Norvège. Il possède l'une des plus vastes fermes de la Norvège et il fut l'un des premiers membres du parti de Vidkun Quisling.

Prévoyant l'avenir, Sandberg a décidé récemment de sortir du parti. Après une longue discussion, le parti lui chargea 100,000 couronnes pour obtenir le privilège de démissionner.

Des Norvégiens ont dit que Sandberg considéra cette offre comme un bon marché et qu'il a déjà versé un tiers de cette somme.

Ce n'est là qu'un seul de nombreux cas semblables mais on le cite comme indiquant bien l'affaissement du moral parmi les membres du parti, au moment où approche la cinquième année d'occupation nazie et que les chances des Alliés continuent à monter.

Il y a aussi des signes de tension croisante entre les chefs éminents du parti ,même parmi les membres du cabinet de Quisling. On rapporte que cinq membres du cabinet constituent une opposition virtuelle dans le gouvernement Quisling et que cette faction prend ses ordres de Josef Terboven, commissaire du Reich.

A cause de la rareté de "Quislings" possédant les qualifications voulues, les nazis éprouvent beaucoup de difficultés à congédier ou à remplacer ces dissidents.

Des sources norvégiennes estiment que 98 pour cent des 3,000,000 d'habitants du pays ont refusé de collaborer avec les Allemands, en dépit des mesures de répression, dont les exécutions, les déportations et les arrestations en masse.

Gratitude de soldats américains

Le Caire — (PA) — Les soldats américains qui étaient à bord d'un transport de troupes faisant partie d'un convoi, en Méditerranée, ont recueilli $4,000 pour exprimer leur gratitude aux chasseurs de la R.A.F. qui repoussèrent deux attaques ennemies. L'argent ira aux dépendants des pilotes qui auraient pu être tués dans l'engagement.

Le méchant chasseur et le bon petit daim

Baltimore — (PA) — Le procureur G. Edmund Blaney partit à la chasse. Non seulement il tua un daim, mais ce dernier lui fit faire une promenade sur son dos, dans les montagnes du Maryland. Le daim, blessé, se leva et promena Blaney qui l'avait enfourché pour compter ses andouillers. Finalement, le daim désarçonna son cavalier qui, derechef, prit son fusil et abattit l'animal.

BRIOCHES 'MAGIC' À LA MARMELADE D'ORANGE

2 tasses farine tamisée — 1 oeuf
½ c. à thé sel — ⅓ tasse lait
4 c. à soupe shortening — ⅓ tasse marmelade d'orange
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'

Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening et mélangez bien. Battez légèrement l'oeuf dans une tasse-mesure; ajoutez lait et marmelade, remplissant la tasse aux ¾, puis ajoutez au premier mélange. Abaissez à environ ½ pouce d'épaisseur; découpez avec emporte-pièce enfariné. Mettez sur chique brioche un peu de marmelade et cuisez à four chaud (425°F.) environ 15 minutes. Donne 16 brioches.

FABRICATION CANADIENNE

MOTS CROISÉS

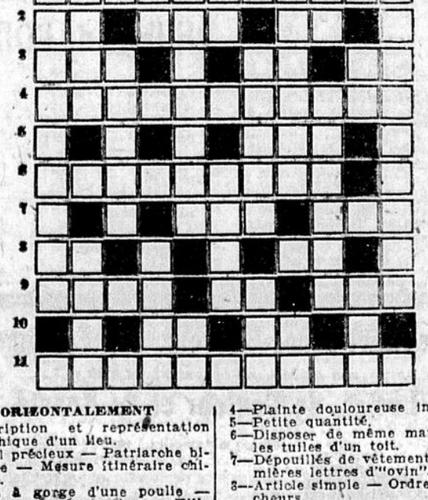

HORIZONTALEMENT

1—Description et représentation graphique d'un lieu.
8—Métal précieux — Patriarche biblique — Mesure itinéraire chinoise.
9—Roue à gorge d'une poulie — Coups de baguettes — Fille d'Inachos.
4—Plainte douloureuse inarticulée.
5—Petite quantité.
6—Disposée de même manière que les tuiles d'un toit.
7—Dépouillés de vêtements — Premières lettres d'"ovin".
8—Article simple — Ordre des Prêcheurs.
9—Greffe une ente sur — Deux voyelles — Saison.
10—Possessif féminin—Pronom personnel.
11—Petite pièce peignant les moeurs des paysans.

VERTICALEMENT

1—Coup de poing.
2—Borne, lisière — Greffa.
3—Protozoaire microscopique des eaux douces et salées.
4—Pronom indéfini — Filet pour prendre des poissons.
5—Gamin, petit vaurien—Voyelles jumelles.
6—Note — Rivage d'un port où l'on décharge les marchandises.
7—Rassasiés — Mot arabe qui signifie source.
8—Chaux dont le tanneur s'est servi pour enlever le poil des cuirs — Article simple.
9—Mimologisme imitant le rire — Une des cinq parties du monde.
10—Préfixe — Pronom personnel.
11—Disposition à s'émouvoir.

Solution du problème d'hier

A	C	H	A	R	N	E	M	E	N	T	
C	E	■	E	■	O	■	I	■	■	U	
E	P	E	R	O	N	N	E	R	I	E	
T	■	N	E	■	■	E	■	O	R	■	
I	N	V	E	N	T	O	R	I	E	R	
F	O	I	■	■	A	E	■	■	■	U	
I	■	S	I	M	U	L	A	C	R	E	
E	R	A	T	E	■	I	■	I	O	■	
R	A	G	O	U	T	E	R	■	■	N	
■	T	E	U	T	O	N	I	Q	U	E	
B	E	R	■	E	N	■	S	■	R	E	

OXO

Recette

CASSEROLE AUX LÉGUMES
(POUR 6 PERSONNES)

4 Cubes OXO—ou 4 c. à thé de Fluid OXO
2 tasses d'eau bouillante
1 tasse de pommes de terre, coupées en dés
1 tasse de céleri coupé en dés
1 tasse de pois verts
1 tasse de fèves de Lima ou de carottes
1 oignon moyen, haché
¼ tasse de riz
1 tasse de tomates en conserve
1 c. à thé de sel
⅛ de c. à thé de poivre

Faites dissoudre les Cubes OXO dans (ou ajoutez le Fluid OXO à) l'eau bouillante et combinez avec les légumes crus et autres ingrédients. Mettez dans un plat allant au four, couvrez et faites cuire à four modéré pendant 2 hres ou jusqu'à ce que tous les légumes soient tendres.

DÉLICIEUX—NOURRISSANT
FACILE À PRÉPARER

C.-G. Power au Club de Réforme

Montréal, 22. — (DNC) L'hon. C.-G. Power, ministre de l'Air dans le cabinet King et député du comté de Québec-Sud à la Chambre des Communes, sera l'hôte d'honneur au 16e déjeuner-causerie du Club de Réforme, samedi prochain.

Kavieng pilonné par des cuirassés

Q. G. allié, sud-ouest du Pacifique, 22. — (P. A.) Des cuirassés américains ont attaqué Kavieng, base japonaise en Nouvelle-Irlande, tirant sur cette place 1,000 tonnes d'obus a annoncé aujourd'hui le Q. G. allié.

Des troupes américaines ont effectué un débarquement dans l'île Emirau, 64 milles au nord-ouest de Kavieng.

La descente dans l'île Emirau "complète l'isolement de toutes les bases ennemies dans l'archipel Bismarck et nous place à portée de bombardement de Truck", dit le Q. G.

La destruction ou la capture de Kavieng ferait disparaître la dernière base ennemie de quelque importance dans la zone de la mer de Bismarck.

Feu W.-T. Conway

Hampton, N.-B., 22. — (P. C.) W.-T. Conway, contremaître du Canadien National à sa retraite, est décédé subitement hier, à la suite d'une faiblesse cardiaque. Il était âgé de 90 ans. Il laisse son épouse et quatre fils, dont M. Michael-J Conway, de Montréal.

Examen mental de Marcella Dooley

Montréal, 22 — (P.C.) — M. le juge Maurice Tétreau a ordonné que l'on fasse subir un examen mental à Marcella Dooley, âgée de 49 ans, accusée de tentative de meurtre sur la personne de son époux, Joseph Dooley, 57 ans. Les policiers ont déclaré en cour que M. Dooley n'a subi que de légères blessures et qu'il ne fut pas nécessaire de le transporter à l'hôpital, après que son épouse l'eut frappé avec un bâton de baseball.

Peinture de la 5e région militaire

Ottawa, 22. — (PC) Un salon de peintures et dessins exécutés par des membres du corps féminin de l'armée canadienne servant au pays a été inauguré hier à la Galerie Nationale, par le gouverneur général et la princesse Alice, accompagnés du ministre de la Défense.

Un ouvrage unique du salon est une grande "peinture" de Québec intitulée "M.D. 5", par le caporal Gérard Labrie — faite entièrement de morceaux de bois de diverses couleurs.

Hausse rétroactive du 26 février 1943

Ottawa, 22. — (P.C.) Le Conseil national du Travail a décidé hier que les augmentations de salaires accordées aux employés de l'Aluminum Company of Canada seront rétroactives au 26 février 1943, plutôt qu'au 1er juillet 1943 ainsi qu'en avait décidé le Conseil du Travail de l'Ontario. Ce rajustement, dit le Conseil national, est destiné à compenser pour les inégalités révélées par une enquête, et est rétoractif à la même date fixée sur la requête présentée à la compagnie par les employés.

Le juge Smiley président

Halifax, 22. — (P.C.) Le juge John S. Smiley, de la cour suprême de la Nouvelle-Ecosse, a été nommé président d'un tribunal de conciliation pour enquêter sur un différend survenu entre les Halifax Shipyards, Limited, et leurs employés, a-t-on annoncé hier soir.

Perte irréparable !

Avec la 8e armée en Italie. — (P.C.-Reuters) — Au cours d'une récente attaque dans le secteur montagneux de Villa Grande, un tank allié fut arrêté par un mur de brique. Au lieu de foncer sur l'obstacle, le tank tira un coup de canon. Le mur s'écroula et révéla un mur double dans lequel étaient cachées 30 caisses de cognac — 300 bouteilles en tout.

La fortune de la France

par Jacques Bainville, de l'Académie Française.

La civilisation passe jar une crise sans précédent dans l'Histoire. Cette crise a germé et s'est préparée pendant ce qu'on a appelé "le drame de l'Europe après 1918".

Jacques Bainville consacre ce livre que viennent de publier Les Editions Variétés à la notion de la civilisation.

Bainville nous place devant le vrai capital de la France : sa civilisation. Et dans cette idée, il fait tenir les vertus de travail, de discipline, de patience et un système politique digne des traditions françaises.

La Fortune de la France est une fortune précieuse dont les plus évidentes faiblesses viennent justement de ce que trop de gens ne l'ont pas comprise ou l'ont jaugée à la mesure de leurs préjugés ou de leur ignorance. Voilà pourquoi le livre de Bainville, qui met en lumière les composantes de cette richesse, est un bienfait.

Les reins doivent purger les acides

Excès d'acides, poisons et déchets de votre sang sont expulsés principalement par vos reins. Levers nocturnes, mictions brûlantes, courbatures, nervosité, douleurs rhumatismales, maux de tête fréquents et sensation d'épuisement sont souvent causés par les affections rénales et vésicales. Généralement dans ces cas la toute première dose de **Cystex** agit tout de suite pour aider les reins à nettoyer les excès d'acides et les déchets. Et dans l'espace d'une couple de jours cette action nettoyante et purifiante des reins pourra aisément vous faire sentir plus jeune, plus fort et mieux que depuis des années. La garantie positive de **Cystex** assure un remboursement immédiat du plein prix d'achat à moins que vous ne soyez entièrement satisfait. Vous avez tout à gagner et rien à perdre d'après cette offre de remboursement. Aussi procurez-vous dès aujourd'hui du **Cystex** à votre pharmacie. a

Décès du lt-col. Albert Maranda

Nous avons le regret d'annoncer la mort du lieutenant-colonel Albert Maranda, survenue lundi à Montréal, à l'âge de 49 ans et 6 mois. Feu le lt-colonel Maranda, époux de dame Bernadette Kirouac, avait été blessé cinq fois au cours de la dernière grande guerre. Depuis deux ans, il occupait le poste d'assistant-surintendant aux usines de munitions de Villeray. Sa mort afflige une famille bien connue en notre ville.

Outre son épouse, née Bernadette Kirouac, le lieutenant-colonel Maranda laisse dans le deuil son fils, l'aviateur Robert Maranda, en service actif outre-mer; ses deux filles, mademoiselle Raymonde Maranda, actuellement en Angleterre avec la revue "Army Show", et mademoiselle Thérèse Maranda.

Lui survivent en outre sa mère, madame Joseph Maranda; sa soeur, madame Léo Trépanier; ses frères, MM. Lucien, Raoul et Jos. Maranda. Au nombre des autres parents qui lui survivent, mentionnons ses belles-soeurs, la Rév. Mère Marie-des-Anges, du Collège de Sillery, madame Arthur Drolet, madame Dr Lebel, madame Edouard Laurin, madame Lucien Maranda, madame Raoul Maranda et madame Jos. Maranda; ses beaux-frères, le R. F. Marie-Victorin, des Ecoles Chrétiennes, et MM. Arthur Drolet, de Québec, le Dr Lebel, Edouard Laurin, Léo Trépanier, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines, neveux et nièces.

La dépouille mortelle sera exposée aux salons mortuaires Sylvio Marceau, 800 rue St-Vallier. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de St-Sauveur.

A la famille éprouvée, "L'Evénement-Journal" présente ses plus vives condoléances.

Cours régulier pour les aspirants-médecins

Montréal, 22, (P.C.) — Les autorités de l'université McGill ont annoncé hier que la Faculté de Médecine de l'institution "reviendra graduellement à son rythme normal de formation des médecins". Cette décision fut prise après que la Commission du recrutement et de la répartition du personnel médical au Canada eut abandonné le système accéléré de cours aux étudiants en médecine. L'Université de Dalhousie et l'Université de Toronto ont déjà pris semblable décision.

Ils subiront leur procès

Southe Porcupine, Ont., 22 — (P. C.) — M. et Mme Walter Gillies, de Schumacher, Ont., ont été condamnés hier après-midi à subir leur procès lors du prochain terme des assises sous une accusation d'homicide involontaire en rapport avec la mort de leurs enfants asphyxiés au cours de l'incendie qui ravagea le logement de la famille le 10 mars.

Raids des Américains

Washington, 22. — (PA) — Des avions américains, lâchant 30 tonnes de bombes sur quatre positions japonaises dans les îles Marshall, ont fait sauter un magasin de munitions sur un atoll et provoqué de violentes explosions et des incendies sur un autre, a annoncé hier le secrétariat de la Marine.

Ils seront jugés

Londres, 22. — (P. C.) Sans mentionner ni lord Haw-Haw ni ses pareils par leurs noms, le premier ministre adjoint Clement R. Attlee, de Grande-Bretagne, a dit, hier, à la Chambre des Communes, que les sujets britanniques qui aident l'ennemi dans ses émissions radiophoniques ne seront pas cités sur la liste des criminels de guerre, mais qu'ils seront accusés d'offenses contre la loi britannique, et traduits devant des cours appropriées.

Le 1er avertissement

Stockholm, 22. — (P. A.) Un voyageur suédois, à Budapest lorsque les nazis occupèrent la Hongrie, dit que le premier avertissement au peuple fut donné quand des parachutistes allemands descendirent sur les aérodromes hongrois à 3 a. m. dimanche. Certaines garnisons luttèrent contre ces parachutistes, mais il n'y eut pas de résistance organisée.

Appel renvoyé

Toronto, 22 — (P.C.) — L'appel de Joseph Kennedy, de Hamilton, du jugement du juge A.-W. Greene, qui l'avait condamné à l'emprisonnement à vie après qu'il eut été trouvé coupable de manslaughter, en rapport avec la mort de Mme Betty Edwards, le dernier jour d'Action de Grâces, a été renvoyé hier. Le juge en chef R.-S. Robertson, qui siégeait, a dit que toute interférence dans l'exécution de cette sentence serait injustifiée.

Une coulée de lave

(Suite de la 1ère page)

descente les maisons, les vergers et les vignobles.

Les villes maintenant recouvertes par la lave sont San Sebastiano et Massa Di Somma, situées toutes deux à environ 1 1-2 mille du sommet du volcan. La ville de Cercola est menacée du même sort. Hier, sur la fin de l'après-midi, le flot de lave n'était plus qu'à 150 pieds de son hôtel de ville.

Au-dessus du Vésuve, dont c'est la plus grande éruption depuis 1872, flotte un épais nuage de fumée et toute la zone de Naples est plongée dans un étrange demi-jour. Le flot de lave, qui mesure 90 pieds de largeur à certains endroits, émet des flammes et des gaz sulfureux.

Le professeur Giuseppe Imbo, de l'observatoire royal du Vésuve, a déclaré qu'il lui était impossible de prédire quand l'éruption prendra fin. Il est sur la montagne depuis samedi midi, quand l'énorme cratère commença à cracher sa lave.

Les armées américaine et anglaise, la R.A.F. et le gouvernement militaire allié jouèrent un rôle de premier plan dans l'évacuation de la population des deux villes ravagées. Hier soir, on procédait à l'évacuation de Cercola. Aucune perte de vie n'a été signalée.

Bela Imredi aurait été chargé par Hitler

(Suite de la 1ère page)

qu'elle envahit le pays.

On croit savoir que l'ex-premier ministre pro-nazi, Bela Imredi, est à la tête d'un gouvernement provisoire qui coopère avec Berlin, et l'on dit qu'il a ordonné l'arrestation de son prédécesseur, le premier ministre Nicholas Kallay.

On ajoute que l'amiral Horthy est encore détenu en Allemagne avec trois de ses principaux lieutenants qui s'étaient rendus à Berlin avec lui la semaine dernière à l'invitation d'Hitler.

Des informateurs hongrois en Suisse disent qu'Imredi proclamera un nouveau gouvernement au cours de la séance du parlement aujourd'hui, mais on croit savoir qu'il résiste à la pression d'Hitler pour qu'il dirige le régime quisling projeté.

Etant donné son hésitation, on croit que le nouveau premier ministre quisling de Hongrie sera George Ottlik, rédacteur pro-nazi du journal Pester Lloyd, de Budapest, qui est arrivé à Berlin hier.

(Par la Presse Canadienne)

D'après les derniers renseignements sous la main, la Hongrie dispose de 18 à 22 divisions, un maximum d'environ 330,000 combattants. L'armée hongroise a subi de lourdes pertes sur le front russe l'an dernier, principalement en tentant vainement de défendre Voronej, sur le front central.

Lorsque la guerre éclata, la Hongrie avait une population de 9,106,252 habitants sur une superficie de 35,875 milles carrés. En 1940, elle augmenta sa population à 12,708,439 et sa superficie à 61,728 milles carrés en prenant, de connivence avec l'Allemagne, des territoires à la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie.

Berne, 22. — (P.A.) — La radio turque d'Ankara a annoncé hier soir que des forces allemandes avaient occupé les bureaux des télégraphes et des postes à Sofia, capitale de la Hongrie.

Soulagement rapide

de maux de tête, d'oreilles, dents; douleurs dorsales, stomacales, intestinales, avec

LAMBLY

POUDRE CONTRE LE MAL DE TETE

Les négociations de paix

(Suite de la 1ère page)

ve. Elle rappela succinctement l'ordre et la substance des notes échangées par les deux gouvernements avant le rejet par la Finlande de la proposition en six points de la Russie.

Elle dit que la première réponse de la Finlande à l'offre de paix de Moscou, faite le 1er mars, fut que les conditions de Moscou étaient d'une acceptation difficile.

Un délai jusqu'au 18 mars fut alors accordé à la Finlande pour prendre une décision. La Finlande préféra formuler une réponse négative le 17 mars.

L'un des six points de la proposition russe était l'internement de toutes les troupes nazies en Finlande.

Le communiqué finnois en révélant le rejet de l'offre soviétique, dit que la Russie ne procura pas aux Finnois "l'occasion d'exprimer leur propre point de vue avant d'accepter les conditions".

La réponse de Moscou à ceci ne semble pas laisser la porte ouverte à d'autres propositions.

Mme J. Lainé parle de l'effort de guerre

(Suite de la page 3)

sont ouverts et le moral tient bon.

"L'une des contributions les plus efficaces pour le maintien du moral, dit-elle, c'est le fait que les journaux se publient, malgré les difficultés très considérables. Le plus grand nombre des hommes et des femmes anglais ne peuvent se passer de leur journal du matin, et les journaux ne leur ont jamais fait défaut".

Les autres personnes du groupe de Mme Lainé étaient Helen Doherty, d'Ottawa, assistante générale aux services nationaux de guerre, Mlle Agatha Doré, de Montréal, présidente canadienne des services volontaires féminins et Mme Gordon Konantz, présidente de Winnipeg des services volontaires féminins.

IN MEMORIAM

DROLET — A l'Ancienne-Lorette, le 21 mars 1944, à l'âge de 75 ans et 3 mois, est décédée dame Valérie Routhier, épouse de Joseph Drolet.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures, en l'église de l'Ancienne-Lorette, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial.

MARANDA — A Montréal, le 20 mars 1944, à l'âge de 49 ans et 6 mois, est décédé le lieutenant-colonel Albert Maranda, époux de dame Bernadette Kirouac.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Sylvio Marceau, 800 rue St-Vallier, à 8 heures 45 pour l'église St-Sauveur. 22mars-3fs

Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles.

SERVICES SPÉCIALISÉS

"P FERLAND" INC.

TEINTURIER, NETTOYEUR, EXPERT. Le passé de la maison P. Ferland est votre GARANTIE d'une entière satisfaction. Pourquoi courir les risques d'un nettoyage "BON MARCHE" (seconde qualité), quand vous pouvez obtenir le meilleur à des prix tout à fait raisonnable ? P. FERLAND, INC., nettoyeur licencié SANITONE, 155-157, RUE DU PONT. Tél.: 4-3531.
OR-CDHC—T74015-C

TEINTURERIE MATHIEU LTEE : Nettoyage, pressage et teinture sont obtenus selon les méthodes les plus sûres, avec des produits de première qualité. 15 RUE ST-ALBERT, Québec, tél.: 4-1600.
IRX-Ser.-S.H.—S73307-C

R.-H. JALBERT LTEE

DIRECTEURS FUNERAIRES. Salon mortuaire moderne. Embaumeurs et fleuristes. Tél.: 4-1196, 132, 3e AVENUE, Limoilou.
HEX-Serv.-S.-HC—S78456—C

Des parachutistes nazis

(Suite de la 1ère page)

et expédiée à 4.15 p.m. hier, Lynn Heinzerling, de la Presse Associée, dit que les Allemands se sont solidement établis sur une hauteur désignée comme la côte 165, qu'ils ont recapturée avant-hier, et qu'ils ont planté des mines tout autour pour paralyser toute avance alliée.

Les routes menant à la colline de l'abbaye bénédictine étant détruites et les pentes étant trop abruptes pour les mulets, des avions alliés ont lâché hier des provisions, de l'eau et des munitions destinées à une troupe alliée isolée sur un petit plateau à mi-hauteur du mont.

Sur la plage d'Anzio, l'activité fut à peu près nulle hier.

L'aviation alliée a effectué 1,000 sorties, descendant six avions ennemis en perdant un des siens.

Sa SCIATIQUE n'est jamais revenue

"Plus de sciatique pour moi," dit M. Faulkner. Il a probablement raison, car il y a quatre ans qu'il n'en a pas souffert. Qu'a-t-il pris pour cela? Laissez-le vous le dire lui-même:

"Pendant 18 mois, j'ai souffert d'une sciatique chronique et de douleurs rhumatismales," écrit-il, "et je ne pouvais pas marcher sans canne. Mais, après avoir pris des Sels Kruschen pendant quelque temps, je pus me débarrasser de ma canne. Il y a de cela 4 ans. Je n'ai plus souffert depuis, et je n'ai pas perdu une seule journée de travail. Je ne me passerai plus de Sels Kruschen car ils valent leur pesant d'or. Vous pouvez vous servir de cette lettre, car je peux recommander les Sels Kruschen à tous ceux qui souffrent."—C. Faulkner.

La douleur atroce de la sciatique est souvent due aux cristaux d'acide urique qui sont pointus comme des aiguilles et qui percent l'enveloppe du grand nerf sciatique. Deux des ingrédients de Kruschen aident à dissoudre ces cristaux. D'autres sels que contient Kruschen aident à en débarrasser l'organisme. Puis encore d'autres sels empêchent la formation d'autre acide urique et d'autres toxiques organiques. C'est pourquoi Kruschen réussit parfois là où d'autres traitements n'avaient pas réussi.

Votre pharmacien a des Sels Kruschen. 25c et 75c.

Prenez un Coca-Cola=Eto zdorovo

(C'EST ÉPATANT!)

...ou comment conquérir l'amitié des aviateurs étrangers

Nos alliés russes et américains aiment à voir nos avions de combat sortir de nos usines. Et il est agréable de voir nos aviateurs amis répondre à notre invitation habituelle *Prenez un "Coke"*. Cela veut dire *Nous sommes avec vous.* Le Coca-Cola est aussi bien accueilli par les gens de Moscou ou de Manhattan que par ceux de Montréal. Et, chez vous, rien n'est mieux accueilli que du Coca-Cola sortant de votre réfrigérateur. Le Coca-Cola signifie *la pause qui rafraîchit,*—est devenu un symbole de bienveillance démocratique dans le monde entier.

Les noms populaires acquièrent naturellement des abréviations amicales. C'est pourquoi vous entendez dire "Coke" pour Coca-Cola.

THE COCA-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED 584F

Choix du jury qui sera appelé à juger l'aviateur Wayne Lonergan

Jury exclusivement masculin. — Le procès commencera pour de bon aujourd'hui. — Wayne Lonergan est accusé du meurtre de sa femme, Patricia Burton-Lonergan. — La prétendue confession de l'accusé ne porte pas de signature.

Par James Devlin, de la Presse Associée

New-York, 22. — (P.A.) — Un jury masculin a été complété hier au procès de Wayne Lonergan, accusé du meurtre au premier degré de sa femme Patricia, 22 ans, héritière d'une fortune de $6,000,000. Deux substituts ont également été choisis, ce qui permettra au substitut du procureur général, Jacob Grumet, et à l'avocat de la défense, Edward-V. Broderick, de prononcer ce matin leur allocution d'ouverture.

La poursuite a annoncé que son premier témoin serait probablement le Dr Milton Helpern, expert médical.

Le choix du jury fut précédé par la révélation officielle que la supposée confession de l'accusé n'a pas été signée.

Broderick déclara au juge James Wallace que, afin de déterminer s'il devrait retenir les services d'un expert en calligraphie, il aimerait savoir si la déclaration portait une signature.

Le juge demanda à Grumet si la déclaration portait cette signature. Le procureur de la poursuite répondit que "la procédure ordinaire" avait été suivie.

"Elle n'a pas été signée ?" questionna le juge Wallace.

Grumet déclara qu'elle ne l'avait pas été et ajouta :

"Il me semble que le procureur de la défense pourrait obtenir cette information de l'accusé."

"Bien, dit Wallace, il ne sera pas nécessaire d'assigner un expert en calligraphie."

Au début de son enquête, le bureau du procureur général avait annoncé que Lonergan, figure bien connue dans les cafés fréquentés par la société, avait admis avoir battu et étranglé sa femme dans sa chambre à coucher, le 24 octobre dernier, parce qu'elle lui refusait la permission de voir leur bébé.

Dix des jurés sont mariés, un est veuf et l'autre est célibataire. Ce sont: William-J. Byrne, Peter-F. Reilly, Lowell-H. Wilson, Maurice-J. Saperstone, Caryl Harris, Berbert-W. Schilling, Louis-S. Dorsey, Hugh-U. Doran, Charles Kaiser, Mortimer Cobb, Bennett-J. Swinyard et John-M. Woodburn. Les ubstituts sont Edward-J. Byrne et Owen-M. Voight.

Pendant l'interrogatoire des personnes assignées comme jurés, la poursuite en refusa un qui avoua n'être pas favorable à la peine capitale. Le juge avait rappelé qu'un verdict de culpabilité de meurtre au premier degré signifiait automatiquement une condamnation à la chaise électrique.

De nombreux officiers du Canada français dans la marine de guerre

Le balayeur de mines Ganonoque en compte trois à lui seul. — Ce sont le lt Jacques-Benoit Bachand, de Trois-Rivières; le sous-lt P.-R. Lemay, de Québec, et le sous-lt E.-J. Chiasson, de la N.-E. — Autres officiers.

Ottawa, 22 — (Spéciale) — Le magnifique travail de la Marine royale canadienne depuis le début de la guerre semble avoir soulevé un intérêt particulier pour le service naval chez les Canadiens de langue française. Toujours plus nombreux, ils se joignent aux gars de la Marine et prennent la place qui leur revient aux postes de commande. On trouve maintenant des officiers canadiens-français à bord de plusieurs de nos navires de guerre. Le balayeur de mines "Gananoque" en compte trois à lui seul. Ce sont le lieutenant Jacques-Benoit Bachand, R.C.N.V.R., de Trois-Rivières, commandant en : cond ; le sous-lieutenant Philibert-R. Lemay, R.C.N.V.R., de Québec, navigateur, et le sous-lieutenant E.-J. Chiasson, R.C.N.V.R., de la côte du Cap Breton

Arrivé tout récemment à bord du "Gananoque", le sous-lieutenant Lemay, bien que jeune encore, est un vétéran de la mer. Agé de 26 ans, il navigue depuis l'âge de 17 ans. Avant son enrôlement comme matelot breveté, R.C.N.R., à Québec, en juillet 1940, il était apprenti-pilote sur les vaisseaux naviguant sur le fleuve Saint-Laurent. Tant qu'il fut homme d'équipage, Lemay fit partie de la réserve volontaire pour obtenir sa commission d'officier.

Devenu officier de navigation sur le "Gananoque", il sert aujourd'hui avec le lieutenant Benoit Bachand qui était autrefois un de ses officiers à bord du balayeur de mines "Melville". Dans le temps, Lemay était premier maitre patron. Le premier lieutenant du bord était le lieutenant-commandant E.-F. Noël, R.C.N.V.R., qui commande actuellement le "Montcalm", casernes navales à Québec

Lorsqu'ils parlent du "Melville", le lt. Bachand et le lt. Lemay ne peuvent s'empêcher de rappeler la tempête que dut traverser ce navire, l'an dernier ; c'était l'une des plus furieuses que l'Atlantique-Nord ait jamais connues. A son arrivée au port le "Melville" était écrasé sous la glace et penchait à un angle de plus de 25 degrés. On eut dit un iceberg dirigé par des hommes. Il fallut plusieurs jours pour le remettre d'aplomb, le débarrasser de son énorme couche de glace et effectuer les nombreuses réparations qui s'imposaient.

D'autre part, le sous-lieutenant Lemay faisait partie de l'équipage de la corvette canadienne Louisburg comme premier maître patron, lors de la mise en armement de cette corvette. Il ne la quitta que quelque temps avant qu'elle ne fut coulée.

Un soir, c'était vers neuf heures, le convoi que la "Louisburg" escortait fut attaqué. On se lança immédiatement à l'assaut mais, bien qu'on ait toutes les raisons de croire à la destruction d'un autre maraudeur nazi à cette occasion, on ne peut rien assurer. Le convoi ne perdit que deux navires, la Spikenard et un vaisseau de commerce.

L'ascension du sous-lieutenant Lemay dans la Marine royale canadienne fut assez rapide. Après avoir terminé son entrainement élémentaire, il devint instructeur de matelotage à Halifax. Il fut ensuite promu quartier-maitre et envoyé à bord du "Suderoy VI". Promu premier maitre, il servit à bord du "Melville" et de la "Louisburg". En juillet dernier, il entrait à King's collège naval à Halifax pour y faire son cours d'officier et, le 29 novembre, il devenait navigateur du "Gananoque".

Au pénitencier

Moncton, N.-B., 22. — (P. C.) — Alan Winkle, de Stoke-on-Trent, Angleterre, a été condamné à deux ans et demi de pénitencier, hier, après s'être avoué coupable d'avoir volé pour une valeur de $2,500 en montres et en bijoux, chez un bijoutier de Moncton, en novembre dernier. Winkle était à l'entrainement à une base de la R. A. F. près d'ici.

Ministre Turc chez King

Ottawa, 22 — (P.C.) — M. Sveki Alhan, ministre turc au Canada, a fait hier sa première visite au premier ministre Mackenzie King, a-t-on appris hier soir.

M. Alhan causa longuement avec le chef du gouvernement canadien, dans son bureau.

M. King conféra aussi dans la journée avec le Dr Edouardo Grove, ministre chilien au Canada, qui partira bientôt pour son pays pour une visite d'un mois environ.

Une femme le dit à une autre--confidentiellement

Les femmes se le disent-elles l'une à l'autre ? Oui, une femme parle assurément d'elle-même et de ses maladies — surtout si elle a trouvé le moyen de les soulager. Le manque de régularité fait que nombre de femmes se sentent mal à l'aise, dérangées. Très souvent il suffira d'un simple correctif pour remettre les choses au point. Un spécialiste de la santé dit que bien des femmes, comme règle hygiénique normale, devraient prendre un laxatif au moins trois fois par semaine. Pourquoi ne pas résoudre votre problème en réglant votre organisme avec les **pilules du Docteur Hamilton ?** Ces petites pilules procurent sans violence un excellent soulagement dans les cas d'irrégularités. Pourquoi endurer le mal de dos ou la constipation lorsque les **pilules du Docteur Hamilton** sont là pour les soulager ? Moyennant 25c à n'importe quelle pharmacie vous pouvez vous procurer une boîte de **pilules du Docteur Hamilton.**

M. Jos. Racine est réélu président

M. Jos Racine, maire de Boischâtel, a été réélu pour un deuxième terme président de la Chambre de Commerce des comtes de Québec et Montmorency hier soir, au cours de l'assemblée générale annuelle de la Chambre tenue en l'hôtel de ville de Beauport.

M. Charles-Eugène Begin, de Loretteville, a été réélu premier vice-président; M. Joseph Dufour, de Charlesbourg, a été réélu deuxième vice-président et M. Alphonse Vachon, de Giffard, a été réélu secrétaire. Un trésorier et douze directeurs, dont plusieurs nouveaux, font aussi partie du bureau de direction pour l'année courante.

Après la présentation des rapports de l'année, plusieurs questions furent mises à l'étude. Il a été décidé entre autres de former des cellules locales à la Chambre, dans les municipalités qui en font partie. De même, une proposition demandant l'établissement d'un service direct de courrier entre le bureau central de Québec et Charlesbourg-Village a été adoptée. Actuellement, les citoyens de Charlesbourg-Village reçoivent leur courrier par le train, d'où il s'ensuit un retard considérable.

Les membres de la Chambre de Commerce des comtes de Québec et Montmorency ont aussi, au cours de l'assemblée, donné leur appui au gouvernement provincial pour la formation d'un Conseil central du Bien-Etre de l'enfance. Les unités sanitaires, l'écluse de la rivière St-Charles, et l'établissement d'un port libre à Québec ont aussi été au nombre des discussions.

Si nerveux, je ne me souciais plus de rien. J'essayai le TONIQUE: LAXATIF & AMERS

Pas d'appétit ? Maux de tête, bilieux, indigestion ? Si causé par constipation, ayez confiance, prenez les Herbes indigènes de Bliss. Toniques LAXATIF ET AMERS, Bliss, ingrédients d'origine végétale assurent ses 4 ACTIONS— (1) favorise l'élimination des restes des intestins, (2) tonifie; appétit, estomac, (3) stimule; flux biliaire, aide à la digestion, (4) aide à éviter le gaz. $1.00, 50c. Pharmacies. (Boîte de 25c rembourse après la guerre). (TABLETTES) HERBES INDIGENES DE BLISS

Abandon du cours accéléré

Toronto, 22. — (P. C.) Le Dr E.-S. Ryerson, registraire de la faculté de médecine de l'université de Toronto, a annoncé hier soir que les étudiants entrant en seconde année de médecine, à cette université ne suivraient pas le cours accéléré. Sa déclaration a suivi de près l'annonce que la Canadian Medical Procurement Board avait consenti à ce que les cours accélérés de médecine soient abandonnés.

Travaux de voirie à Saint-Odilon

L'hon. Georges Dansereau, ministre de la Voirie, a appris hier après-midi à M. J.-D. Bégin, que le gouvernement de la province a exécuté des travaux sur le chemin public communiquant de Morissette et Ste-Hénédine, dans la paroisse de St-Odilon, comté de Dorchester, depuis le 1er avril 1943 inclusivement jusqu'au 1er janvier 1944, que ces travaux ont consisté en nettoyage des fossés, concassage, charroyage, etc.; que le concassage du gravier fut fait par H.-J. O'Connell Ltd, de Montréal, et que les autres travaux ont été faits à la journée; que le gouvernement a dépensé à ces fins une somme de $40,948.90 et que des soumissions ont été demandées pour le concassage du gravier le 10 juin 1942.

M. Dansereau a répondu à M. Lucien Plamondon que durant le cours du mois d'octobre 1939, le ministre de la Voirie a accordé un contrat pour la construction d'un viaduc à Donnacona, le 23 octobre 1939, au montant de $375,000, que des soumissions n'ont pas été demandées pour ces travaux qui ont été ordonnés par l'hon. Anatole Carignan, alors ministre de la Voirie.

M. Dansereau a aussi appris à M. Plamondon que le ministère de la Voirie, en 1939, a accordé un contrat pour la construction de la sous-structure d'un viaduc entre les municipalités de Cap-Santé et de Donnacona, le 12 octobre 1939, au montant de $265,800, que des soumissions n'ont pas été demandées pour ces travaux, qui ont été confiés à la Komo Construction Ltd, de Québec, par M. Anatole Carignan.

L'hon. Oscar Drouin a appris à M. Antonio Talbot que le gouvernement actuel de la province a établi à Ottawa une agence commerciale ou industrielle pour la province en 1940 et qu'il a nommé M. Rosario Messier le 17 janvier 1940; que les membres de cette agence sont, outre M. Messier, Mlle Isabelle Verdon, M. A. Vincent, Mlle Thérèse Brunet, qui ont été nommés le 20 février 1944; que des salaires ont été payés aux membres de l'agence au montant de $51,828.78; que les dépenses de voyages de MM. Gravel, Messier et Vincent se sont élevées à $5,320.03 et que les dépenses à date ont été de $99,895.59.

Assermentation du juge Lucien Cannon

Montréal, 22. — (D.N.C.) L'hon. juge Lucien Cannon, de la Cour supérieure et de la Cour d'Amirauté, a été assermenté hier midi comme commissaire royal chargé de s'enquérir des activités, dans le district de Montréal, de la police provinciale et de la police des liqueurs durant la période du 26 août 1936 à date

L'hon. juge Cannon fut assermenté par l'hon. juge en chef W.-I. Bond, de la Cour supérieure, au vieux Palais de Justice de Montréal. A la suite de l'assermentation, l'hon. juge Cannon a annoncé que les séances de la Commission commenceront mercredi prochain, le 29 mars.

"Ayant la responsabilité de l'enquête judiciaire qui sera tenue, le commissaire en aura aussi le contrôle", a déclaré l'hon. juge Cannon. "En conséquence, le commissaire devra prendre et il prendra les moyens légaux pour découvrir la vérité et toute la vérité, afin de faire un rapport juste et équitable et utile.

"Avant d'accepter cette tâche", a dit le juge Cannon, "j'ai reçu des autorités l'assurance qu'elles mettront à ma disposition le personnel les avocats et toutes les facilités pour réaliser cette tâche à ma satisfaction personnelle et à la satisfaction des citoyens de Montréal". Avec la coopération de tous les intéressés, la Commission saura exécuter son travail et réaliser son but sans complication ni délais inutiles".

Salaires diminués à l'Abitibi Power

Ottawa, 22. — (P.C.) — Sur un appel présenté par l'Abitibi Power & Paper Co. Ltd, le Conseil national du Travail a annoncé une réduction dans les nouveaux tarifs établis par le Conseil ontarien du Travail pour les ouvriers de trois catégories.

La décision du Conseil national abaisse de 90 cents à 86 cents l'heure le tarif pour les machinistes de seconde classe; de 85 à 79 cents l'heure pour les machinistes faisant fonctionner des moteurs et de 75 cents à 72 cents l'heure pour les machinistes classés comme chauffeurs.

Dans son rapport, le Conseil national dit que la décision du Conseil régional fut apparemment basée sur le tarif de 90 cents l'heure établi à la Great Lakes Paper Co., à Fort-William, par suite d'une demande conjointe de la compagnie et des ouvriers.

"Evidemment il est arrivé ici que le Conseil régional a établi un nouveau tarif sans comparer et accroit maintenant d'autres tarifs en comparant", dit le Conseil national.

Pneus pour l'armée

Ottawa, 22 — (P.C.) — Les quartiers généraux de la Défense ont entrepris l'établissement de sévères restrictions sur l'emploi et la distribution des pneus à l'usage de l'armée canadienne, et Canada, a-t-on annoncé hier. Aucun pneu neuf ne sera accordé pour les véhicules militaires. A la place, les dépôts du corps de l'Ordonnance distribueront des pneus rechapés ou partiellement usés et des tubes à l'avenant. Les pneus ou les tubes neufs ne seront accordés qu'en vertu de circonstances exceptionnelles.

Au Palais de Justice

La mère courroucée prend violemment la défense de son fils accusé

Le fils est accusé de vol. — L'orage éclate quand le gamin proteste de son innocence. — Une montre "Bulova" et une somme de $70. — Une accusation de recel portée contre la mère. — Cultivateur assailli par un ami. — Il reçoit un glaçon en plein visage. — Un prétendu complice vient témoigner contre Jobin.

Une robuste femme et son rejeton, tous deux originaires d'un village renommé pour l'ardeur belliqueuse d'un bon nombre de ses paroissiens, ont été traduits hier devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix, sous les accusations de vol et de recel. Le fiston, un gamin de neuf ans, est accusé du vol d'une montre "Bulova" et d'un montant de $70, propriété d'un co-paroissien. Quant à la mère, elle est accusée du recel de la montre.

Suivie de son fils, la mère s'amena donc devant le juge. L'acte d'accusation ayant été lu par le greffier, M. le juge Roy interrogea le gamin.

"Est-ce que c'est vrai que tu as volé la montre Bulova ?"

"Non, c'est mouman qui la achetée", de protester le gamin.

Aussitôt l'orage éclata. Avec une fureur toute maternelle, la mère prit la défense de l'accusé. "C'est pas vrai, y a pas volé. C'est mon mari qui a acheté la montre d'un soldat qui partait pour l'autre bord", cela sur un ton fort peu respectueux pour le tribunal.

"Madame, lui dit le juge, vous avez un accent particulier à votre village. Vous parlez sur un ton peu respectueux pour la Cour."

Calmée un instant par ces remarques du juge, la tempête devait reprendre de plus belle quelques moments plus tard, lorsque la femme eut elle-même à répondre à une accusation de recel.

"J'sus pas pour dire que je suis coupable quand on l'est pas. Y m'ont arrêtée à l'arsenal et y m'ont dit que j'avais volé. Y en a pas rien qu'une montre Bulova. A c't'heure, si j'achète une montre Bulova y vont venir me dire que je l'ai volée."

Le calme rétabli, le juge fixa le procès de la mère et du fils à vendredi prochain. Tous deux furent libérés provisoirement sur parole.

Accusé de vol et d'assaut

Emilien Emond a commencé hier à subir son enquête préliminaire pour assaut et vol devant M. le juge Laetare Roy, de la Cour des sessions de la paix. La victime est un brave cultivateur de St-Eloi qui, venu à Québec par affaires, s'en était allé dans le grill d'un hôtel de la ville pour profiter de la récente levée des restrictions sur la vente de la bière.

Attablé dans le grill, le visiteur prenait paisiblement quelques verres de bière lorsqu'il s'avisa d'entamer la conversation avec un voisin. On trinqua ensemble jusqu'à une heure assez avancée. La victime décida alors d'aller se coucher et, bon samaritain, le voisin complaisant lui suggéra de l'accompagner, lui jurant une amitié "à la vie, à la mort". Un peu méfiant, le cultivateur refusa. Tenace, l'autre lui exhiba sa carte d'enregistrement pour lui prouver l'honnêteté de ses intentions.

Le cultivateur céda et tous deux se mirent en route. S'apercevant tout à coup qu'il n'avait pour tout horizon que des hangars, le cultivateur s'étonna et interrogea son compagnon. Celui-ci répondit alors qu'il "s'amusait" à lancer "des mottes de neige" sur les murs des hangars. Le cultivateur n'était pas encore revenu de sa surprise qu'il recevait un glaçon en plein visage. Vif comme l'éclair, il sauta à la gorge de son assaillant. Tout en se débattant, l'ami d'un soir tentait de glisser la main dans la poche du pantalon de la victime. Grâce à l'arrivée inopinée d'un passant, l'agresseur fut finalement maitrisé et les deux copains, dont les yeux lançaient maintenant des éclairs, se séparèrent sans mot dire.

Emond est accusé d'être cet ami intéressé de qui le cultivateur regretta d'avoir fait la connaissance. L'enquête a été ajournée à la semaine prochaine, alors que la défense soumettra sa preuve.

Enquête préliminaire de Fernando Jobin

L'enquête préliminaire de Fernando Jobin, contre qui ont été portées trois accusations de vol avec effraction, a débuté hier devant M. le juge Laetare Roy. Le principal témoin de la Couronne a été un jeune homme de 18 ans, prétendu compagnon de Jobin. Ce témoin raconta que, en compagnie de Jobin, il avait pénétré avec effraction dans le bureau de la Cie Pruneau Ltée, au restaurant Unik et dans un garage. Au premier endroit, les voleurs s'étaient emparé d'une machine à additionner et de divers autres objets d'une valeur de $700.

Ils devaient toutefois regretter leur incursion au restaurant Unik. En plus d'avoir à abandonner leur butin sur place, les deux compères eurent en effet à déguerpir, poursuivis par la police. Plusieurs coups de feu furent tirés dans la direction des fugitifs. Le jeune homme entendu hier fut mis en état d'arrestation mais le second voleur réussit à prendre la fuite.

L'enquête a été ajournée à la semaine prochaine. Me Paul Roy occupe pour la Couronne et Me Mark Drouin, C.R., pour la défense.

Vols d'automobiles

Deux jeunes gens de cette ville, accusés du vol de deux automobiles, ont été condamnés hier à l'amende par M. le juge Thomas Tremblay, de la Cour des sessions de la paix. Un des prévenus, un militaire, a été condamné à $100 d'amende sur chaque chef ou à trois mois de prison. Le second a été condamné à $50 d'amende sur chaque chef ou à un mois et demi de prison.

M. Lacasse obtient gain de cause

A la suite d'un accident d'automobile survenu dans la route du Lac St-Joseph, M. J.-Alphonse Lacasse a obtenu des dommages au montant de $168.88, en vertu d'un jugement rendu en Cour supérieure. Le défendeur était M. Willie Côté. Une malheureuse confusion de noms nous avait fait écrire dans notre édition de lundi matin que M. Côté avait obtenu gain de cause, alors que le contraire s'était produit.

Les faits divers de

La session fédérale

(D'après la Presse Canadienne)

Des protestations

M. Lionel Bertrand (libéral, Terrebonne) a déclaré en Chambre, hier, qu'il existe beaucoup de mécontentement dans son comté par suite du remplacement d'ouvriers de langue française par des ouvriers de langue anglaise dans une usine de guerre. Il a protesté contre de tels changements survenus à l'usine Bouchard, dans le nord de Montréal. Il a ajouté que les permutations avaient probablement été exécutées hors la connaissance du département des Munitions, la compagnie se chargeant de permuter ses employés d'une usine à l'autre.

M. Bertrand a dit qu'une enquête locale a été entreprise et que, si l'on constatait des irrégularités, l'on devrait imposer des sanctions par l'entremise du Service sélectif. "Je demande au gouvernement de ne pas circonscrire cette enquête", dit-il. Il a ajouté que la question qu'il soulevait en était une "de justice et de fair play". On a jugé certains ouvriers inefficaces après deux ou trois ans de service. La production de guerre, dit-il, ne devrait pas être saccagée par les injustices des compagnies. Il a demandé au gouvernement d'intervenir pour corriger les injustices commises.

M Lacombe accuse

M. Liguori Lacombe (parti canadien, Laval-Deux-Montagnes) a dit hier en Chambre que la disette de métaux essentiels que l'on ressent au pays depuis la guerre est causée "par un petit groupe de profiteurs qui ont agi comme des traitres à leur pays". Prenant part à l'étude des estimés budgétaires du département des Munitions, M. Lacombe a déclaré que le métal canadien était encore expédié au Japon en grande quantité quelques semaines avant le coup de jarnac de Pearl Harbor. M. Lacombe a déploré le manque de clairvoyance du gouvernement à ce point de vue. On dit que la guerre avec le Japon ne pouvait être prévue, dit-il. Pourtant, l'amitié du Japon pour l'Allemagne et l'Italie était évidente plusieurs mois avant l'attaque contre Pearl Harbor. Les profiteurs qui ont fait les envois de métaux au Japon devraient être tenus de répondre de leur action, ajouta-t-il.

Le rationnement

M. L. Lacombe (parti canadien, Laval-Deux-Montagnes) a déclaré hier que la façon d'agir du gouvernement dans le domaine du rationnement de l'essence et de l'huile est un désastre. Les marchés noirs approvisionnent amplement les personnes qui en ont besoin, dit-il. "Dans un pays comme le nôtre, avec de vastes ressources naturelles, le rationnement est un non-sens. Cela a été démontré récemment, quand des millions de livres de viande ont été gaspillées dans un entrepôt frigorifique." Le gouvernement a levé ses restrictions sur la viande et la bière. Et ça ne finira pas là. D'autres restrictions seront abolies. Cela sera accompli en temps pour pacifier le peuple avant les élections générales".

Produits de l'érable

Plusieurs députés ont tendu l'oreille avec inquiétude, hier, quand M. Liguori Lacombe (parti canadien, Laval-Deux-Montagnes) a déclaré qu'il désirait "attirer l'attention du gouvernement et du Parlement sur un grief de caractère très sérieux".

"Je désire, continua-t-il, parler de la désastreuse situation qui s'empare des producteurs de sirop et de sucre d'érable..."

M. Lacombe ne put aller plus loin, car il fut rappelé à l'ordre par le vice-président de la Chambre, M. J. Bradette, qui déclara que le sirop et le "sucre d'érable n'avaient rien à voir avec la question discutée en Chambre en ce moment-là. On étudiait en effet alors les estimés budgétaires du département des Munitions, et M. Lacombe avait parlé de la disette de métaux essentiels avant de passer au sirop d'érable. M. Lacombe a déclaré qu'il se soumettait à la décision du vice-président de la Chambre, mais qu'il estimait que le sirop et le sucre sont des approvisionnements qui devraient relever du département des Munitions et Approvisionnements.

Construction aérienne

La production d'appareils aériens au Canada continuera de s'accroitre en 1944, mais on construira plus d'avions de combat que d'avions d'entrainement, maintenant, a dit hier le ministre des Munitions, M. Howe. Les avionneries du pays devraient produire 4,312 appareils, cette année, comparativement à 4,133, en 1943. La production des bombardiers Lancaster sera accrue de 9 par mois à 17 vers le mois de

(Suite à la page 7, 3e col.)

Séances du soir en Nouvelle-Ecosse

Fredericton, 22. — (P. C.) — Tout indique que l'on tentera d'activer le travail de la session provinciale, en Nouvelle-Ecosse, en tenant des séances du soir. On espère pouvoir proroger les Chambres avant le Vendredi Saint, 7 avril, afin d'éviter un ajournement de Pâques. A date, on a disposé de la moitié de la matière qui doit être soumise à la Législature.

Plaidoyers devant la Cour d'Echiquier

La Cour d'Echiquier a terminé hier une session de deux jours dans notre ville lorsque l'honorable juge Eugène-Réal Angers, a pris en délibéré la cause de M. Omer Dubeau et Alfred Laperrière contre le ministère de la Défense nationale. MM. Dubeau et Laperrière réclamaient du ministère fédéral la somme de $15,400 chacun, pour des blessures subies par les jeunes Marcel Dubeau et Gaston Laperrière. Les deux garçonnets eurent la main droite arrachée par l'explosion d'un "thunder flash".

Les procureurs des deux parties, M Charles Dorion, C.R., et Me Frédéric Dorion, C.R., pour les demandeurs et Me Gérard Lacroix, C.R., pour le ministère de la Défense nationale, prononcèrent leur plaidoyer hier après-midi. Tentant de démontrer qu'il y avait eu négligence de la par des officiers de la 57e batterie et du Royal Rifles of Canada, les procureurs des demandeurs déclarèrent que le terrain où le "thunder flash" avait été égaré, l'ancien terrain de golf du Kent, en était un où les enfants du voisinage se rendaient fréquemment pour y rechercher des balles de golf égarées. L'objet trouvé par les victimes ne semblait pas dangereux et les garçonnets étaient trop jeunes pour se rendre compte du danger.

Me Lacroix, qui était assisté du major Alfred Crowe, juge-avocat général, prétendit au contraire que toutes les précautions prises par les officiers de la Couronne démontraient bien qu'il n'y avait pas eu négligence de leur part. Le terrain était situé à 12 arpents du chemin public et l'accès en était interdit au public. De plus, les "thunder flash" ne furent utilisés qu'avec beaucoup de précaution et personne n'avait raison de croire qu'une des boites n'avait pas explosé. Le procureur du ministère de la Défense nationale déclara que les enfants avaient été avertis du danger qu'ils couraient en voulant faire un "feu d'artifice" avec l'objet trouvé. Il n'y a pas eu négligence de la part des officiers mais plutôt de la part des malheureuses victimes, conclut Me Lacroix.

Augmentation du taux des naissances

Au cours des quatre dernières années, il y a eu dans la province de Québec 132,845 mariages répartis comme suit : 33,875 en 1942, 32,782 en 1941, 33,069 en 1940 et 31,119 durant les onze premiers mois de 1943. Les naissances ont suivi une course analogue durant cette période. En effet, les onze premiers mois de 1943 accusent un taux de natalité de 27.8 par mille habitants. En 1942, ce taux fut de 28.0. Si 1943 compte plus de 97,000 naissances, le taux de natalité se fixera aux environs de 28.2 et ce en dépit d'une augmentation de plus de 60,000 dans le chiffre de la population.

Quant à la mortalité générale, dit le démographe de la province, elle semble stabilisée à un taux de 10.0 par 1,000 âmes. Toutefois, l'année 1943 sera la première de notre histoire à obtenir un taux de 9.8.

La mortalité infantile marque aussi une amélioration notable et, pour la première fois aussi, son taux sera au-dessous de 70.0 par 1,000 naissances. L'année 1943 marque actuellement, pour les onze mois, le taux de 68.0. Il est probable que, une fois les rapports en retard tabulés, même ce taux décroisse. Une telle constatation détruira une fois de plus l'avancé qu'à haute natalité doive correspondre une haute mortalité infantile.

Impressions de V.-M. Kipp

Ottawa, 22. — (P.C.) V.-M. Kipp, rédacteur de l'Ottawa Journal, récemment revenu de Grande-Bretagne, a déclaré hier devant les membres du Club Capadien qu'il était revenu au pays "convaincu que la puissance et la gloire de la Grande-Bretagne pendant la guerre serviront aussi efficacement à solutionner les problèmes graves et compliqués" du temps de paix.

On trouve des Canadiens partout en Grande-Bretagne, déclara M. Kipp. Ils sont en bonne santé, joyeux et populaires auprès du peuple. M. Kipp a visité l'Angleterre et l'Ecosse avec sept autres rédacteurs de journaux canadiens, invités du ministère britannique de l'Information.

Il raconta qu'il avait visité l'armée canadienne, l'aviation et des unités de la marine, passant une fin de semaine à une station de bombardiers canadienne d'où deux escadrilles de Lancasters s'envolèrent pour bombarder la ville de Leipzig.

Délégation à Ottawa

Montréal, 22. — (P. C.) Une délégation représentant 1,000 locataires qui devront évacuer leurs logis le 1er mai, à Montréal, se présentera au jourd'hui chez le premier ministre King. Les directeurs de l'Association des Locataires de Montréal, qui ont organisé cette entrevue avec le premier ministre, espèrent obtenir un prolongement de tous les baux, "sinon l'immobilisation complète des baux pour la durée de la guerre". L'administration des Loyers a annoncé précédemment qu'un propriétaire doit prouver qu'il a besoin du logement pour son propre usage, avant d'ordonner à un locataire de l'évacuer.

Défavorables à Chaplin parce que c'est un sujet britannique

Deux aspirants jurés sont refusés parce qu'ils admettent que ce fait pourrait les influencer. — Chaplin est accusé de violation de la loi Mann. — Il aurait conduit Joan Berry à New-York dans un but immoral.

Los Angeles, 22. — (P.A. — Par Gene Handsaker, de la Presse Associée) Deux aspirants jurés opt été refusés, hier, à l'ouverture du procès de Charles Chaplin, accusé de violation de la loi Mann, après avoir admis qu'ils pourraient être prévenus contre Chaplin parce que celui-ci est sujet britannique.

L'élégant acteur aux cheveux gris assista à la séance confortablement installé dans un fauteuil recouvert de cuir rouge et suivit avec calme l'interrogatoire de six hommes et de six femmes, devant le juge J.-F.-T. O'Connor.

Le juge O'Connor posa des questions comme celles-ci :

"Croyez-vous que certaines lois devraient être appliquées et d'autres ignorées ?" — "Etes-vous prévenus contre l'industrie cinématographique ou contre les personnes intéressées dans cette industrie ?" — "Comprenez-vous qu'une accusation n'implique pas une présomption de culpabilité ?"

Il demanda aussi aux aspirants jurés s'ils connaissaient Joan Berry, jeune fille de 24 ans, que Chaplin est accusé d'avoir conduite à New-York dans un but immoral.

Joseph-W. Finn et Helen-B. Elliott furent rejetés parce qu'ils déclarèrent qu'il était possible qu'ils soient prévenus contre Chaplin à cause du statut de citoyenneté britannique de ce dernier.

En compagnie de son procureur, Jerry Giesler, le comédien arriva à la Cour à 9 h. 15 a. m. et, n'eût été l'éclatement des lampes de magnésium des photographes, il aurait été impossible de le reconnaitre dans la foule qui se pressait vers la salle d'audience.

Chaplin et Giesler prirent place à la table des avocats, pendant que le greffier appelait le rôle de 56 aspirants jurés, dont 28 femmes. Le juge ordonna au greffier d'appeler 12 jurés, puis lut l'acte d'accusation, prononçant le prénom de Mlle Berry "Jo-ahn".

Le juge demanda aux personnes assignées comme jurés si elles avaient entendu parler de la poursuite pour reconnaissance de paternité intentée par Mlle Berry contre Chaplin et si elles avaient été influencées par ce fait.

A l'exception de deux, les candidats déclarèrent n'avoir aucune opinion sur l'affaire.

Lorsque ce procès sera terminé, Chaplin aura encore à répondre à une autre accusation : celle d'avoir conspiré pour priver Mlle Berry de ses droits civils.

Groupe de Rotariens en visite à Québec

Un bon nombre de Rotariens de Sherbrooke ont assisté hier midi au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Rotay local au Château Frontenac. La délégation était dirigée par M. Williard-G. Cross, président du Rotary de Sherbrooke et le conférencier était Me B.-N. Holtham, C.R., avocat bien connu de Sherbrooke et ancien président du comité d'aviseurs du Rotary international canadien.

Donnant quelques-unes de ses impressions sur le Rotary, après en avoir été membre pendant 14 ans, Me Holtham, reconnu comme collectionneur de vieux livres, fit voir aux membres que le principe des clubs sociaux, loin d'être nouveau, remonte aux premiers siècles de l'histoire, comme en fait mention Plutarque, au 9e siècle avant Jésus-Christ, en parlant de "Fêtes de l'amitié" où on trouvait l'occasion de manger et de boire ensemble tout en ayant l'opportunité de se faire des amis.

Puis, le conférencier cite, au fur et à mesure des années, la fondation de clubs sociaux s'apparentant par leur idéal aux clubs Rotary. "Toutes ces différentes organisations", dit M. Holtham, "posaient comme but nécessaire la fraternité de leurs membres et partant l'unité. Nous y avons joint l'idéal de servir. Nous devons maintenir haut notre devise et ne pas se lasser "d'en faire une application de plus en plus heureuse". Et le conférencier termine sa causerie en demandant aux membres de s'intéresser non seulement aux activités de leur club, mais aussi à celles de tous les autres clubs Rotary, qui poursuivent avec eux un idéal commun.

M. Hervé Baribeau, président du club Rotary de Quebec, présidait ce déjeuner et prononça une allocution de bienvenue à l'adresse des rotariens de Sherbrooke, les félicitant de leur esprit de confraternité. Me Holtham, présenté par M. Fabre Surveyer, fut remercié par M. Bill McMillan, membre du club Rotary depuis 25 ans.

Réunions et conférences

AUJOURD'HUI

St-Jean-Baptiste — Déjeuner-causerie hebdomadaire de la société St-Jean-Baptiste, à midi et 30, à l'hôtel Saint-Louis. Conférence de Me Jacques Perrault : "Le rôle au Canada français de nos lois françaises".

Comité de défense civile — Cours régulier de défense contre les gaz, pour les membres de la police auxiliaire du Comité de défense civile, ce soir, à 8 heures, à la salle Berthelot.

Fierté nationale — Ce soir, à 8 h. 15, à la salle académique du Collège des Jésuites, conférence de M. l'abbé A. Tessier : "Femmes d'hier, femmes de demain". Projection de films. Entrée libre.

Libéraux de Québec-est — Assemblée de l'Association libérale de Québec-est, ce soir, à 8 h. 30, à 218 rue St-François.

Unions internationales — L'Union fédérale des employés du Québec Railway, local 123. La Fraternité unie des charpentiers - menuisiers d'Amérique, local 730. Ce soir, à 110 rue du Pont.

Syndicats catholiques — Le Syndicat du corset. Le Syndicat national des plâtriers. Le Syndicat des mécaniciens de machines fixes. L'Association professionnelle des employés de bureaux. Le Syndicat national catholique de la métallurgie. Ce soir, au Secrétariat, 17 rue Caron.

Les ouvriers du vêtement — Assemblée importante de l'exécutif et de tous les membres de l'Union amalgamée des ouvriers du vêtement ce soir, à 751 rue St-Joseph, à 8 hres 30. Les ouvriers et les ouvrières de la confection ont tout intérêt à y assister.

Aucun inspecteur n'a été engagé

Contrairement à ce qu'annonçait hier un journal du soir, la cité n'a pas engagé de nouveaux inspecteurs de viande. Comme nous le disions la semaine dernière, cette question a été transmise à la Commission consultative d'hygiène, pour étude et examen des nombreux candidats aux postes d'inspecteurs et vétérinaires du département de santé. La Commission d'hygiène n'a pas le pouvoir d'engager des inspecteurs, mais tout au plus de faire des recommandations. C'est au comité administratif et au conseil de ville qu'il appartient de faire de telles nominations.

Réunion du comité du logement

Le comité du logement a tenu une séance régulière, ces jours derniers. La réunion était sous la présidence de M. Emilius Jobin. Les membres du comité ont pris connaissance des activités du bureau au cours du dernier mois.

La directrice intérimaire du bureau, madame René Garneau, a déclaré que plus de cent chambres avaient été louées par l'entremise